

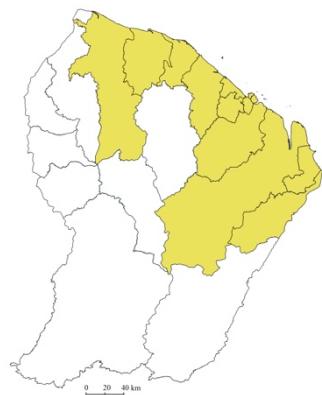


Déclarations de marronnage

des esclaves

Avis publiés
dans la *Feuille de la Guyane française*

1830-1839



Version provisoire (juin 2020)

Introduction

Le marronnage est consubstantiel de l'esclavage. Les personnes déportées d'Afrique ou nées dans la colonie de la Guyane française et mises en esclavage ont agi constamment pour résister à leur situation juridique et sociale et la dépasser. Cette résistance a pris des formes très variées en fonction de la conjoncture politique et économique, des situations individuelles, des conditions de travail forcé. Parmi les actions de résistance, celle du marronnage est l'une des plus fréquentes, l'une des plus redoutées par les habitants propriétaires et l'administration, surtout quand elle se multiplie et qu'elle favorise des regroupements incontrôlables par les autorités de la colonie.

Le marronnage, c'est la fuite d'individus de leur lieu d'asservissement, une fuite isolée, individuelle ou groupée, familiale, d'entraide, une fuite murement réfléchie ou opportuniste, consécutive à un événement particulier, accompagnée ou non de vols d'objets (canots, outils, plants vivriers, etc.) et de dégradations sur des bâtiments ou les plantations. Ce marronnage recouvre dans la réalité une grande variété de situations que l'historien se doit d'étudier et de comprendre. L'administration coloniale distingue le petit marronnage (de quatre jours à un mois) du grand marronnage (au-delà d'un mois, pouvant aller jusqu'à plusieurs années).

L'augmentation de la population servile malgré l'interdiction de la traite négrière en 1817, l'échec de la première abolition en 1794, le rétablissement de l'esclavage en 1802 et les incertitudes de la période portugaise entre 1809 et 1817 ont favorisé une augmentation du marronnage.

Une série de mesures réglementaires prises par les gouverneurs Laussat et Milius vise à réprimer, si ce n'est contenir, l'inflammation du marronnage qui culmine avec l'arrestation et le procès de Pompée en 1822 : mesures judiciaires, administratives et financières. L'objectif principal est le maintien de l'ordre dans les ateliers d'esclaves des habitations : éviter la propagation de l'idée de remise en cause du système économique fondé sur une main d'œuvre servile.

Face à la recrudescence des faits de marronnage, le gouvernement local met en place à partir de 1822 une procédure de déclaration des cas de marronnage, qui s'impose aux propriétaires et à leurs mandataires, régisseurs et autres économies. Ils ont l'obligation de déclarer à l'administration les cas de fuite d'esclaves en signalant leur identité (patronyme, origine), leurs caractéristiques physiques (taille, signes corporels distinctifs) et les circonstances (lieu, date, vols d'objets). Les registres destinés à ces déclarations contiennent également les avis de retour volontaire, ceux d'arrestation et d'emprisonnement des maroons.

Très peu de registres primaires ont été conservés ; ont-ils, du reste, été bien tenus dans tous les quartiers ? Les Archives territoriales de Guyane conservent une dizaine de registres datés de 1837 à 1848, certains vierges, d'autres renseignés, dotés d'une couverture de papier coloré, sur laquelle figure une étiquette imprimée spécifique. Dans la sous-série 11 M nous avons retrouvé deux cahiers de déclarations de marronnage du quartier d'Oyapock pour les années 1826 et 1827.

Les archives des communes peuvent recéler également ce type de documents ; les archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, par exemple, conservent deux registres isolés pour les années 1826 et 1845. Il est fort possible que d'autres registres, en tout ou partie, soient identifiés à l'occasion d'opérations de tri et de classement des fonds publics anciens.

Quelques registres identifiés

1826	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1826	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/1*
1827	Oyapock	Archives territoriales de Guyane, 11 M 82
1837	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1841	Kaw	Archives nationales d'outre-mer, Guyane 52*
1843	Ile-de-Cayenne	Archives territoriales de Guyane
1844	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1844	Kaw	Archives territoriales de Guyane

1844	Oyapock	Archives territoriales de Guyane
1844	Sinnamary	Archives territoriales de Guyane
1845	Acarouany	Archives territoriales de Guyane
1845	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane
1845	Montsinéry	Archives communales de Montsinéry-Tonnégrande, 3 E 2/2*
1847	Iracoubo	Archives territoriales de Guyane

Les déclarations de marronnage, de retour, d’arrestation et d’emprisonnement des marrons sont publiées régulièrement dans le premier et seul périodique officiel de la colonie, la *Feuille de la Guyane française*, sous forme d’avis par la direction de l’Intérieur¹. Entre 1819 et 1821, les avis de marronnage sont peu nombreux et irréguliers. Ils deviennent réguliers et systématiques à partir de 1822. Ce périodique constitue la source la plus étendue sur le marronnage guyanais, d’Oyapock à Mana : près de 5 000 cas entre 1822 et 1848, soit plus de 190 cas par an en moyenne.

Les avis publiés dans la *Feuille de la Guyane française*, pour être pleinement utiles aux chercheurs, devront être traités sous forme d’une base de données et surtout augmentés des informations qu’ils ne contiennent pas toujours (nom du propriétaire, nom de l’habitation ou de l’atelier, circonscription administrative). Les données doivent être intégralement reprises et vérifiées dans leur complétude. Sans ces informations, il peut-être périlleux d’établir des statistiques fiables par quartier, par habitation, etc.

Le marronnage s’étudie également grâce aux fonds judiciaires, à la correspondance échangée entre les responsables de quartier et les administrateurs de la colonie (gouverneur et ordonnateur / directeur de l’Intérieur) et aux rapports des détachements militaires chargés d’arrêter les bandes de marrons et de détruire leurs campements voire leurs villages.

Les sources relatives à l’esclavage et au marronnage, surtout celles contenant des données nominatives et individuelles, sont plus nombreuses sur les trois dernières décennies du système servile. Elles peuvent créer un effet de trompe l’œil. Ce n’est pas parce qu’il n’y a pas de source d’archives à disposition que le phénomène n’a pas existé ; et inversement ce n’est pas parce qu’il y a des sources d’archives nombreuses et insistantes que le phénomène est plus important qu’auparavant. La parcellisation des données égrenées dans les correspondances administratives ou les numéros de la *Feuille de la Guyane* peut également créer une impression de dilution du phénomène, peu appréhendable de manière globale, sur la longue durée.

Indications bibliographiques

Epailly (Eugène), *Esclavage et résistance en Guyane française. Une page de l’histoire de l’esclavage en Guyane : ses révoltes atlantiques, ses luttes continentales et maritimes*, Rémire-Montjoly, 2005.

La marronnage ou la résistance à l’esclavage, Cayenne, Région Guyane, juin 2009 ; 1 vol. (16 p.).

Mam Lam Fouck (Serge), *La Guyane française au temps de l’esclavage, de l’or et de la francisation (1802-1946)*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 1999 ; 1 vol. (389 p.).

Moomou (Jean), *Le monde des marrons du Maroni en Guyane (1772-1860). La naissance d’un peuple : les Boni*, Matoury, Ibis Rouge Éditions, 2004 ; 1 vol. (216 p.).

¹ La *Feuille de la Guyane française* est imprimée chaque semaine à Cayenne par l’Imprimerie du Gouvernement de 1819 à 1848.

**Version réalisée par la direction Musées et Patrimoine de la Collectivité Territoriale de Guyane par Kristen Sarge à partir de la *Feuille de la Guyane française*, conservée par les Archives terriitoriales de Guyane
patrimoinesculturels@ctguyane.fr**

Feuille de la Guyane française, 2^e série, n° 17 du 17 mai 1823, p. 149-155.

Ordonnance du commandant et administrateur pour le roi sur le marronnage

Nous Pierre Bernard, baron Milius, maître des requêtes, capitaine de vaisseau de 1^{re} classe, commandant de l'ordre royal de la Légion d'Honneur, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, commandant et administrateur pour le roi de la Guyane française,
avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

Titre premier

Marrons : déclarations, défense de retenir les marrons, leur remise

Article premier. — Tout esclave sorti de l'habitation de son maître ou de la ville doit être muni d'un billet de passe, signé du maître, qui relate le nom du noir, sa caste, l'objet qu'il porte, l'endroit où il va et la date de sa sortie ; faute de quoi il pourra être conduit à la geôle.

2. — Les propriétaires ou leurs représentants seront tenus de déclarer l'absence de leurs noirs, dans le délai de huit jours, à compter de celui de leur évasion, ainsi que la rentrée dans le même délai de ceux qui, déclarés fugitifs, se seraient rendus volontairement ou auraient été amenés par tous autres que par les détachements ou la gendarmerie.

3. — Celui qui n'aura pas fait la déclaration prescrite par l'article ci-dessus aura le droit encouru de cent francs d'amende pour chaque noir non déclaré ; il supportera en outre les frais de prise, de geôle, de nourriture et d'hôpital ; et si les esclaves ont été tués par le détachement ou par la gendarmerie ou sont morts par suite de leurs blessures, il sera déchargé de l'amende et de tous frais ; mais il ne pourra prétendre à aucune indemnité.

4. — Les noirs fugitifs non déclarés dans le mois et jour de leur fuite seront confisqués, appartiendront à la ville de Cayenne et seront employés aux travaux d'utilité publique.

5. — Sont dans le même cas tous les noirs fugitifs ou nés dans les bois, dont le maître n'aura pas été reconnu et qui n'auraient pas été réclamés dans l'an et jour de leur capture, ainsi que les marrons déclarés qui n'auraient pas été réclamés dans le même délai.

6. — Le marron déclaré en temps utile, qui aurait été tué par les détachements ou par la gendarmerie sera remboursé par la caisse des affranchissements au propriétaire sur le pied de quatre cents francs, sans distinction de sexe, d'âge et de caste.

7. — Les autres noirs marrons qui, par accident ou autrement, auraient été tués dans les bois par les détachements ou par la gendarmerie et ceux non marrons estropiés et mis hors de service par des blessures reçues à la poursuite des marrons, seront également payés par la caisse des affranchissements au propriétaire suivant l'estimation qui en sera faite par deux principaux habitants du quartier, nommés l'un par le propriétaire et l'autre par le commandant du quartier.

8. — Tout noir de jour et de nuit, qui serait absent de chez son maître de moins de trois jours sera rendu au propriétaire : le capteur ne pourra prétendre dans ce cas à aucun droit de capture. Le commandant du quartier prononcera en cas de contravention sur l'époque de l'évasion.

9. — En conséquence de l'article précédent, n'est réputé marron que le noir absent depuis plus de trois jours de l'habitation du propriétaire ou de son représentant.

10. — Il est expressément défendu d'arrêter les noirs qui ne seraient pas marrons, sous peine d'une amende de cent francs et d'un emprisonnement qui ne pourra être moindre de quinze jours ni

excéder un mois. Cette amende ne sera pourtant pas applicable aux capteurs qui feraient partie de la gendarmerie.

11. — Aucun capteur ne pourra sous quelque prétexte que ce soit dépouiller les noirs arrêtés à peine de privation du droit de capture, de restitution des objets enlevés et d'une amende qui sera déterminée selon l'exigence du cas.

Les dispositions des articles précédents seront appliqués, s'il y échait, par le tribunal de police correctionnelle.

12. — Sont réputés petits marrons les esclaves qui auront été absents plus de trois jours et moins d'un mois.

13. — Sont réputés grands marrons les esclaves qui auront été absents au-dessus d'un mois.

14. — Les esclaves, petits marrons, seront immédiatement rendus à leurs maîtres à charge par ceux-ci de payer cinq francs pour capture et, en outre, les frais de geôle et d'hôpital, s'il y a lieu.

15. — Les esclaves, grands marrons, quelque soit l'époque de leur marrionnage, seront soumis à la discipline de la police ordinaire ; ils ne pourront être punis de plus de deux mois de chaîne pour la première fois, et de plus de quatre mois en cas de récidive sans que pour cela le maître puisse prétendre à aucune indemnité.

16. — Tout esclave qui aura été arrêté quatre fois pour marrionnage et dont une absence aura duré plus de six mois, ainsi que celui qui serait arrêté après récidive de six mois, appartiendra à l'État pour être mis à la chaîne et être employé aux travaux forcés.

17. — Il est expressément défendu, sous peine d'être réputé recéleur et condamné comme tel, de retenir chez soi, sous quelque prétexte que ce soit, les noirs égarés, arrêtés et fugitifs, plus de huit jours à la campagne, et plus de deux fois 24 heures à la ville, ils seront de suite remis au commandant de quartier ou à la geôle si c'est à Cayenne.

18. — Celui qui sera convaincu d'avoir recéléd un noir égaré, arrêté ou fugitif plus que le temps prévu en l'article ci-dessus, sera condamné pour la première fois à payer, par forme d'amende, vingt-cinq francs par chaque jour de détention, un tiers sera pour le maître et les deux autres tiers pour la Caisse des affranchissements.

19. — Les noirs marrons pris seront de suite conduits chez le commandant de quartier qui apostillera la date de la prise sur le registre des déclarations de marrionnage ; il interrogera le nègre et l'enverra dans les 24 heures à Cayenne.

20. — Les marrons pris et amenés par les détachements seront interrogés sommairement à Cayenne par le commissaire commandant la ville et s'ils s'en trouvent quelques-uns soupçonnés d'un crime, ils seront de suit remis au procureur du roi, les autres seront envoyés à la geôle.

21. — La peine à infliger aux noirs grands marrons sera requise par le procureur du roi dans des conclusions écrites et définitives.

22. — Les noirs détenus en prison y seront nourris et soignés aux frais de la Caisse coloniale, à charge de remboursement par les propriétaires, excepté dans les cas prévus par les articles 6 et 17, et ils seront employés, sous la surveillance des officiers de police, aux travaux publics, jusqu'à ce qu'ils aient été remis à leurs maîtres.

Dans le cas où il y aurait quelque noir estropié ou tué par accident arrivé sur les travaux, il sera payé aux dépens de la Caisse des affranchissements, un dédommagement à dire d'experts, nommés conformément à l'article 10 et suivant ce qui sera ordonné par le commandant et administrateur pour le roi.

23. — Aucun noir capturé ne sera remis au maître réclamant, qu'en justifiant de l'acquittement de ses impositions échues, sur le visa du directeur du domaine.

Tout noir marron retenu à la geôle pour retard du payement d'impositions de la part du propriétaire sera vendu publiquement deux mois après sa détention, pour dite cause, sur un simple avis qui sera inséré dans les gazettes, huitaine d'avance, pour le prix de la vente dudit noir, défalcation faite des frais de vente d'insertion dans les gazettes, être employé à l'acquittement des impositions et le surplus, s'il y a lieu, être remis au propriétaire.

Titre II

Détachements : leur police, leurs droits

24. — Il y aura, pour la poursuit des noirs marrons, des chefs de détachement nommés par nous suivant l'urgence des cas.

25. — Les chefs de détachement seront immédiatement sous les ordres du commandant du quartier.

26. — Ils seront libres de former leur détachement ainsi qu'ils le trouveront convenable ; mais ils seront tenus de donner au commandant de quartier la liste des hommes tant blancs et libres que noirs, dont ces détachements se composeront et de soumettre à son approbation, l'ordre de service qu'ils auront établi.

27. — A chaque sortie, ils en donneront avis au commandant de quartier, détacheront les endroits de la battue, le nombre, le nom, l'espèce des hommes qu'ils prendront à leur suite.

A leur rentrée, ils l'en informeront aussitôt et lui feront connaître les lieux qu'ils auront parcourus, les circonstances de leur course et le nombre des marrons arrêtés.

Le tout sous peine de privation du droit de capture.

28. — les commandants de quartier tiendront un état exact des permissions ou des ordres qu'ils auront donnés aux chefs de détachement, avant leur sortie, de leur date, du temps de leur durée, de celle de la rentrée et enfin des déclarations qui leur auront été faites.

29. — Ils donneront tous les ordres nécessaires pour augmenter la force des détachements, lorsqu'il en sera demandé par les chefs, qui devront toujours être porteurs de leur ordre de sortie ; dans ce cas, les chefs de détachement seront obligés d'exposer par écrit aux commandants de quartier les motifs de leur demande.

Si les circonstances l'exigent, les chefs de détachement pourront réclamer les mêmes secours dans les autres quartiers, lorsque, par suite de leurs recherches, ils se trouveront dans le cas de poursuivre leur course au-delà des limites de leur quartier.

30. — Tout habitant qui saura qu'il y a des noirs marrons sur son habitation pourra aller aussitôt à la poursuite avec le nombre d'hommes armés qui lui sera nécessaire, à la charge par lui de se conformer, aussitôt après sa rentrée, à ce qui est prescrit par l'article 32, sous les mêmes peines.

31. — Tout habitant qui, ayant rencontré par hasard un noir marron, l'aura capturé et remis au commandant de son quartier ou à la geôle, pourra prétendre au tiers de la capture qui serait allouée au chef de détachement. Les mêmes droits sont alloués à ceux-ci pour les captures faites dans les habitations sans être munis d'ordre de détachement.

32. — En cas de fuite ou de résistance à main armée, les détachements pourront tirer les nègres marrons ; mais les chefs ne recevront, pour les noir tués et reconnus, que la moitié de droit de capture ; en cas de non reconnaissance, ils n'en auront que le quart.

33. — La reconnaissance d'un noir tué sera valable, lorsqu'elle aura été constaté par la déclaration écrite sur les lieux par le chef de détachement, dans laquelle seront relatés la caste, la taille, les marques, l'âge autant que possible du noir et la reconnaissance qui en aura été faite, tant par lui que par les hommes du détachement. Le commandant de quartier recevra cette déclaration qui, avec la représentation du poignet droit coupé du noir tué, lui suffira pour certifier, par une attestation, les droits du capteur.

34. — Tout capteur est tenu de remettre dans les trois jours de sa rentrée, au plus tard, les noirs capturés, sous peine d'être privé du droit de capture, d'être même considéré et poursuivi comme recéleur, si le cas y échait aux termes des articles 21 et 22.

35. — Les droits de capture seront :

Pour un marron	de 3 jours à 1 mois	5
	de 1 mois à 2	20
	de 2 idem à 4	40
	de 4 idem à 6	60
	de 6 à 1 an	80
	de 1 an et au-delà	100.

36. — Outre les droits ci-dessus fixés, il sera accordé au capteur, suivant les circonstances, des gratifications qui seront réglées et ordonnées par le commandant et administrateur pour le roi, d'après l'avis du commandant de quartier qui aura autorisé les courses et aura reçu le rapport du capteur.

37. — Tout habitant ayant acquis un droit de capture sera tenu de représenter, dans le délai d'un mois, des titres au procureur du roi qui jugera de leur validité, les visera, s'il y a lieu et les transmettra à l'autorité compétente ; passé lequel temps, il sera déchu de toutes demandes et préentions.

Parmi les titres produits par les chefs de détachement et par les habitants désignés en l'article 35 doit être compris le certificat du commandant de quartier qui constatera qu'ils ont satisfait à ce qui leur est prescrit par l'article 32.

Titre III

Délits des marrons : formalités pour les amendes et condamnations, autorités compétentes pour les prononcer

38. — Tout noir marron arrêté armé ou qui aura été reconnu avoir fait partie d'une bande de noirs marrons armés, il sera puni de peines afflictives, même de mort, s'il se trouve dans le crime dont il s'est rendu coupable des circonstances aggravantes prévues par le Code noir ou autres lois existantes au jour où le délit a été commis.

39. — Seront punis d'un mois à deux ans de travaux forcés, même de mort dans les cas aggravants mentionnés au dernier paragraphe de l'article 38, les noirs qui seront convaincus d'avoir tenté ou exécuté un projet d'enlèvement d'embarcation pour sortir de la colonie.

40. — Les condamnations résultantes des deux articles ci-dessus seront prononcées par la cour prévôtale suivant la nature de l'affaire.

41. — Les habitants qui seront dans le cas des articles 17 et 18 seront jugés en police correctionnelle sauf l'appel.

Donné en notre hôtel, à Cayenne, le 19 avril 1823.

Le commandant et administrateur de la Guyane française pour le roi, Baron Milius.

1830

Avis de déclaration de marronnage

Abatos, nègre, de nation calbary, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 620 millimètres, tatoué sur la poitrine, appartenant au Domaine colonial, parti de l'habitation Mont-Joly, le 8 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Jean-Louis, nègre, âgé de 36 ans, de petite taille, ayant le nombril fort gros, appartenant au sieur Godard, parti de l'habitation Sainte-Julie, au quartier du Tour-de-l'Ile, le 18 du même mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Raphaël, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (5 pieds 1 pouce), ayant une hernie, les jambes cagneuses

Ali, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 500 millimètres (4 pieds 6 pouces)

Azor, nègre, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

Prosper, âgé d'environ 39 ans, taille d'un mètre 833 millimètres (5 pieds 6 pouces), ayant les pieds très gros

Ces quatre nègres, appartenant à la nommée Thérèse Bédé, sont partis marrons de l'habitation Pataoua, au quartier de Tonnégrande, le 15 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Noël, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), appartenant à la dame Cogneau, parti de la maison de sa maîtresse le 16 dudit mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Lubin, nègre, âgé de 69 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), barbe et cheveux blancs, front chauve, ayant deux trous de chaque côté du nez, appartenant à la dame veuve Raimond, parti de son habitation au Mont-Sinéry le 24 du mois courant.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Grégoire, nègre, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), de nation congo, peau très noire, ayant une chaîne au pied et un collier de fer au col, appartenant à monsieur Quenel, est parti marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Michel, nègre, âgé de 29 ans, taille élancée, haute d'un mètre 861 millimètres (5 pieds 7 pouces), peau très noire,

Damien, nègre, de nation calbary, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), ayant une large cicatrice à la figure,

Ces deux nègres appartenant à messieurs Berger et J.-Baptiste Couy, sont partis marrons de l'habitation La Levée, au quartier du Tour-de-l'Ile, le 23 décembre courant.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 2.

Luc, nègre, âgé d'environ 50 ans, de moyenne taille

Henry, nègre, âgé de 40 ans, taille moyenne

Ces deux nègres, appartenant à l'habitation Mondélice, au quartier de l'Ile-de-Cayenne, sont partis marrons le 27 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Bomba, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, appartenant au sieur Ménage, est parti de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Delphine, nègresse, âgée d'environ 16 ans, taille d'un mètre 472 millimètres (4 pieds 5 pouces), de nation calbary, peau rougeâtre, ayant de petites taches sur le dos, appartenant au sieur Fiévée, est partie de son habitation La Nouvelle-Caroline, au quartier de Mont-Sinéry, le 27 décembre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Boudiou, nègre sénégalais, âgé d'environ 21 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), peau très noire, vêtu d'une chemise de laine bleue, appartenant au sieur Bassigny, est parti marron de l'habitation La Victoire, au quartier de Macouria, le 20 octobre dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

François, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 33 ans, taille ordinaire, peau noire, marquée de petite vérole, appartenant à madame veuve Germain, est parti marron de l'habitation Le Solitaire, au quartier des Cascades, le 30 du mois dernier.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

François (sans signalement), appartenant à Clarisse, femme de couleur libre, est parti marron de Cayenne le 2 janvier courant.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Alcide, nègre, de nation carmentin, âgé d'environ 44 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces), peau très noire

Félicité, nègresse créole, âgée de 44 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (4 pieds 1 pouce), femme du précédent

Mélanie, nègresse créole, âgée de 20 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), fille de la précédente

Janvier, nègre, de nation congo, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

Sapho, nègresse bagou, âgée de 46 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), femme du précédent

Isidore, nègre créole, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), très jolie figure

Lafleur, nègre, de nation congo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces)

Miany, nègre, de nation congo, âgé de 19 ans, taille de 1,778 m, peau très noire

Fanelly, nègresse, de nation bagou, âgée de 38 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, privée d'un œil

Ces cinq nègres et quatre nègresses, appartenant à messieurs Paul et Martial sont partis marrons de l'habitation Sautro le 30 décembre dernier.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

Clément, nègre, de nation calbary, taille haute, tatoué sur les tempes, peau rougeâtre, ayant une chaîne au pied gauche, appartenant à monsieur Durocher, est parti marron de son habitation située au quartier de Mont-Sinéry, le 3 janvier courant.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

Bienvenu, nègre, de nation soso, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), peau rougeâtre

Lindor, nègre, de nation congo, âgé de 43 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), peau très noire

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Sillian, sont partis marrons de l'habitation Bon-Ménage le 12 du présent mois.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Louis, nègre, âgé de 30 ans, peau rougeâtre, appartenant au sieur François Coutard, est marron de son habitation au quartier du Mont-Sinéry, le 21 décembre 1829.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Hector, nègre, appartenant à la demoiselle Fanny Bourdon, est marron de son habitation à Kourou depuis le 4 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Silvain, nègre, âgé de 42 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur Victor d'Aigrepont, est parti marron de son habitation de Kourou, le 8 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Martin

et **César**

Nègres, appartenant à monsieur Delanglade père, sont partis de son habitation à Macouria, depuis le 31 décembre dernier.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Esther, négritte créole, âgée de 10 ans, appartenant à la dame veuve Michely, est partie de Cayenne le 24 du courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

Anne-Marie, négresse, de nation créole, âgée de 25 ans, taille moyenne, peau rougeâtre, jambes malfaites, ayant un collier de corail au cou, et appartenant au sieur Minette, est partie de sa maison de Cayenne le 26 janvier présent mois.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

André 4^e, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 651 millimètres, visage ovale, front couvert, yeux ordinaires, nez gros, bouche grande et grosse, menton enfoncé, cicatrices au-dessus de l'œil, sur les reins et le bas-ventre, appartenant au service colonial, est parti de l'atelier de fouille, le 28 janvier courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

Toussaint, nègre, de nation carmentin, âgé d'environ 45 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, estropié du bras droit

Gabriel, nègre créole, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, peau très noire

Alexandre, nègre congo, âgé d'environ 18 ans, taille d'un mètre 583 millimètres, peau rougeâtre

Adrien, nègre, de nation foulâ, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 720 millimètres, ayant des cicatrices à la jambe gauche

Ces quatre nègres, appartenant à madame Pascaud-Sablon, sont partis de son habitation Les Trois-Amis le 2 du courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

Silvestre, nègre créole, âgé d'environ 47 ans, taille d'un mètre 833 millimètres (5 pieds 6 pouces), commandeur, appartenant à monsieur de Montagu, lieutenant commandant commissaire du quartier de Macouria, parti de son habitation Cesare le 12 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Alexandre, nègre créole, âgé de 39 ans, de petite taille, peau noire et boiteux

Joseph, nègre créole, âgé de 31 ans, peau rougeâtre, petite taille

Suzanne, négresse calbary, âgée de 26 ans, peau rougeâtre, tatouée sur les tempes et sur les bras

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Malin, sont partis marrons de son habitation Mondésir, quartier de Macouria, le premier le 26 décembre dernier, le second le 31 janvier dernier et la 3^e le 12 décembre 1829.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

François, nègre créole, âgé de 45 ans, peau noire, fortement constitué, ayant des favoris et de la barbe
Félix dit Chicadin, nègre créole, âgé de 22 ans, de faible constitution, visage long et maigre, ayant une plaie au pied

Ces deux nègres, appartenant à monsieur de La Pecaudière, sont partis marrons de son habitation Guatimala, quartier de Macouria, le 9 du courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Zaya dit Moustique, nègre calbary, âgé d'environ 15 ans, taille mince, yeux grands, bouche moyenne, jambes cagneuses, appartenant au sieur Pierre Pain, est marron de sa maison de Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Théodore, nègre de 24 ans, appartenant au sieur Enguenard, est parti marron de l'habitation de son maître, quartier du Tour de l'Ile, le 18 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

Doris, négresse de nation calbary, âgée d'environ 17 ans, peau noire, faible constitution, appartenant au sieur Plassan, est partie marronne de la maison de son maître à Cayenne, le 22 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

Petit-Pierre, nègre de 26 ans, créole, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces)

Azor, nègre de nation bagou, 29 ans, taille d'un mètre 806 millimètres (5 pieds 5 pouces)

Antoine, nègre de nation calbary, 32 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces)

Lindor, nègre de nation biby, 21 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds)

L'Aventure, nègre de nation bagou, 48 ans, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces)

Thomas, nègre de nation bagou, 34 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 5 pouces)

Ces 6 nègres, appartenant au sieur Mosse père, sont marrons de l'habitation Boudet, quartier de Montsinéry, depuis le 22 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

Sanssouci, nègre, appartenant à monsieur Malin, est marron de l'habitation Mondésir, depuis le 28 mars dernier.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1^{er} mai 1830, p. 80.

Boudiou, nègre créole, 19 ans, taille d'un mètre 694 millimètres (5 pieds 1 pouce), appartenant à monsieur Bassigny, est parti marron de l'habitation de son maître le 4 du présent mois.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1^{er} mai 1830, p. 80.

Pamphile, nègre galérien, appartenant à l'habitation Decoux, s'est évadé des travaux publics le 13 du courant.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1^{er} mai 1830, p. 80.

Zamore, nègre, environ 24 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, appartenant à monsieur Muraire, est parti marron de Cayenne le 14 avril courant.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1^{er} mai 1830, p. 80.

Casimir, nègre, taille d'un mètre 667 millimètres, peau noire, nez épaté, marron.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

Barre, nègre, de nation rongou, appartenant au sieur Ménage, est marron de la maison de son maître à Cayenne, depuis le 30 mai dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Dominique, nègre, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, ayant douze points noirs au front, tatoué sur les pommettes, le ventre et la poitrine, appartenant au Domaine colonial, est parti marron de l'atelier de fouille le 31 du mois dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Vincent, âgé de 18 ans, commandeur

Lindor, âgé de 26 ans

Etienne, âgée de 53 ans

Champagne, âgée de 21 ans

Laurent, âgée de 12 ans

Brutus, âgée de 5 ans

Louise, âgée de 52 ans

Adèle, âgée de 28 ans

Anne, âgée de 24 ans

Rosalie, âgée de 19 ans

Ursule, âgée de 16 ans

Magdeleine, âgée de 27 ans

Julienne, âgée de 4 ans

Caroline, âgée d'un an

Ces 14 nègres, négresses, négrillons et négrittes, appartenant à madame veuve Discand, propriétaire à Conanama, quartier d'Iracoubo, sont partis marrons le 27 du mois dernier, enlevant une grande pirogue munie de ses voiles, grappin et avirons, et armés de deux fusils et autres armes.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Phanor, négrillon, appartenant à monsieur Rougier, habitant, demeurant audit quartier, a été emmené par les nègres ci-dessus dénommés.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Azor, nègre, appartenant à monsieur Mosse père, a quitté l'habitation Boudet, le 14 juin courant, enlevant un canot, il est armé d'un sabre.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Noël, nègre, de nation congo, 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, visage large, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos, appartenant au Domaine colonial, est parti de l'atelier de fouille le 15 du mois courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Romain, nègre, de nation arada, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

Trajan, nègre, de nation carmentin, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

Françoise, négresse, de nation arada, âgée d'environ 20 ans

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Déjean, sont marrons de l'habitation Le Pactole, située au canal Torcy le 7 du présent mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Prudent, nègre, de nation maniga, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, appartenant à monsieur Renaud-Montrose, est parti de l'habitation La Bijoutière, quartier de Tonnégrande, le 17 du courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Faustin, nègre, appartenant au sieur Dugrez, pharmacien, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 14 juin présent mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Nicolas, nègre, âgé d'environ 25 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant au sieur Coupry, est marron de son habitation à Kourou le 10 du courant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Jacques, nègre créole, appartenant à monsieur Larivot, est parti de son habitation, située Tour-de-l'Ile le 21 du même mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

André, nègre, de nation aoussa, âgé d'environ 48 ans, marqué de petite vérole, vêtu d'une chemise et d'une culotte de toile grise, coiffé d'un chapeau dont la moitié est enlevée.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Hoquet, nègre, âgé de 30 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, faible constitution, vêtu d'une casaque de drap gris et d'un pantalon de même couleur, appartenant à monsieur Engamarre, sont partis de son habitation, à Macouria, le premier le 3 juin, le second le 1^{er} du même mois.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Alexis, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation Belle-Vue, quartier du Tour-de-l'Ile, le 24 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Romulus, nègre, de nation soso, appartenant à monsieur d'Aigrepont, est parti de l'habitation Pariacabo, au quartier de Kourou, le 24 du mois dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Pacifique, nègre, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant au sieur André Berville, est parti de sa maison de Cayenne, le 29 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Rosine, négritte, âgée de 14 à 15 ans, appartenant à Pierre dit La Grandeur, habitant à Tonnégrande, est partie de l'habitation de son maître, le 20 du mois dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Théodore, nègre, de nation soso, âgé de 24 ans, appartenant au sieur Enguehard, est parti de l'habitation de son maître, Matoury, quartier du Tour-de-l'Ile, le 1^{er} août courant, enlevant un canot.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

Rose, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant au nommé Toussaint-Régis, est marronne de l'habitation de son maître depuis le 30 juillet dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

René, nègre, de nation cacanda

Jasmin, nègre, de nation rongou

appartenant aux sieurs Prus et Martin, sont partis marrons de l'habitation Austerlitz depuis le 20 août dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Casimir, nègre, appartenant au nommé Urbain Michaud, marron depuis le 1^{er} mai 1830, a été arrêté à Baduel le 13 août dernier

Léon, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

Théodore, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

Françoise, nègresse appartenant au sieur Déjean, partie marronne depuis le 7 juin 1830, a été arrêtée dans les bois de La Gabrielle, le 24 août dernier, par le détachement envoyé dans ce quartier.

Tarquin, nègre appartenant au même propriétaire, parti marron depuis le 11 février 1829, a été arrêté au même lieu et à la même époque que la précédente.

Noël, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos,

Balata, nègre, de nation biby, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 560 millimètres, tatoué sur la poitrine, le ventre et le bras gauche, forte cicatrice sur l'épaule droite, raccourcissement du 4^e doigt du pied,

Domingue, nègre, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, marqué de 12 points noirs sur le front, tatoué sur les pommettes, le ventre et la poitrine,

Lépide, nègre, âgé de 30 ans, taille de 1,60 m, tatoué entre les sourcils en forme de croix, sur les joues, la poitrine, les flancs, à la nuque, sur le dos et sur le ventre,

Vigilant, nègre, de nation biby, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué entre les sourcils et sur les pommettes, marqué d'une cicatrice sur la poitrine,

Ces cinq nègres, appartenant au domaine colonial et affectés aux travaux de fouille sont marrons les 4 premiers depuis le 23 août dernier et le dernier depuis le 30 du même mois.

Avis du 8 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1830, p. 165.

Anne-Marie, nègresse créole, âgée de 27 ans, de faible constitution, peau rougeâtre, ayant une plaie au pied gauche, vêtue d'un camisa de gingas à grands carreaux et d'une vareuse en coton à frange, appartenant au sieur Minette, est marronne depuis le 1^{er} septembre courant.

Avis du 8 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 11 septembre 1830, p. 165.

Jean-Marie, nègre, de nation rongou, appartenant au sieur Antoine Martin, est parti marron le 7 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

Azolan, négrillon, de nation bagou, âgé de 13 ans, appartenant au sieur Pierre Martin, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 12 du présent mois.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

Ignace, nègre, âgé de 43 ans, appartenant au domaine colonial, est parti de l'habitation Mont-Joly, le 4 du même mois.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

Cloris, négritte, appartenant à la nommée Zéphirine, est partie de la maison de sa maîtresse le 16 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 172.

Ulysse, nègre de nation calbary, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant au sieur Valiany, est marron de la briqueterie de son maître depuis le 27 septembre dernier.

Avis du 1^{er} octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

Adelson, nègre, de nation gorée, âgé d'environ 23 ans, taille de 5 pieds 2 pouces

Télémaque, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 27 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, peau très noire

Ces deux nègres galériens, attachés à la même chaîne, se sont évadés des travaux publics hier le 1^{er} octobre à 10 heures du matin.

Avis du 1^{er} octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

Louis, nègre, de nation gorée, appartenant au nommé Léandre dit Lagotellerie, est marron de l'habitation de son maître, depuis le 1^{er} octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Quinola, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, appartenant au sieur Robert, est marron de l'habitation Blanchard, quartier de l'Ile-de-Cayenne, depuis le 20 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Marseille, nègre de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, tatoué sur le ventre et sur la figure, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Félix, nègre créole, âgé de 27 ans, appartenant au sieur de Longpont, est marron de l'habitation Montabo, quartier de l'Ile-de-Cayenne, depuis le 2 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Célestin, nègre, âgé de 50 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Stanis, nègre créole, âgé de 25 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Romaine, négresse créole, âgée de 45 ans, appartenant au même, est marronne du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Jean-François, négrillon créole, âgé de 13 ans, appartenant au même, est marron du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Marie-Françoise, négritte créole, âgée de 12 ans, appartenant au même, est marronne du même jour.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Toussaint 3^e, nègre, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, tatoué au-dessus des tétons droit et gauche, sur le ventre, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly, depuis le 28 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Cassandre, nègre de nation ibo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 515 millimètres, ayant un orteil du pied droit emporté, appartenant à l'atelier colonial, est parti marron de l'habitation Mont-Joly le 4 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Noël, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 650 millimètres, tatoué fortement sur la poitrine, le ventre et le dos, appartenant au domaine colonial, est marron du 5 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Pompée, nègre, de nation gorée, âgé de 24 ans, malingreux, et vêtu d'une chemise bleue sans manches, appartenant au sieur Marin, est marron de l'habitation de son maître depuis le 6 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Adrien

Augustin

Dacaman

Nègres, appartenant au sieur Prus, habitant, sont marrons du 11 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Henry, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 22 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au sieur Roubaud, est parti marron de Cayenne le 8 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Adonis, nègre, âgé d'environ 29 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, d'une forte complexion, est parti marron de la briqueterie Renouard, avec un pantalon bleu et un chapeau ciré le 11 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Paul, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au nommé Albin dit Lagotellerie, est marron du 11 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Théodore, nègre, âgé d'environ 17 ans, peau rougeâtre, appartenant au sieur Tournié, est parti marron de l'habitation Sablanse, le 13 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Gédéon

Bambou

Ces deux nègres, appartenant à madame de Foucauld, sont partis marrons le 22 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Adonis

Cadmas

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et sont marrons du 19 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Table, nègre, âgé de 44 ans, appartenant à Ferjus, est parti marron de Cayenne où il faisait la journée le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Noël

Télémaque

Premier

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Mosse père et sont marrons de l'habitation Saint-Charles, quartier de Roura, du 20 du courant.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Amélie, négresse, de nation bagou, âgée d'environ 34 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, peau rougeâtre, appartenant à la nommée Elizabeth Bonneau, est partie marronne de Cayenne le 30 octobre 1830.

Avis du 4 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1830, p. 202.

Bonbard, nègre, de nation rongou, vêtu d'un pantalon de grosse toile avec un chapeau de paille, appartenant au sieur Ménage, forgeron, est marron du 2 novembre 1830.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

Mathurin, nègre, âgé de 41 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au sieur Lalanne (Baptiste), est parti marron de l'habitation de son maître armé d'un sabre le 1^{er} du courant.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

Mayeul, nègre, de nation créole, âgé d'environ 48 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant au sieur de Montagu, est marron de l'habitation de son maître du 4 novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

César dit Marcellin, nègre, appartenant au sieur Loyer, est parti marron de l'habitation Mont-Saint-Jacques, le 14 du courant.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

Cacanda, nègre, âgé d'environ 14 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, ayant trois grandes cicatrices sur chaque jour, et appartenant à M. Power est marron du 14 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 213.

Louis, nègre, de nation bibi, âgé de 15 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, peau rougeâtre et vêtu d'un pantalon de casimir noir, appartenant au nommé Bertrand, est parti marron de Cayenne le 9 novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Caroline, négritte, âgée d'environ 12 ans, appartenant au sieur Jo Resse, est partie marronne de Cayenne, emportant avec elle toutes ses hardes le 16 du courant.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Zélie, négresse, âgée d'environ 14 ans, appartenant au sieur Magy, est marronne du 14 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Gertrude, négresse, âgée d'environ 37 ans, ayant les pieds mal faits et appartenant au sieur Douillard ainé, est partie marronne de l'habitation de son maître, sise au quartier Tour-de-l'Île, le 1^{er} novembre 1830.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Augustin, nègre, âgé d'environ 38 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, peau très noire, et fortement constitué, appartenant au sieur Duclerc, est marron de l'habitation de son maître, du 15 novembre 1830.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

Marguerite, négresse, de nation calbary, âgée d'environ 15 ans, appartenant au sieur Louis Henrion, est partie marronne de Cayenne le 23 du courant.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

Romain, nègre, âgé d'environ 48 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, peau très noire, appartenant au sieur Malin, est marron de l'habitation de son maître du 22 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Zéphir Gervais

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Marin, habitant, et sont partis marrons le 24 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

**Victor
Ruffin
Omar
Crispin
Laurent
Michel 1^{er}
Quéto**

Valentin
Tomy
Philidor
Arsène
Alexis

Ces douze noirs appartiennent à monsieur Lesage et sont marrons de l'habitation Le Petit-Cayenne du 28 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Zélima, nègresse, de nation bagou, âgée de 25 ans, taille d'un mètre 611 millimètres, peau rougeâtre, appartenant à la demoiselle Joséphine Olivier, est marronne du 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Eugène, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, taille d'un mètre 75 millimètres, vêtu d'un mauvais pantalon de toile, appartenant au sieur Bouteiller, est parti marron de Cayenne le 27 novembre 1830.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Romain, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant au sieur Magy, est marron du 5 du courant.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Pierre, nègre, appartenant au sieur O'Neil, régisseur de monsieur Fabens, est marron de l'habitation Tilsit, du 12 décembre 1830.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Pascal 2^e, nègre, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant à monsieur de Montforand, est parti marron de l'habitation Beauregard le 15 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 25 décembre 1830, p. 233.

Amélie, nègresse, de nation bagou, âgée d'environ 34 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, appartenant à la demoiselle Elisabeth Bonneau, est marronne du 19 du courant.

Avis du 23 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 53 du 25 décembre 1830, p. 233.

Avis d'arrestation de marrons

Cassius, nègre, du service colonial, arrêté le 13 dudit mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

Noël, nègre, appartenant à madame Cognéau, arrêté le 18 du présent mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

Crispin, nègre, de nation calbary, âgé de 26 ans environ, a été arrêté le 26 décembre dernier, sur l'habitation de monsieur Candolle.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Louche, nègre, de nation rongou, taille d'un mètre 722 millimètres (5 pieds 2 pouces), a été arrêté à Cayenne par un agent de police et conduit à la geôle.

Avis du 8 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1830, p. 6.

Bernard
André
Jean-Baptiste
Charles
Basile, nègres
Patience
et **Ursule**, négresses

appartenant à monsieur Michely, partis marrons de l'habitation La Cordilière, située au quartier de Roura, dans la nuit du 5 au 6 octobre dernier, ont été arrêtés le 20 janvier présent mois, dans les bois d'Organabo, par le détachement envoyé à leur poursuite.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

Oscar, nègre, appartenant à monsieur Delanglade fils, évadé de la geôle le 1^{er} novembre dernier, a été arrêté à Kaw, et conduit à la geôle, où il est en ce moment.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

Arsène, négresse, appartenant à monsieur Fabens, marronne depuis le 13 de ce mois, a été arrêtée sur La Marianne, le 16 dudit mois et conduite à la geôle.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Placide, nègre, appartenant à monsieur Malin, a été arrêté au passage de la pointe Macouria le 19 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

Jean-Baptiste, nègre, de nation bagou, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'une chemise de laine verte, se disant appartenir au sieur Houget, a été arrêté le 20 janvier présent mois, à Kaw et conduit à la geôle de Cayenne.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

Boniface
Horace
Jean-Louis
Lazarino
Roubaud
Babilas
Thomasini

Nègres du service colonial, arrêtés.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

Hélène
et **Didon**

appartenant à monsieur Malin, ont été arrêtées à Cayenne le 5 du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

André 4^e, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 14 février courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Thècle, appartenant au Domaine colonial, arrêté le 17 février de ce mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Saint-Phaur, nègre, appartenant à la dame veuve Brun, a été arrêté à Cayenne le 17 février courant.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

Linval

Antoine
Francisque
Augustin
Etienne
Adrien, nègres,
et la négresse **Charité**

appartenant aux sieurs Prus et Martin, partis marrons de leurs maîtres le 26 février 1829, ont été arrêtés dans les bois de Matoury le 26 février 1830.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

Isidore, nègre,
Félicité
Mélanie
Fanelly, négresses,

marrons de l'habitation Sautreau, au quartier du Tour-de-l'Ile, depuis le 30 décembre dernier, ont été arrêtés dans les bois de Matoury le 26 février dernier.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

John, nègre galérien, évadé des travaux publics le 13 avril présent mois, a été arrêté le 25 du même mois, sur l'habitation de monsieur Bernard.

Avis du 29 avril 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 1^{er} mai 1830, p. 80.

Azor
et **Loridan**

Nègres, grands marrons, appartenant à messieurs Prus et Martin, arrêtés le 28 avril dernier, quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

Jasmin, nègre, grand marron, appartenant aux mêmes propriétaires, arrêté à Kaw le 1^{er} mai courant.

Avis non daté : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 8 mai 1830, p. 86.

Lindor

et **Jacques**, nègres marrons, appartenant au sieur Germain, demeurant à Roura, ont été capturés à Kourou.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Zamore

Nègre calbary, appartenant à monsieur Revoil, comme chargé de la procuration de monsieur Nègre, a été arrêté le 31 mai dernier au quartier du Tour-de-l'Ile.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Antoine, nègre, appartenant à messieurs Couy et Berger, parti marron de l'habitation La Levée, le 18 du présent mois, a été arrêté le 19 suivant et remis à ses maîtres.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Manon, négresse, appartenant à monsieur Fourgassié, a été arrêtée au quartier du Tour-de-l'Ile le 22 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Antoine, nègre, appartenant à messieurs Berger et Couy, a été arrêté le 30 juillet dernier.

Avis du 7 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 7 août 1830, p. 139.

Fleury, nègre, de nation apoto, âgé d'environ 26 ans, taille de 5 pieds 1 pouce, appartenant à monsieur Malin, a été arrêté le 13 du courant, à la pointe de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

Adélaïde, nègresse, de nation calbary, appartenant au sieur Godard, a été arrêtée le 25 juillet dernier, dans les bois du quartier de Kaw, et conduite à Cayenne.

Avis du 13 août 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 14 août 1830, p. 145.

Casimir, nègre, appartenant au nommé Urbain Michaud, marron depuis le 1^{er} mai 1830, a été arrêté à Baduel le 13 août dernier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Léon, nègre, appartenant au sieur Delanglade, marron depuis le 9 août dernier, a été arrêté le 24 du même mois, au quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Théodore, nègre, appartenant au nommé Camille Béhague, marron depuis le 9 août, a été arrêté le 24 suivant sur l'anse.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Françoise, nègresse, appartenant au sieur Déjean, partie marronne depuis le 7 juin 1830, a été arrêtée dans les bois de La Gabrielle, le 24 août dernier, par le détachement envoyé dans ce quartier.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Tarquin, nègre, appartenant au même propriétaire, parti marron depuis le 11 février 1820, a été arrêté au même lieu et à la même époque que la précédente.

Avis du 2 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 4 septembre 1830, p. 161.

Castor, nègre, appartenant à monsieur Delanglade, a été arrêté en marrognage le 21 du présent mois au quartier de Mont-Sinéry.

Avis du 22 septembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 25 septembre 1830, p. 173.

Noël

et **Michel 1^{er}**

Nègres, de l'atelier de fouille, ont été arrêtés les 24 et 29 du mois dernier.

Avis du 1^{er} octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

Adelson, nègre, de nation gorée, âgé de 23 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, marron du 1^{er} octobre 1830, a été arrêté le 7 du même mois.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Bienvenu, nègre rongou, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, appartenant aux sieurs Mille et Quinton, a été arrêté le 3 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Cassandra, nègre, de nation ibo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 515 millimètres, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 7 du courant.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Cécile, nègresse, se disant appartenir au sieur Jambe, a été arrêtée et conduite à la geôle le 9 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Casimir, nègre, appartenant au sieur D'Or, a été arrêté le 6 octobre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

L'Espérance, nègresse, appartenant à la nommée Yéyette dite Chouabe, a été arrêtée le 10 octobre au passage de Carouabo et conduite à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Quinola dit Gabriel, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 24 ans, taille d'un mètre 806 millimètres
Marseille, nègre, de nation rongou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 694 millimètres

Ces deux nègres, appartenant au sieur Robert, sont marrons du 20 septembre et ont été arrêtés et conduits à la geôle les mêmes jours que L'Espérance.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Geneviève, nègresse, de nation calbary, appartenant au nommé Cornudet cadet, a été arrêtée le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Toussaint 3^e

Carlos

Ces deux nègres appartiennent au domaine colonial et ont été arrêtés le 17 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Louche, nègre, appartenant au sieur Delanglade fils, a été arrêté et conduit à la geôle le 1^{er} du courant.

Avis du 4 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 6 novembre 1830, p. 202.

Zélie, nègresse, appartenant au sieur Magy, a été arrêtée le 16 du courant et conduite à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Pantin, nègre, de nation calbary, appartenant au sieur Godard, a été arrêté le 13 décembre présent mois, et conduit à la geôle le 14 dudit.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Neptune, nègre, de nation gorée, marron du 13, arrêté le 14 décembre et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Avis de retour de marrons

Thomasini

Pekin

Nègres du service colonial, rentrés le 7 de ce mois.

Avis du 24 décembre 1829 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1830, p. 3.

Delphine, nègresse, est revenue chez son maître, le sieur Fiévée, habitant propriétaire, le 2 de ce mois.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

Pamphile

Adrien

et Barbin

Nègres, de l'habitation La Levée, au quartier du Tour-de-l'Ile, marrons depuis le 27 octobre dernier, sont rentrés chez leur maître le 12 janvier courant.

Avis du 14 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1830, p. 10.

**Raphaël
Ali
Azor
et Prosper**

Marrons depuis le 15 décembre dernier, appartenant à la nommée Thérèse Bédé, sont rentrés sur son habitation le 11 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1830, p. 13.

**Martin
et César**

Nègres, appartenant à monsieur Delanglade père, marrons depuis le 31 décembre dernier, sont rentrés le 12 du courant.

Avis du 28 janvier 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1830, p. 17.

Clément, nègre, appartenant à monsieur Durocher, marron depuis le 3 janvier dernier, est rentré chez son maître le 1^{er} du présent mois.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1830, p. 25.

André, appartenant à la veuve Frontin.

Avis du 12 février 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1830, p. 29.

**Antoine
Jean-Pierre
et Doudon**

Nègres du Domaine colonial, marrons de l'atelier de fouille le 21 du mois de février dernier, sont rentrés le 25 du même mois.

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

**Janvier
Miany
Alcide
Isidore
et Sapho**

Marrons de la même habitation [Sautreau, quartier du Tour-de-l'Ile], sont rentrés à la même époque [le 26 février dernier].

Avis du 4 mars 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 6 mars 1830, p. 38.

Jean-Baptiste, nègre, appartenant à messieurs Mille père et Quinton, est rentré sur l'habitation de ses maîtres le 22 du mois de mai dernier.

Avis du 3 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 5 juin 1830, p. 102.

Lindor, nègre, appartenant à monsieur Mosse, marron depuis le 22 février, est rentré le 10 du courant chez son maître.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Prudent, nègre, de monsieur Renaud-Montrose, marron depuis le 17 juin courant, est rentré le 20 suivant.

Avis du 30 juin 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 3 juillet 1830, p. 118.

Azolan, nègre, appartenant au sieur Martin (Pierre), marron du 12 septembre dernier, est rentré le 16 du même mois.

Avis du 1^{er} octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 2 octobre 1830, p. 182.

Anne-Marie, négresse créole, âgée de 27 ans, appartenant au sieur Minette, est rentrée le 25 septembre 1830.

Avis du 15 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 16 octobre 1830, p. 190.

Adonis, nègre, âgé d'environ 29 ans, appartenant à la briqueterie Renouard, est rentré chez son maître le 16 octobre 1830.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Gédéon

Bambou

Ces deux nègres, appartenant à madame de Foucauld et marrons du 20 octobre 1830, sont rentrés le 24 dudit mois.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Table, nègre, appartenant au nommé Ferjus, marron depuis le 16 octobre, est rentré le 28 du même mois.

Avis du 29 octobre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 30 octobre 1830, p. 198.

Augustin, nègre créole, appartenant au sieur Lajonie, est rentré chez son maître le 25 septembre 1830.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 210.

Théodore, nègre, appartenant au sieur Tournié, marron du 13 octobre dernier, est rentré le 25 du même mois.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 210.

Amélie, négresse, de nation bagou, appartenant à Elisabeth Bonneau, marronne du 30 octobre 1830, est rentrée le 5 du courant.

Avis du 12 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 13 novembre 1830, p. 209.

Mathurin, nègre, appartenant au sieur Lalanne (Baptiste), est rentré chez son maître le 12 du même mois.

Avis du 18 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 20 novembre 1830, p. 214.

Cacanda, nègre, âgé d'environ 14 ans, appartenant à monsieur Power, est rentré chez son maître le 18 novembre 1830.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

Caroline, négritte, âgée d'environ 12 ans, appartenant au sieur Jo Resse, est rentrée le 20 du courant.

Avis du 25 novembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 27 novembre 1830, p. 218.

Mayeul, nègre, de nation créole, appartenant à monsieur de Montagu, est rentré chez son maître le 20 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Marguerite, négresse, de nation carbary, appartenant au sieur Henrion (Louis), est rentrée chez son maître le 25 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 4 décembre 1830, p. 222.

Eugène, nègre, appartenant au sieur Bouteille, marron du 30 novembre, est rentré chez son maître le 2 décembre 1830.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Antoine, nègre, appartenant au sieur Eydoux, s'est rendu le 20 octobre dernier au poste de Mana, et a été conduit à la geôle le 4 du courant.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

Louis, nègre, appartenant au sieur Bertrand, marron du 9 novembre dernier est rentré chez son maître le 4 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 18 décembre 1830, p. 230.

1831

Avis de déclaration de marronnage

Tout-Hazard, nègre, de nation bibi, âgé de 31 ans, appartenant à demoiselle Clémence Elmingé, est parti marron de Cayenne le 24 décembre 1830.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1^{er} janvier 1831, p. 2.

Polidore, négrillon, taille d'un mètre 556 millimètres, ayant la lèvre inférieure fort épaisse, vêtu d'un mauvais pantalon de toile, appartenant à monsieur Pain (Pierre), est marron du 23 du courant.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1^{er} janvier 1831, p. 2.

Mathias
Bruneau
Stanis

Nègres, appartenant à monsieur Mosse père, partis marrons le 20 décembre 1830.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1^{er} janvier 1831, p. 2.

Monplaisir
Victor
Zaïre

Noirs, appartenant à monsieur Prus, marrons de l'habitation Austerlitz du 23 du même mois.

Avis du 30 décembre 1830 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 1^{er} janvier 1831, p. 2.

Michel, nègre, de nation carmantin, âgé de 42 ans, taille d'un mètre 710 millimètres, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'Ilet La-Mère, du 2 du courant.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

Quéto
Valentin
Tomy
Arsène
Omar
Victor
Laurent

Ces noirs appartiennent à monsieur Lesage, habitant, rentrés sur l'habitation Le Petit-Cayenne à la suite d'un 1^{er} marronnage ; ils en sont repartis marrons le 7 du même mois.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

Joseph, nègre, appartenant au sieur Magy, est marron du 9 janvier 1831.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

Joseph, nègre, de nation congo, âgé d'environ 40 ans, taille d'un mètre 740 millimètres, tatoué sur le dos et sur l'estomac d'une croix, appartenant au sieur Pavé, est marron du 15 du courant.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

Caprice, négritte, âgée d'environ 10 ans, vêtue d'un camisard et d'une vareuse, appartenant à demoiselle Louise Belline, est partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

Anne-Marie, nègresse, âgée d'environ 30 ans, taille moyenne, ayant beaucoup d'embonpoint, et appartenant à monsieur Marchal, est marronne de l'habitation Le Trésor, quartier de Macouria, du 11 du courant.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

Cimber

Apollon dit Aguimbo

Cambronne dit Bouriki

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Maxime et sont marrons de l'habitation de leur maître du 19 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

Jacques, nègre créole, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Belle-Vue le 9 janvier 1831.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

Alexis

Philidor dit Gorée

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Lesage et sont marrons du 30 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

Pamphile

Catalache

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Duclerc et sont partis marrons de l'habitation Sainte-Agathe, le 1^{er} le 14 janvier dernier et le 2^e le 31 du même mois.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

Joachino, nègre, de nation congo, âgé d'environ 28 ans, tatoué à côté de chaque œil, appartenant à monsieur de Monforand, est parti marron de l'habitation Beauregard le 28 du mois dernier.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 23.

Zéphirin, nègre, de nation bibi, âgé de 20 ans, tatoué sur le front et appartenant à monsieur Ronmy, est marron de la briqueterie Renouard du 2 du courant.

Avis du 10 février 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 12 février 1831, p. 24.

Victor dit Grosse-Tête, négrillon, âgé d'environ 12 ans, taille d'un mètre 333 millimètres, vêtu d'une chemise de ginga et appartenant à monsieur Constantin, est parti marron de Cayenne le 17 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Rosine, nègresse âgée de 21 ans

son enfant, mulâtre âgé de 8 mois

appartenant à monsieur de Longpont est marronne de l'habitation Montabo du 16 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Michel

Galion

André

Alexandre

Marceline

Zome

Ces six noirs appartiennent au sieur Bagot et sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Roura du 28 janvier 1831.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Philibert, nègre créole, âgé d'environ 26 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile, est parti de l'habitation du sieur Fiévée, son maître, armé d'un sabre et d'une hache le 24 février dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

César dit Marcellin, nègre de monsieur Lalanne, négociant, est marron du 20 février dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Gervet, nègre créole, âgé de 44 ans, appartenant au sieur Lenglet, est marron de l'habitation de son maître du 23 décembre 1830.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Etienne, nègre, appartenant au sieur Saint-Philippe, est marron de Cayenne du 27 février dernier

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Alexandre, nègre, de nation rongou, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 720 millimètres, ayant une petite cicatrice au genou droit et au bras gauche, et une longue cicatrice au-dessous de l'épaule gauche, appartenant au domaine colonial, est marron de Cayenne, du 2 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Théodore, nègre, de nation calbary, âgé de 13 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, ayant un collier au cou et appartenant au sieur Etienne Camille, est parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Toussaint, nègre, de nation rongou, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à demoiselle Frédérisca, fille du sieur Camille, est marron de Cayenne du 14 du présent mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Guillaume, nègre, appartenant à monsieur de Beauchère, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Macouria le 3 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Raphaël, nègre, de nation créole, âgé d'environ 34 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, très barbu, appartenant au sieur André Berville, est marron de Cayenne du 10 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Philidor, nègre, âgé d'environ 24 ans, taille moyenne et de nation calbary, appartenant à demoiselle Luce dite Raimbaud, est parti marron de Cayenne le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Madelon, nègresse, de nation calabary, appartenant au sieur Guérin, est partie marronne de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura le 12 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Achille 1^{er}, nègre, de nation congo, âgé de 37 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, très velu, ayant une coupure sur la poitrine et appartenant à l'atelier colonial, est marron du 16 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Adélaïde et son enfant, nègresse, de nation calbary, âgée d'environ 25 ans (son enfant âgé de 8 mois), appartenant au sieur Godard, est marronne de l'habitation dite Cabassou, située au quartier du Tour-de-l'Île du 13 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

**Oreste
Lazarre**

Ces deux nègres appartiennent à monsieur Senelle et sont partis marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier d'Approuague, armés de leurs haches et de leurs sabres et enlevant un vieux canot le 7 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Maximin dit Bouqui

Onézime

Anicet

Zéphirin

Ces quatre nègres appartiennent au même propriétaire et sont marrons de la même habitation, et ont enlevé un vieux canot et emporté leurs haches et leurs sabres du 16 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Michel

Galion

André

Alexandre

Marceline

Zome

Ces six noirs appartenant au sieur Bagot sont rentrés chez leur maître le 6 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Raphaël, nègre, appartenant au sieur André Berville, est rentré chez son maître le 22 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

André, nègre, appartenant à demoiselle Thérèse dite Donez, arrêté le 10 du courant, au quartier des Cascades, a été conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Romain, nègre, appartenant à monsieur Magy, arrêté le 13 du courant, dans la savane Vendôme, a été conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Pierre, nègre, appartenant au sieur O'Neil, marron du 12 décembre 1830, a été arrêté le 5 mars 1831, et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Louis, négrillon de nation bibi, âgé de 13 ans, taille d'un mètre 360 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, est marron du 14 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Gildar, nègre, de nation bagou, appartenant au sieur Berville aîné, est parti marron de Cayenne le 24 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Gilles

Cécé

Ces deux nègres appartiennent au sieur Paul et sont marrons de l'habitation Beauséjour, située au quartier du Tour-de-l'Île du 24 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Gabriel, nègre, âgé de 36 ans, taille d'un mètre 472 millimètres, ayant deux cicatrices, dont une à la jambe et l'autre au visage, appartenant aux sieurs Berger et Couy, est marron de l'habitation La Levée, située au même quartier du 21 mars 1831.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Augustin, nègre bagou, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant au sieur Cornudet cadet, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande le 20 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Lafleur

Mariette

Charles

Castor

Barry

Geneviève

Pauline

Ces sept noirs appartiennent au sieur B. Brun et sont marrons de l'habitation de leur maître avec au canot de pêche qu'ils ont enlevé du 17 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Alcindor

Némorin

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Dayries, leur maître, située au quartier d'Approuague, du 23 mars 1831.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Clément

Victorin

Félix

Gabriel

Bastien

Ces cinq nègres sont partis marrons de l'habitation Ouanary, située au quartier d'Oyapock, et ont enlevé deux coques de canot dans le courant des mois de janvier, février et mars derniers.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 55-56.

Jean Louis

Piter

Nicolas

Thomas

Adélaïde

Basilice

Pomone

Cécile

Catherine

Anne

Aglaé

Ces onze noirs sont partis marrons de l'habitation Saint-Charles, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Mosse, le 2 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Pierre, nègre créole, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, ayant la peau rougeâtre et appartenant au même, est marron de l'habitation Boudet, située au quartier du Mont-Sinéry, du même jour.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Philidor, négrillon, appartenant au sieur Lesage, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Mont-Sinéry, le 8 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Manourou

Grégoire

Zoé

Jacques

Parfait

Ces trois premiers noirs sont marrons de l'habitation de leur maître dite Le Collège, située au quartier d'Approuague, du 25 du mois dernier et les deux autres du 4 de ce mois.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Laurent, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, vêtu d'une chemise rouge et d'une pantalon bleu, appartenant à madame Power, est marron de Cayenne du 6 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Edouard, nègre de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile, armé d'un sabre et d'une hache

Anne, négresse de nation rongou, taille d'un mètre 556 millimètres, âgé de 44 ans

marrons de l'habitation Montalis, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Berteau, son maître, le 2 du présent mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Cornélie

Agathe

Mathurin

Maxime

Ces quatre noirs sont partis marrons de l'habitation Beauséjour, située au quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant au sieur Paul le 15 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Paul, nègre créole, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'un pantalon et d'une chemise, appartenant au sieur Berville père, est marron de Cayenne du 16 de ce mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Alexis, nègre, âgé de 18 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, est parti marron de l'habitation La Cigogne, située au quartier de Tonnégrande, appartenant à madame Aubin, sa maîtresse, armée d'un sabre le 19 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Acarnas, nègre, âgé de 40 ans, taille d'un mètre 580 millimètres, appartenant au domaine colonial, est marron de Cayenne du 22 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Jean-Pierre, nègre, appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly, située au quartier de Cayenne du 28 avril 1831.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 68.

Victor, nègre, âgé de 14 ans, de nation bagou, taille d'un mètre 611 millimètres, vêtu d'un pantalon de coton brun rayé, appartenant au sieur Martineau, est marron du 30 du mois dernier.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 68.

Hortense, nègresse, appartenant à madame Power, est marronne du 2 mai 1831.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Moïse, nègre, âgé de 35 ans, de nation cacanda, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile blanche, d'une chemise de laine en mauvais état et d'un bonnet de laine bleue, appartenant au sieur Vexel, est parti marron le 10 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Laurent

Grégoire

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, appartenant au sieur Marin, leur maître, du 12 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Rachel, nègresse, appartenant à madame Coignaud, est marronne du 15 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Jean Baptiste dit Ira, nègre, appartenant au sieur Berville, est marron de Cayenne du 5 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Adonis, nègre créole, âgé d'environ 56 ans, taille d'un mètre 833 millimètres, peau rouge, appartenant au sieur Roubaud, est parti marron de Cayenne le 16 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Zabeth, nègresse, appartenant au sieur Enguerard, est marronne de l'habitation de son maître, située au Tour-de-l'Ile, du 15 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Bienvenu

André

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Engammare, leur maître, située au quartier de Macouria, du 1^{er} du courant.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Pierre, nègre, âgé de 34 ans, appartenant au sieur J. Marin, est parti marron de Cayenne le 10 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Thomas

Antoine

Jean Baptiste

Laurent

Ambroise

Félix

Maurice

Germain

Crispin

Moïse

Geneviève

Ces onze noirs sont marrons de l'habitation Montabo, dont le sieur de Longpont est fermier, du 17 mai.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Thomas, nègre, de nation congo, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 550 millimètres, ayant une cicatrice ronde sur la tempe droite et appartenant au domaine colonial, est marron du 1^{er} du courant.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Charles dit Pineau, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant au sieur Favard, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura, le 22 du mois dernier.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Adélaïde, négresse, de nation bibi, âgée de 17 ans, taille d'un mètre 361 millimètres, appartenant à madame veuve Mosse, est marronne du 24 du même mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Désirée, négresse, âgée de 22 ans, appartenant au sieur Lajonie, est marronne de l'habitation de son maître, située au quartier de Macouria, du 22 du mois dernier.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Petit-Pierre, nègre créole, appartenant au sieur Larivot, est marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 9 courant.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Françoise, négresse, âgée de 50 ans, appartenant aux sieurs Verneuil et Lefebure, est marronne de Cayenne du 12 courant.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Yau, nègre, provenant de la succession Anfray et appartenant au sieur Houget, est parti marron le 7 de ce mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Tintin, nègre, âgé de 45 ans, ayant une grosse jambe par suite d'érysipèle, appartenant au sieur Douillard ainé, est marron de l'habitation La Providence, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 14 du même mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Hercule, nègre, de nation rongou, âgé de 48 ans, appartenant aux héritiers Decoux, est parti marron de l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura le 27 du mois dernier.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Pateau

François

Adrien

Azor

Alcide

Ces cinq nègres marrons de l'habitation du sieur Victor dit Lagotellerie, située au quartier de Mont-Sinéry, sont partis marrons le 20 du courant.

Avis du 24 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1831, p. 94.

Guimby

Inac

Ces deux nègres sont partis marrons de l'atelier de défrichement de Mana le 5 du courant.

Avis du 30 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1831, p. 97.

Lazard, nègre au sieur Tugny, est marron de Cayenne du 22 du mois dernier

Coutouvoult, de nation malgache, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 554 millimètres, ayant un 8 sur l'épaule droite et appartenant au service colonial, est parti marron de Baduel le 3 du courant.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

Charité, nègresse de nation bagou, âgée de 45 ans, appartenant au sieur Pain (Pierre), est marronne du 8 juillet courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

René, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 3 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Jean-Pierre, nègre appartenant au Domaine colonial, est marron de l'habitation Mont-Joly du 4 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Bastien

Joseph

Michel

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation du sieur Bagot, leur maître, située quartier de Roura, le 4 de ce mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Laurent, nègre âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, appartenant à Mme Power, est marron du 6 courant.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

Madelonette, négritte appartenant au sieur Duchateau, est marronne du 11 du même mois.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

Pierre, nègre, âgé de 34 ans, appartenant au sieur Marin (Joseph), est parti marron le 13 du même mois.

Avis du 21 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1831, p. 114.

Jean-Marie

Archange

Ces deux nègres sont partis marrons de l'habitation L'Amphithéâtre, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 24 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

François, nègre de l'habitation Bourda, est marron dudit lieu du 4 du courant.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

Philippe

Régis

Romain

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation L'Hermitage, appartenant au sieur Magy, leur maître, le 31 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

Numa, nègre, âgé de 34 ans, de nation aoussa, taille d'un mètre 750 millimètres, estropié des deux poignets, est parti marron de chez madame veuve Chauvin, sa maîtresse, le 29 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

Benjamin, nègre âgé d'environ 30 ans, appartenant à la demoiselle Salparis, est marron du 5 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Louis
Linval
Nicolas

Ces trois nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Adélaïde, appartenant au sieur Coupry, leur maître, du 24 du mois dernier.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Thomas
Thiberge

Ces deux négrillons sont partis marrons de chez le sieur Io Romeo, leur maître, le 9 de ce mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Geneviève, négresse, appartenant à madame Pierre Pineau, est marronne de Cayenne du 8 août.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

Hercule
Tomy
Laurent
George
Crispin
Blaise
Janvier
Samba

Ces huit nègres sont partis marrons de l'habitation Le Petit-Cayenne, appartenant à monsieur Lesage, leur maître, le 14 de ce mois.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

Hypocrate dit Bagita
Grison
Thomas

Ces trois nègres appartiennent à l'atelier colonial et sont marrons du 16 de ce mois.

Avis du 25 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1831, p. 131.

Azor, nègre, âgé de 32 ans, de nation bagou, appartenant à demoiselle Anne Algrin, est marron du 23 du mois dernier.

Avis du 1^{er} septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

Apollon, nègre, de nation bibi, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, d'une forte constitution, appartenant à madame veuve Malvin, est marron de l'habitation La Joséphine, située au quartier de Tonnégrande du 29 du même mois.

Avis du 1^{er} septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

Charles, nègre, galérien, est parti marron de la geôle le 1^{er} du courant.

Avis du 1^{er} septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

Ulysse, nègre, âgé d'environ 45 ans, ayant une cicatrice et une plaie à la jambe et une hydrocèle, vêtu d'un pantalon de toile et d'une chemise de ginga, est marron de l'habitation La Reconnaissance, située au quartier de Roura, appartenant au sieur Martin (César), son maître, du 31 du mois dernier.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

Zéphirin, nègre, de nation bibi, âgé d'environ 24 ans, ayant une cicatrice au front, appartenant au sieur Ronmy, est marron du 13 courant.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Augustin, nègre, appartenant au sieur Vincent Cornudet, est parti marron, enlevant un canot de pêche à demoiselle Anne Cléonice dite Vatar le 30 du mois dernier.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Alexandrine, nègresse, de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, vêtue d'un camisa bleu, appartenant à demoiselle Vénus Hauchecorne, est marronne de chez sa maîtresse du 10 du courant.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 151.

Soliman, nègre, ayant le bras droit coupé, appartenant à madame veuve Jahnholz, est parti marron de l'habitation L'Union, située au quartier de Mont-Sinéry, le 29 du mois dernier.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 151.

Joseph, nègre, âgé de 53 ans, appartenant à l'habitation Mont-Saint-Jacques, est parti marron, emportant avec lui une hache, un sabre, une chaudière et une moustiquaire, le 27 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Noël, nègre, âgé de 30 ans, taille moyenne, bégue, appartenant à monsieur Boyard et affermé à madame Coignaud, est marron du 18 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Guimbé

Astérius

Jean Louis

Bastien

Ces quatre nègres de l'atelier de fouille et appartenant au Domaine colonial, sont marmons du 17 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Crispin

Balon

Cupidon

Germain

Marius

Oculi

Raphaël

Joseph Canal

Guillaume Canal

François Canal

Francisque

Césaire

Cosaque

Bataille

Sylvain 2^e

Ces quinze nègres appartiennent à l'habitation domaniale La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, et sont marmons les 11 premiers du 13 septembre courant et les 4 derniers du 16 du même mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Paul, nègre, de taille haute, appartenant à demoiselle Fanny Bourdon, est marron de l'habitation Gros-Bois, située au quartier de Kourou du 9 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Régis, négrillon, appartenant au sieur Toussaint Régis, est parti marron de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Désiré, nègre, appartenant à l'habitation La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, est marron de cet établissement du 13 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Clément, nègre, appartenant à monsieur Lesage, est parti marron de l'habitation Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry, le 26 du mois dernier.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

Florentine, nègresse, de nation calbary, âgée d'environ 18 ans, appartenant à madame veuve Nony, est marronne du 2 de ce mois.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

Janvier, nègre, de nation bagou, taille d'un mètre 722 millimètres, très gros, est marron de l'habitation Blanchard, appartenant à monsieur Robert, son maître, du 3 du même mois.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

Victor, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 15 ans, vêtu d'un pantalon de toile grise, ayant la mâchoire inférieure de côté, est parti marron, emportant une hache, de chez le sieur Martineau, commis-greffier, le 3 du courant.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Sulpice, nègre, de nation calbary, vêtu d'un pantalon de toile, d'une chemise de gingas bleu et d'un vieux chapeau de feutre, est marron de chez le sieur Bonafous, son maître, du 5 de ce mois.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Souvenir

Etienne

Holopherne

Lubin

Apollon

Alfred

Boa

Orosmane

Cléopâtre

Zaïre

Ces dix noirs sont partis marrons de l'habitation La Ressource, située au quartier d'Approuague, appartenant au sieur F. Couy, leur maître, le 29 du mois dernier.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Congo

Providence, sa femme

Alerte

Fanny, sa femme

Brasse

Jean Louis

Hazard

Adèle, sa femme

Grégoire

Ces dix noirs sont partis marrons de l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, emportant avec eux huit haches et dix sabres le 3 du présent mois.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Achille, nègre, appartenant au sieur Guérin, est marron de l'habitation de son maître du 12 courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Neptune

Nicolas dit Baquenelle

Ces deux nègres, appartenant au sieur Dagorn, sont partis marrons de l'habitation Pariacabo le 1^{er} d'octobre courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Théodore, nègre, de nation bagou, provenant de la succession Anfray, est marron du bord de la goélette du sieur François Carrère du 3 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Etienne Toyode, nègre, appartenant au sieur Saint-Philippe, est marron du bord de la même goélette le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Tricolor, nègre, de nation bibi, appartenant au sieur Aubin, est parti marron de la ménagerie de son maître le 5 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Labonté, nègre, appartenant à dame veuve Nony, est parti marron du même lieu et le même jour.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Nicolas, nègre, appartenant au sieur Coupry, est marron de l'habitation de son maître du 8 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Soliman, nègre, âgé de 50 ans, appartenant au sieur Blanchard, est marron de l'habitation de son maître du 21 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Fox

René

Ces deux nègres, appartenant aux sieurs Prus et Martin, sont partis marrons de l'habitation Austerlitz le 21 du courant.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Hercule, nègre, appartenant au sieur Larivot, est marron du 1^{er} de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Julien, nègre, de nation gorée, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 780 millimètres, attaché à la boucherie du gouvernement et appartenant à l'atelier colonial, est marron du 24 du même mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Archange, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, est parti marron dudit établissement le 19 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Nicolas, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz le 21 du mois dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Isidore, nègre, appartenant à madame veuve Brun, affrémé à messieurs Verneuil et Lefébure, est marron de la briqueterie Mapéribou du 27 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Pacifique, nègre, de nation rongou, borgne, appartenant à l'habitation Bourda, est marron du 4 septembre dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Raymond

Romain

Lafortune

Brutus

Ces quatre nègres sont partis marrons de l'habitation Quartier-Général le 1^{er} du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Romulus

Phocion

Jean Louis

Ces trois nègres appartiennent à monsieur Troye et sont marrons de l'habitation Cabassou du 11 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Théodore, nègre, appartenant au sieur Enguerard, est marron de l'habitation L'Espérance, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 4 courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Jacques, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

Florentin

Zamor

Idris

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation dite Césarée, appartenant à monsieur de Montagu, leur maître, le 30 du mois dernier.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Alix, négritte, calbary, âgée de 12 ans, vêtue d'une vareuse et d'un camisa bleu, appartenant à demoiselle Luce Rambaud, est marronne du 3 du courant.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Arsène, négresse, de nation rongou, est partie marronne de l'habitation Eldorado, appartenant au sieur de Bassigny, son maître, le 4 du courant.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221.

Eustache

Augustin

Paulin

Gontran

Jean François

Ces cinq nègres sont marrons de l'habitation Sainte-Agathe, appartenant au sieur Ducler, leur maître, du 9 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221.

Sans-Souci

Lucien

**Augustin
Étrennes
Thémire**

Ces cinq noirs sont partis marrons de l'habitation La Béarnaise, appartenant à monsieur Tonat, leur maître, du 10 du même mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

**Baca
André**

Ces deux nègres sont marrons de l'habitation du sieur Engammare, leur maître, du 11 courant.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

Juba, nègre, appartenant au sieur de Beauchère, est parti marron de l'habitation Bon-Marché, située au quartier de Macouria, le même jour que les deux précédents.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

Avis d'arrestation de marrons

Ruffin, nègre, appartenant au sieur Lesage, marron du 28 novembre dernier, a été arrêté par le détachement envoyé dans le quartier du Mont-Sinéry le 9 janvier.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

Alexandre dit Séide, âgée d'environ 10 ans, vêtue d'un camisard et d'une vareuse, appartenant à demoiselle Louise Belline, est partie marronne le 15 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

André, nègre, appartenant à demoiselle Thérèse dite Donez, arrêté le 10 du courant, au quartier des Cascades, a été conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Romain, nègre, appartenant à monsieur Magy, arrêté le 13 du courant dans la savane Vendôme, a été conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Pierre, nègre, appartenant au sieur O'Neil, marron du 12 décembre 1830, a été arrêté le 5 mars 1831 et conduit à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

René, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté à Roura le 20 mars 1831 et conduit à la geôle de Cayenne le 2 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

André, nègre, appartenant au sieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre, a été arrêté le 27 avril 1831, et conduit à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Alexandre, nègre, de nation bamba, appartenant au sieur Bagot, a été conduit à la geôle le 22 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Jean-Pierre, nègre, du service colonial, a été arrêté le 11 mai 1831 et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Eugène, nègre, appartenant à l'habitation Beauregard, a été arrêté le 3 juin et conduit à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Castor

Geneviève

Ces deux noirs appartiennent au sieur B. Brun, ont été arrêtés le 9 juin et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 16 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1831, p. 89.

Pateau

François

Adrien

Azor

Alcide

Ces cinq nègres, marrons de l'habitation du sieur Victor dit Lagotellerie du 20 du courant, ont été arrêtés le 22 et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 30 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1831, p. 97.

Batilde, négresse, appartenant au sieur Enguehard, a été arrêtée le 6 juillet 1831 et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

Isidore

Noël

Séraphin

Marceline

Ces quatre noirs, marrons de l'habitation de monsieur Kerckove, leur maître, du 1^{er} mai dernier, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Augustin

Lazard

Nègres appartenant au sieur Vincent Cornudet, ont été arrêtés le 7 de ce mois et conduits à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Oreste, nègre, appartenant au sieur Joseph dit Mon-Père, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Artaban, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 8 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Pierre, nègre, créole, appartenant au sieur Blanchard, a été arrêté le 11 du courant et conduit à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Antoine, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle, le 3 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

Castor, nègre, de nation bibi, appartenant au sieur Magy, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle, le 3 du même mois.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

René

Adrien

Ces deux nègres, appartenant aux sieurs Prus et Martin, ont été arrêtés le 7 du courant et conduits à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Charité, nègresse, appartenant au sieur Pierre Pain, a été arrêtée et conduite à la geôle le même jour que les deux nègres ci-dessus mentionnés.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Françoise, nègresse, appartenant aux sieurs Verneuil et Lefébure, a été arrêtée le 7 du courant et conduite à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Régis, nègre, appartenant au sieur Magy, a été arrêté et conduit à la geôle le 8 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

François, nègre, de l'habitation Bourda, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Théodore, nègre, appartenant au sieur Bouard, a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du courant.

Avis du 12 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1831, p. 124.

Guédan, nègre, appartenant au sieur Bordes, a été arrêtée le 18 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

Louis, nègre, appartenant au sieur Bertrand, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

Division, nègre, appartenant au sieur Léon Vigué, a été arrêté le 23 du courant et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1831, p. 131.

Alexis, nègre, appartenant au sieur Larivot, habitant, a été arrêté le 2 du courant et conduit à la geôle le 3 du même mois.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

Grison

Thomas

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et ont été arrêtés le 9 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Barry

Pauline

Ces deux noirs appartenant au sieur Benjamin Brun, ont été arrêtés le 31 du mois dernier et conduits à la geôle le 11 du courant.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

François, nègre, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 10 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Alexandre, nègre, appartenant au sieur Magy, a été arrêté le 13 du même mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Pantin, nègre, appartenant au sieur Godard, a été arrêté le 14 de ce même mois.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Astérius, nègre, appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Pierre, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, a été arrêté encore le même jour.

Avis du 15 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1831, p. 147.

Augustin, nègre, appartenant au sieur Vincent Cornudet, a été arrêté le 16 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Azor, nègre, appartenant au sieur Boquillon, a été arrêté le 24 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Canal, nègre, de l'atelier de fouille et appartenant au Domaine colonial, a été arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Benjamin, nègre, appartenant à demoiselle Salparis, a été arrêté le 26 septembre et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Jean Louis, nègre, appartenant à monsieur Lalanne, négociant, a été arrêté le 26 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Doudou, nègre, du camp Saint-Denis et appartenant à l'atelier colonial, a été arrêté le 24 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Azor, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté le 28 de ce mois et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Adonis 2^e, nègre, appartenant à monsieur Lesage, a été arrêté le 29 septembre dernier et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

Astérius, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 5 du courant.

Avis du 6 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1831, p. 159.

Ovide, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 12 du courant.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Joubin**Basile**

Ces deux nègres appartiennent à l'atelier colonial et ont été arrêtés le même jour.

Avis du 13 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1831, p. 164.

Achille, nègre, appartenant au service colonial, a été arrêté le 12 du courant et conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Jacques, nègre, appartenant aux hoirs Mille (habitation Blanchard), a été arrêté le 23 de ce mois et conduit à la geôle le 24.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Louis, nègre, appartenant au sieur Léandre, a été arrêté le 28 du mois dernier et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Thérésine, négresse, appartenant à demoiselle Viline, a été arrêtée et conduite à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Joseph**Séverin****Romain****Lucie****Hortense****Sophie**

Ces six noirs appartiennent au sieur Renaudin et ont été arrêtés le 2 du courant et conduits à la geôle le 3.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Zéphirin, nègre, de nation calbary, âgé de 24 ans, taille d'un mètre 667 millimètres, appartenant aux sieurs Gibelin et Ronmy, a été arrêté le 4 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

André, négrillon, de nation bagou, âgé de 14 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, appartenant au sieur Michaud, a été arrêté le 3 du courant et conduit à la geôle le 4.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Michaud, nègre, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, a été arrêté et conduit à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Figaro, nègre, au sieur Mathieu, caboteur, a été arrêté le 20 de ce mois et conduit à la geôle le 23.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Fanfan, nègre, appartenant au Domaine colonial, a été arrêté le 24 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 195.

Michaud, nègre, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, a été arrêté et conduit à la geôle le 30 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

Baquenelle, nègre, appartenant au sieur F. Dagorn, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

Geneviève, nègresse, appartenant à dame Pierre Pineau, a été arrêtée et conduite à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Ova, nègresse, appartenant à madame Carmignac, a été arrêtée et conduite à la geôle le même jour que la précédente.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Théodore, nègre, appartenant au sieur Enguerard, a été arrêté le 8 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Cadiche

Joseph

Jean-Pierre

Toussaint

Paul

Adrienne

Adélaïde

Rose

Genny

Lafortune

Ces dix noirs ont été arrêtés dans le quartier de Roura et rendus aux sieurs Fleury et Plassan, leurs maîtres, moins le nommé Lafortune qui a été emmené à Cayenne le 21 du courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

Soliman, nègre, appartenant au sieur Blanchard, a été arrêté le 15 de ce mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

Grégoire, nègre, appartenant au sieur Lalanne, négociant, chargé de pouvoirs du sieur Quesnel, de Rouen, a été arrêté le 16 du courant et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 222.

Avis de retour de marrons

Crispin

Michel 1^{er}

Philidor

Alexis

Ces noirs appartiennent à monsieur Lesage et sont rentrés de marronnage le 6 janvier 1831.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

Tout-Hazard, nègre, de nation bibi, appartenant à demoiselle Clémence Elmingé, est rentré chez sa maîtresse le 31 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 15 janvier 1831, p. 9.

Romain, nègre, appartenant au sieur Magy, est rentré chez son maître, le 10 du courant.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

Victor, nègre, appartenant au sieur Prus, habitant, marron du 4 décembre 1830, est rentré chez son maître.

Avis du 20 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 22 janvier 1831, p. 13.

Joseph, nègre, appartenant à monsieur Magy, est rentré chez son maître le 15 janvier 1831.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

Rose, négresse, appartenant au sieur Toussaint Régis, marronne du 30 juillet 1830, est rentrée chez son maître le 20 janvier 1831.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

Pascal 2^e, nègre, de l'habitation Beauregard, marron du 15 décembre 1830, s'est rendu sur ladite habitation le 22 du courant.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

Caprice, négritte, de demoiselle Louise Belline, est rentrée chez sa maîtresse le 24 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 29 janvier 1831, p. 18.

Félix

Stanis

Jean Baptiste

Ambroise

Jean François

Louis Gabriel

Célestin

Romaine

Marie Française

Ursule

Ces 10 noirs sont partis marrons de l'habitation Montabo à différentes époques et y sont rentrés le 20 du mois dernier.

Avis du 3 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1831, p. 35.

Michel

Galion

André

Alexandre

Marceline

Zome

Ces six noirs appartiennent au sieur Bagot et sont rentrés chez leur maître le 6 mars 1831.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Raphaël, nègre, appartenant au sieur André Berville est rentré chez son maître le 22 du courant.

Avis du 24 mars 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1831, p. 44.

Achille, nègre, de l'atelier colonial, marron du 16 mars 1831, est rentré le 27 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Monplaisir

Zaïre

Noirs, appartenant au sieur Prus, habitant, sont rentrés chez leur maître le 2 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Nicolas, nègre, appartenant au sieur Coupry, marron du 10 juin 1830, est rentré chez son maître le 29 du mois dernier.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Quéto

Valentin

Tomi

Arsène

Victor

Laurent

Ces 6 noirs se sont rendus d'eux-mêmes sur l'habitation Le Petit-Cayenne, appartenant au sieur Lesage, leur maître, le 10 du courant.

Avis du 14 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1831, p. 56.

Philidor, négrillon, appartenant au sieur Lesage, est rentré chez son maître le 20 avril.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Augustin, nègre, appartenant au sieur Cornudet cadet, est rentré chez son maître le 4 du présent mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Gildar, nègre, appartenant au sieur Berville aîné, marron du 24 mars dernier, est rentré chez son maître le 16 de ce mois.

Avis du 28 avril 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1831, p. 65.

Paul, nègre, créole, appartenant au sieur Berville père, marron du 16 avril 1831, est rentré chez son maître, le 29 du même mois.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 69.

Gilles

Narcisse dit Cécé

Mathurin

Maxime

Cornélie

Agathe

Ces six noirs sont rentrés sur l'habitation Beauséjour, situés au quartier de l'Ile-de-Cayenne.

Avis du 5 mai 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1831, p. 69.

Victor, nègre, appartenant au sieur Martineau, est rentré chez son maître le 12 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 4 juin 1831, p. 84.

Rachel, négresse, appartenant à madame Coigneau, est rentrée le 25 du mois dernier.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Piter

Nicolas

Thomas

Cécile

Thérèse

Catherine

Anne

Aglaé

Ces huit noirs sont rentrés sur l'habitation de madame veuve Mosse, leur maîtresse, le 1^{er} du courant.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Laurent, nègre, appartenant à madame Power, est rentré chez sa maîtresse, le 6 de ce mois.

Avis du 9 juin 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1831, p. 85.

Cimber

Apollon

Cambrone dit Bouriki

Ces trois nègres sont rentrés chez le sieur Maxime, leur maître, le 23 du mois dernier.

Avis du 7 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1831, p. 101.

Thélémaque

Jean-Louis

Noël

Premier

Pierre

Azor

Brunot

Mathias

Adélaïde

Pomone

Basilice

Ces onze noirs sont rentrés chez madame veuve Mosse, leur maîtresse, le 5 du courant.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 105.

Petit-Pierre, nègre, appartenant au sieur Larivot, est rentré chez son maître le 13 de ce mois.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 106.

Polymène, nègre, appartenant au sieur Langlais, s'est rendu chez monsieur le commissaire de police et a été conduit à la geôle le même jour.

Avis du 14 juillet 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1831, p. 106.

Thomas

Antoine

Jean-Baptiste

Laurent

Ambroise

Félix

Meurisse

Germain

Crispin

Moïse

Geneviève

Ces onze noirs, marrons du 17 mai dernier, sont rentrés à l'habitation Montabo, d'où ils étaient partis le 20 du mois dernier.

Avis du 4 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1831, p. 121.

Jean-Marie

Archange

Ces deux nègres sont rentrés à l'habitation L'Amphithéâtre, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 9 du courant.

Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Philippe
Romain**

Ces deux nègres sont rentrés chez le sieur Magy, leur maître, le 2 du même mois.
Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

**Thomas
Thiberge**

Ces deux négrillons sont rentrés chez le sieur Io Romeo, leur maître, le 13 du courant.
Avis du 19 août 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1831, p. 128.

Gabriel, nègre, de l'habitation Ouanary, est rentré le 15 août dernier, et a été conduit à la geôle le 27 du même mois.

Avis du 1^{er} septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1831, p. 137.

Laurent, nègre, appartenant à madame Power, est rentré chez sa maîtresse le 5 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1831, p. 141.

Ulysse, nègre, appartenant au sieur Martin (César), est rentré chez son maître le 4 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

**Hercule
Tomy
George
Crispin
Blaise
Janvier
Samba**

Ces sept nègres sont rentrés chez monsieur Lesage, leur maître, le 20 du courant.
Avis du 22 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1831, p. 152.

Noël, nègre, appartenant à monsieur Boyard et affermé à madame Coignaud, est rentré chez son maître le 25 du courant.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

Apollon, nègre appartenant à madame veuve Malvin, est rentré chez sa maîtresse le 30 du mois dernier.

Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

**Louis
Sinval
Nicolas**

Ces trois nègres sont rentrés chez le sieur Coupry, leur maître, le 9 du même mois.
Avis du 29 septembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1831, p. 155.

**Césaire
Cosaque
Bataille
Sylvain 2^e
Crispin
Balon
Cupidon
François Canal
Francisque
Guillaume Canal**

Joseph Canal**Germain****Marius****Oculi****Raphaël****Désiré****Victorin**

Ces dix-sept noirs appartiennent à l'habitation La Gabrielle, dont monsieur de Lagotellerie est fermier, et sont rentrés le 17 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Sulpice, nègre, appartenant au sieur Bonnafoux, boulanger, est rentré chez son maître le 13 du présent mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Etienne, nègre, appartenant au sieur Rougier, habitant propriétaire dans le quartier d'Iracoubo, s'est rendu de lui-même à Cayenne le 25 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1831, p. 176.

Laurent**Clément**

Nègres, appartenant à monsieur Lessage, sont rentrés le 23 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

Alexandrine, négresse, appartenant à demoiselle Venus Hauchecorne, est rentrée le 14 du mois dernier.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

Brasse, nègre, appartenant à l'habitation Le Collège, est rentré le 27 du même mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

Émilie, négritte, appartenant à demoiselle Thérèse Monnier, est rentrée le 5 du courant.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

Anna, négresse appartenant au sieur F. Cumin, est rentrée le 6 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1831, p. 196.

Émile, nègre, appartenant à monsieur Larivot, est rentré le 22 du mois dernier.

Avis du 2 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1831, p. 201.

Isidor, nègre, appartenant à madame veuve Brun, affermé à messieurs Verneuil et Lefébure, est rentré le 3 de ce mois.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Hazard**Congo****Allerte****Jean-Louis****Grégoire****Roche****Adèle****Fanny****son enfant****Provvidence**

Ces 10 noirs, appartenant à l'habitation Le Collège, sont rentrés le 12 du courant.

Avis du 15 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1831, p. 218.

Archange, nègre, appartenant à l'habitation L'Amphithéâtre, est rentré sur ladite habitation le 29 du mois dernier.

Avis du 22 décembre 1831 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1831, p. 221-222.

1832

Avis de déclaration de marronnage

Charles, nègre appartenant à madame veuve Brun, est parti de la briqueterie de sa maîtresse au Mont-Sinéry le 20 décembre 1831.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Joseph, nègre appartenant aux sieurs Detelle, a quitté l'habitation de ses maîtres le 21 dudit mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Marie-Rose, négresse de nation bagou, âgé de 36 ans environ, appartenant au sieur Pavé, est partie de l'habitation de son maître le 10 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Euphrasie, négresse appartenant au sieur Jambe, a quitté la maison de son maître à Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Benjamin, nègre âgé d'environ 31 ans, taille de quatre pieds neuf pouces, de nation calbary, appartenant au sieur Pariset, ancien habitant, est parti de Cayenne le 24 dudit mois.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Pierre

Farcau

Lafleur

Jolivat

Hector

Jean-Baptiste

Joseph

Talma

Allard

Jérôme

Nicolas

Muscadin

Ces douze noirs appartenant à madame veuve Bonnet, habitante à Approuague, ont quitté successivement l'habitation de leur maîtresse du 7 au 20 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Magdeleine, négresse de nation calbary, âgée d'environ 20 ans, taille moyenne, enceinte de 8 mois, appartenant à madame veuve Dufay, est partie de la maison de sa maîtresse à Cayenne le 4 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Esther, négritte âgée de 11 ans, est marronne de chez madame veuve Michely, sa maîtresse, du 5 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

Dauphin, nègre âgé de 35 ans, ayant mal à la jambe, est marron de chez les sieurs Verneuil et Lefébure, ses maîtres, du 8 du même mois.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

Pacifique, nègre rongou, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 667 millimètres (5 pieds), appartenant à monsieur Berville père, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne, le 12 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Etienne dit L'Impossible, nègre bambara, âgé de 55 ans, taille d'un mètre 833 millimètres

Marthe, négresse, femme d'Etienne, de nation calbary, âgée de 50 ans, taille d'un mètre 556 millimètres

Valerine, négresse créole, âgée d'environ 49 ans

Ces nègres et négresses, appartenant au sieur Toussaint Régis, sont partis de Cayenne le 17 du présent mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Laurent, nègre appartenant au sieur Larivot, est marron de la maison de son maître à Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Ova, négresse de nation arada, âgée d'environ 16 ans, taille moyenne, ayant une forte cicatrice à l'une de ses jambes, a quitté la demeure de sa maîtresse la dame Carmagnac le 21 courant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Marceline, négresse âgée de 17 ans, appartenant au sieur Anne-Marie-Guillaume Cyrille, de Cayenne, est partie le 21 dudit mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Thomas, nègre de nation bagou, âgé de 44 ans, est parti marron de l'habitation Les Deux-Rives, appartenant à monsieur B. Bernard, son maître, dans le courant du mois de novembre dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

André, négrillon, appartenant au sieur Michaud, est parti de l'habitation Montagne-Tigres, située au quartier de l'île de Cayenne du 31 janvier 1832.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Antoine, nègre de nation congo, petite taille, ayant les cheveux un peu gris, appartenant au sieur d'Aigrepont (Victor), est marron de l'habitation Pariacabo du 19 du même mois.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Marcelin, nègre âgé de 25 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, vêtu d'une chemise rouge à carreaux et d'un pantalon de toile grise, est parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, le 29 janvier dernier.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Février, nègre appartenant à la succession Marin, est marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 8 février courant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Saladin, nègre de nation rongou, vêtu d'une chemise de laine, d'un pantalon de coutil et d'un chapeau de paille, est parti marron de chez demoiselle Pauline Dominger, sa maîtresse, le 10 février présent mois.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Romulus

Auguste

Ces deux noirs appartenant à monsieur d'Aigrepont sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Kourou du 1^{er} de ce mois.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Alamar, nègre de nation nago, âgé de 39 ans, taille d'un mètre 778 millimètres (5 pieds 4 pouces), vêtu d'un pantalon de grosse toile et d'un chapeau ordinaire, est parti marron de l'habitation La Providence, située au quartier de Tonnégrande et appartenant au sieur Pascal Léandre, son maître, le 13 février courant.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Ouanem, nègre de nation calbary, âgé de 14 ans, est marron de chez madame veuve Bertrand, sa maîtresse, du 17 du même mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Adonis dit Dominique, nègre de nation rongou, âgé de 29 ans, taille d'un mètre 611 millimètres (4 pieds 10 pouces), vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une chemise de ginga et d'un chapeau ordinaire, est absent de la briqueterie Renouard depuis le 12 de ce mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Achille, nègre de nation calbary, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 750 millimètres (5 pieds 3 pouces), rougeâtre et borgne, est marron de l'habitation du sieur Favard (Jacques), du 28 janvier dernier.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Françoise, négresse appartenant à madame veuve Marin, est partie marronne de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 1^{er} mars courant.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

Azopis, négresse calbary, âgée de 30 ans, taille d'un mètre 460 millimètres, tatouée sur le visage et le dos, atteinte d'affection mentale et faisant partie de l'atelier colonial, est marronne de l'ambulance du camp Saint-Denis, du 5 du même mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

Auguste

et **Catherine**, sa femme

Ces deux noirs sont marrons de chez le sieur Barry fils, leur maître, demeurant à Cayenne du 24 février dernier.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

Jean-Louis, nègre créole, taille moyenne, vêtu d'une chemise de laine, d'un pantalon blanc et d'un chapeau de paille, est parti marron de la maison du sieur Bernard Saint-Clair, son maître, propriétaire à Cayenne, le 12 mars courant.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

Émile

Guillaume

Hélène

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Favard, sont marrons de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura du 16 février dernier.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 33.

François, nègre maçon, de nation rongou, taille d'un mètre 498 millimètres, est parti marron de chez le sieur Michely (Stratonis), propriétaire à Cayenne le 13 de ce mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Noël, nègre âgé d'environ 38 ans, ayant plusieurs cicatrices sur le corps, bègue, est parti marron de chez le sieur Boyard, son maître, demeurant à Cayenne le 12 du même mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Romulus
Auguste
Juin

Ces trois nègres appartenant au sieur d'Aigrepont sont partis marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, les deux premiers le 6 février dernier et le troisième le 12 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 37.

Thérèse, nègresse âgée de 24 ans, taille moyenne, a été emmenée de l'habitation du sieur Aubanel, son maître, située au quartier de Kourou, par deux nègres marrons nommés Io et Labonté le 6 février dernier.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 37.

Tricolore, nègre appartenant au sieur Albin, hattier à Kourou, est parti marron dans le courant du mois de janvier présente année (23/03/1832)

Jean-Baptiste dit Boudiou, nègre de nation gorée, âgé d'environ 32 ans, taille moyenne, maigre et fluet, est parti marron de l'habitation Eldorado, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur de Bassigny, son maître, le 4 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Figaro
Pierre
Victorine

Ces trois noirs, appartenant à madame veuve Marin, sont marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile du 19 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Dauphin, nègre de nation bagou, âgé d'environ 32 ans

Philidor, nègre de nation aoussa, âgé de 30 ans

Victor, nègre créole, âgé de 25 ans

Toussaint, nègre créole, âgé de 22 ans

Pierre, nègre créole, âgé de 17 ans

Ces cinq nègres sont partis marrons de l'habitation du sieur Antoine Smith, leur maître, située au quartier de Sinnamary, le 12 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Antoine, nègre de nation rongou, âgé de 28 ans, est marron de chez le sieur Crispain Favard, propriétaire à Cayenne, son maître, du même jour que le précédent.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Gorelier, nègre de nation massinga, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, vêtu d'une chemise de laine bleue et d'un chapeau ciré, est parti marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant au sieur Demolins, son maître, le 26 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Gon, nègresse de nation bagou, âgée de 20 ans, vêtue d'un camisa bleu, appartenant au même propriétaire est partie marronne avec son enfant âgé de 9 mois le même jour et du même lieu que le précédent.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Aubin, nègre créole, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'une chemise de laine, très velu, est marron de Cayenne de chez le sieur Migout, son maître, du 21 de ce mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Magdelaine, nègresse de nation soso, appartenant à demoiselle Aimée Malesco, est partie marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Azor, nègre marron de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, et appartenant au sieur d'Aigrepont, son maître, du 20 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Jasmin, nègre de nation rongou, âgé de 26 ans, forte constitution, peau noire, est parti marron de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour de l'Ile, le 12 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Achille 1^{er}, nègre de nation congo, âgé de 34 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, visage carré, ayant une coupure sur la poitrine et appartenant à l'atelier colonial, est marron de l'atelier de fouille, du 25 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Norine, nègresse appartenant à l'habitation L'Expérience, située au quartier de Kaw, est partie marronne de l'habitation Beauregard où elle était en traitement le 30 mars courant.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Polidore, nègre âgé de 18 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, cheveux rouges, vêtu d'un pantalon de toile, est absent de chez le sieur Pain (Pierre), son maître, demeurant à Cayenne, du 2 avril courant.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

George, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, cou très court, dos voûté, est marron de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 1^{er} du même mois.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Petit-Henri

Achille

Ces deux nègres sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, appartenant à monsieur Déjean, leur maître, le 31 mars dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Thélémaque, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, est marron de cet établissement du 13 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Lafleur, nègre congo, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, est parti marron de l'habitation Montagne-Tigres, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, appartenant au sieur Michaud, son maître, le même jour que le précédent.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Zamor, nègre de nation créole, est marron de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, appartenant au sieur d'Aigrepont, son maître, du 5 de ce mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Louis, nègre, âgé d'environ 18 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, vêtu d'un mauvais pantalon bleu, est marron de chez le sieur Joseph Henri, son maître, propriétaire à Cayenne, du 11 du même mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Janvier

Pèdre

**Édouard
Guimbi**

Ces quatre nègres, appartenant au sieur Robert, sont marrons de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 14 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Asterius, nègre âgé de 26 ans, taille d'un mètre 557 millimètres, marqué de cicatrices sur le front de côté gauche, tatoué sur les tempes, les joues et le ventre, ayant trois petites cicatrices sur le bras droit ;

Grison, nègre âgé de 22 ans, taille d'un mètre 52 millimètres, tatoué aux tempes, ayant des cicatrices au côté gauche des reins ;

Thomas 1^{er}, nègre âgé de 42 ans taille d'un mètre 590 millimètres, tatoué sur le ventre, les bras, le dos, cicatrices entre les épaules et sur un côté du ventre, velu ;

Laurent 1^{er}, nègre âgé de 40 ans, taille d'un mètre 730 millimètres, larges cicatrices sur les mollets, un 8 sur le ventre, tatoué sur la poitrine ;

Ces quatre nègres appartenant à l'atelier colonial sont partis marrons de Cayenne le 20 avril courant.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

Clément, nègre de nation calbary, peau rougeâtre et de haute taille, est parti marron de l'habitation Belle-Terre, située au quartier de Kourou, appartenant au sieur Chènebras, le 16 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Louis, nègre appartenant au sieur Commenges, est marron de l'habitation Vendôme, située au quartier d'Approuague, du 22 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Augustin, nègre appartenant au sieur Franconie (Etienne), est marron de l'habitation de son maître, située au quartier d'Approuague du 23 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Janvier, nègre appartenant au sieur Bernard Jubin, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou du 26 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Tarquin

Figaro

Ajax

Ces trois nègres, appartenant à monsieur Déjean, sont partis marrons de l'habitation Le Pactole, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le même jour que le précédent.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Pacifique, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, appartenant à demoiselle Catherine Colette, propriétaire à Cayenne, est marron de chez le sieur Berville (Jean-Baptiste), où il était en apprentissage du 28 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Bambou, nègre âgé d'environ 25 ans, vêtu d'un pantalon bleu et d'une vareuse, est marron de chez le sieur Marin (Joseph), son maître, demeurant à Cayenne, du 7 mai courant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Séraphin

Pierre

Ces deux nègres, appartenant au sieur d'Aigrepont, sont partis marrons, ayant chacun un collier de fer, de l'habitation Pariacabo, située dans le quartier de Kourou le 2 du même mois.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Misère, nègre âgé de 24 ans, appartenant à la succession Joséphine Decoux, est marron de Cayenne du 6 mai courant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Joseph
Pamphile
Marthe
José

Ces quatre individus, détenus à la geôle comme galériens, sont partis marrons avec leurs chaînes du chemin de Baduel où ils travaillaient le 4 du même mois à 10 h du matin.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Judéas, nègre âgé d'environ 21 ans, est marron de chez le sieur Pellegrin, son maître, demeurant à Cayenne, du 10 mai courant.

Avis du 18 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1832, p. 67.

Domingue, nègre âgé de 24 ans, taille d'un mètre 630 millimètres, ayant 12 points noirs au front et un tatouage à chaque pommette, sur le ventre et la poitrine, appartenant à l'atelier colonial, est parti marron de Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Ali, nègre invalide, taille d'un mètre 666 millimètres, peau rougeâtre

Grégoire, nègre ayant la peau très noire, taille d'un mètre 722 millimètres

Ces deux individus, appartenant à mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, sont partis marrons de l'habitation La Jeune-Clémène, quartier de Tonnégrande, avec leurs sabres, pelles et houes, les 16 mars et 2 avril derniers.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Opportune, négresse appartenant à monsieur de Montagu, habitant propriétaire, est marronne de Cayenne du 31 mai dernier.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 77.

Lafleur, nègre âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 666 millimètres

Joseph, nègre âgé de 26 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, d'une forte complexion

Abufa, nègre âgé de 39 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, ayant les jambes enflées

Gilblas, nègre âgé d'environ 50 ans, taille d'un mètre 722 millimètres

Gervais, nègre âgé de 40 ans, taille d'un mètre 750 millimètres

Ces cinq noirs appartenant au sieur Michaud (Joseph), sont partis marrons de l'habitation La Montagne-Tigres, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, les deux premiers le 31 mai, et les autres le 3 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 77-78.

Léon, nègre âgé de 24 ans, d'une forte complexion

Jérôme, nègre âgé de 26 ans, taille moyenne

Thomas, nègre âgé de 24 ans

Julie, négresse âgée de 18 ans, tatouée sur le visage

Marie, négresse âgée de 17 ans, ayant une cicatrice sur l'estomac

Ces cinq individus, appartenant au sieur Renaudin, sont partis marrons de l'habitation Le Sérail, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 2 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Firmin, nègre de nation congo, appartenant à monsieur Poupon, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 31 mai dernier.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

Alexandre, nègre de nation bagou, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, vêtu d'une chemise de laine et d'un chapeau ciré, est parti marron, armé d'un sabre d'abattis et enlevant un canot, de l'habitation La Cigogne, située au quartier de Tonnégrande, et appartenant au sieur Jambe, son maître, le 3 juin courant.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

Division, nègre appartenant au sieur Simian, habitant du quartier de Macouria, est marron de Cayenne, où il était en traitement, du 25 février dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

Adelson, nègre âgé d'environ 22 ans, est parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, propriétaire en ville, le 21 juin dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

Rose, négresse créole, âgée d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Dejean, est marronne de Cayenne, du 22 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 85.

Victor, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, est parti marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 25 juin courant.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Jérémie

Noël

Aimable

Ces trois nègres appartenant aux sieurs Prus et Martin sont partis marrons de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile les 3, 8 et 16 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Moïse, nègre de nation gorée, vêtu d'une chemise et d'un bonnet de laine, est marron de l'habitation Mondésir, située au quartier de Macouria et appartenant à monsieur Malin, son maître, du 19 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Asopis, négresse de nation calbary, taille d'un mètre 460 millimètres, âgée de 30 ans, tatouée sur le visage et le dos, appartenant au domaine colonial, est partie marronne du camp Saint-Denis le 22 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Narcisse, nègre ayant un doigt coupé, est marron de l'habitation Saint-Félix située au quartier de Macouria du 23 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Antoine, nègre appartenant à l'habitation La Levée, est parti marron de cet établissement le 23 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Frédéric, nègre, de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, peau rougeâtre, est parti marron de l'habitation de madame veuve Tresse, sa maîtresse, située au quartier de Tonnégrande, avec un sabre et un canot, le 2 août courant (10/08/1832) FG 11/08/1832, p. 113

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Joseph, négrillon, âgé d'environ 10 ans, appartenant à madame veuve De Fay, est marron de Cayenne du 3 du même mois.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Edouard, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille d'un mètre 750 millimètres, est parti marron de chez le sieur Marin (Joseph), son maître, domicilié à Cayenne le 5 du présent mois d'août.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Augustin, nègre appartenant au sieur Vincent Cornudet, est parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande le 11 août courant.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

Thomas, nègre de nation congo, est marron de l'habitation Monchoix, quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant au sieur Claude, du 20 du même mois.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

Louis, nègre, âgé de 14 ans, ayant une cicatrice à la lèvre inférieure et appartenant à monsieur Chaila, est parti marron de Cayenne le 21 du présent mois d'août.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

François, nègre âgé d'environ 45 ans, peau rouge, appartenant à l'habitation Guatimala, située au quartier de Macouria, est parti marron de cet établissement le 13 septembre courant.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Labonté, nègre âgé d'environ 28 ans, taille d'un mètre 834 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une chemise de toile blanche et d'un chapeau de paille, est parti marron, armé d'un sabre, de chez le sieur Lacoste (Jean-Baptiste), demeurant à Cayenne, le 17 du même mois.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Isidore, nègre âgé de 28 ans

Héloïse, négresse âgée de 34 ans

Antoinette, négresse âgée de 20 ans

Pauline, négresse âgée de 36 ans.

Ces quatre noirs, appartenant à monsieur Louvrier Saint-Mary (Charles), affermés à messieurs Paul et Martial, sont marrons de l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du même jour que le précédent.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Amélie, négresse âgée de 38 ans

Lorédan, nègre âgé de 26 ans, ayant une chaîne au pied

Ces deux noirs appartenant à messieurs Paul et Martial sont partis marrons de la même habitation le 17 du présent mois de septembre.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Thomas

Joseph

Noël

Henri

Alerte

Louis

Hector

Eugène

Macaire
Lambert
Benjamin
Brasse
Pascal
Eraste
Etienne
Appas
Hélène
Noélette
Véronique
Joséphine
Zémire

Ces 21 noirs, appartenant à l'habitation Le Collège, située quartier d'Approuague, sont partis marrons, enlevant deux canots de 28 et 30 pieds, ainsi que leurs sabres et leurs houes dans la nuit du 19 au 29 du présent mois de septembre.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

Mariette, nègresse appartenant à demoiselle Joséphine Piton, propriétaire à Cayenne, est marronne de chez sa maîtresse du 15 du même mois.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

Cécile, nègresse calbary, âgée de 18 ans, tatouée, appartenant à monsieur Monroy, est marronne de Cayenne du 20 septembre courant.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

Victor, nègre appartenant au sieur Vian, cabaretier, est parti marron de Cayenne le 2 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

Jupiter, nègre, appartenant au Domaine colonial, est parti marron du parc des Ponts et Chaussées du 8 du même mois.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

Hippocrate dit Bagita, nègre de nation rongou, âgé de 44 ans, taille d'un mètre 460 millimètres, blessures sur le front, côté gauche, tatoué sur les pommettes et les tétons, 2 B sur le bras gauche, appartenant aussi à l'atelier colonial, est parti marron de l'habitation domaniale de Mont-Joly, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 9 du présent mois d'octobre.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

Premier, nègre de nation carmantin, âgé d'environ 40 ans, taille élevée, peau très noire, barbe épaisse
Adélaïde, nègresse

Ces deux noirs, appartenant à madame veuve Mosse et affermés à l'habitation Le Collège, sont partis marrons de cet établissement le premier le 21 juillet et la 2^e le 20 septembre derniers.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Dominique

Gaspard, nègres marrons du 8 août dernier

Philibert, nègre marron du 9 septembre dernier

Zoé, nègresse partie marronne avec **son enfant**, âgé de 2 mois, le 10 du même mois

Parfait, nègre marron du 12 septembre dernier

Régis

Claire, noirs marrons du 20 du même mois

Louis, nègre marron du 1^{er} octobre courant.

Ces huit individus appartiennent à l'habitation Le Collège, quartier d'Approuague.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Coyeau, nègre de nation rongou, ayant une dartre sur le dos et appartenant à monsieur Robert, est marron de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne du 13 du présent mois d'octobre.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Ignace, nègre, appartenant à monsieur Malin, est parti marron de l'habitation dite Mondésir, située au quartier de Macouria, le 11 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Alexandre, nègre âgé de 44 ans, est parti marron armé d'un sabre et d'une hache, habitation dite Sablanse, située au quartier de Macouria, appartenant à monsieur J.-B. Lalanne, son maître, le 15 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Rosette, négresse âgée de 39 ans, taille haute, tatouée sur les deux joues, appartenant à demoiselle Anne Cléonice, est marronne de l'habitation dite Mont-Saint-Pierre, située au quartier de Tonnégrande, du 18 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Janvier, nègre de nation rongou, âgé de 35 ans, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Bellevue, située au quartier du Tour de l'Ile, le 21 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Louis, nègre de nation calbary, âgé de 32 ans, appartenant au Domaine colonial, affecté à l'atelier de fouille, est marron de Cayenne du même jour que le précédent.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Célina, négresse âgée de 20 ans, marronne de Cayenne de chez le sieur Constantin, son maître, du 22 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Ulysse, nègre invalide, âgé d'environ 30 ans, provenant de la succession Cousin et appartenant à monsieur Blanchard, est marron de Cayenne du 23 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Narcisse, nègre de nation saracoulé, âgé de 39 ans, ayant un doigt de la main coupé

Frontin, nègre de nation bagou, âgé de 20 ans.

Ces deux individus, provenant de la succession de Lahayrie, sont partis marrons de l'habitation dite Saint-Félix, située au quartier de Macouria le 24 octobre dernier.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

L'Été, nègre appartenant à monsieur Viriot, est marron de Cayenne du 25 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

Figaro

Etienne

Ces deux nègres, appartenant au sieur Mathieu, caboteur, sont partis marrons de Cayenne, enlevant un canot, le même jour que le précédent.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

Zacarie

Bélisaire
Gilles
L'Espoir
Pasencore
Robinson
Boniface
Vincent
Soliman
Cacanda
Julie
Marie

Ces douze noirs, appartenant à monsieur Sauvage, sont partis marrons de l'habitation dite La Marie, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 31 octobre dernier.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

Louis, négrillon âgé d'environ 14 ans, taille d'un mètre 360 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, est marron de Cayenne du 1^{er} novembre courant.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

Laplume, nègre âgé d'environ 30 ans, taille d'un mètre 806 millimètres, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une rochambeau de printanière grise et d'un chapeau ciré

Adélaïde, nègresse créole, âgée d'environ 16 ans, vêtue d'un camisa à raies bleues et d'une vareuse paliaca

Ces deux noirs appartenant au sieur Vexel sont marrons de Cayenne, le premier du 1^{er} novembre courant et la nègresse du 7 du même mois.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

François, nègre de nation bagou, taille d'un mètre 498 millimètres, appartenant au sieur Michely (Stratonis), est parti marron de Cayenne le 5 du présent mois de novembre.

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

Rongou, nègre de nation rongou, âgé d'environ 36 ans, taille d'un mètre 638 millimètres, appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, est parti marron le 11 novembre courant.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

L'Automne, nègre bègue, appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 13 du même mois.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Moïse, nègre créole, âgé d'environ 23 ans, parti marron, armé de son sabre, de l'habitation dite Sainte-Agathe, située dans le même quartier le 19 du présent mois de novembre.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Charles, nègre, âgé de 43 ans, appartenant à monsieur Favard, est parti marron de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, depuis les premiers jours du mois de novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

Gabriel, nègre, de nation bibi, taille d'un mètre 610 millimètres, âgé d'environ 35 ans, ayant une cicatrice au front et appartenant à l'habitation La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, est marron du 20 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

Jacques, nègre de nation bibi, âgé de 23 ans

Joseph, nègre de nation bagou, âgé de 24 ans.

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Claude (Blaise), sont partis marrons de l'habitation Monchoix, quartier du Tour de l'Ile, le 24 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

Narcisse, nègre, de nation sarcoulé, âgé de 39 ans, ayant un doigt de la main coupé et provenant de la succession de Lahayrie, est parti marron de l'habitation Saint-Félix, quartier de Macouria, le 15 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

Adonis

Antoine

Amélie

Ces trois noirs, appartenant à monsieur Paul et à la succession Martial, sont marrons de l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, le premier du 30 novembre dernier et les deux autres du 3 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1832, p. 189.

Arsène, négresse âgée de 16 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, partie marronne de l'habitation dite Eldorado, située au quartier de Kourou, dans les premiers jours du mois de novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Mitraille, nègre, âgé de 22 ans

Telasco, idem de 16

Isidore, idem de 21

Zéphirin, idem de 20

Ces quatre esclaves provenant de la succession Toulmé sont marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Kourou, du 20 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Marie, négresse, âgé de 40 ans, peau rougeâtre, appartenant à monsieur Berteau, partie marronne de Cayenne le 28 novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Anne-Marie, négresse âgée de 28 ans, appartenant à monsieur Minette, est marronne de Cayenne du 2 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Alexandre, nègre âgé de 19 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, est parti marron de l'habitation dite Les Trois-Amis, située au quartier de l'Ile de Cayenne et appartenant à madame Pascaud-Sablon, sa maîtresse, le 7 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Porus, nègre âgé de 20 ans

Gaston, idem de 18

Ces deux nègres, appartenant à l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont partis marrons de cet établissement le 14 du présent mois de décembre.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Grégoire, nègre, âgé de 39 ans

Dominique, idem de 47 ans

Mariette, négresse, âgée de 37 ans

Ces trois noirs appartenant à madame veuve Marin sont partis marrons de l'habitation site Sainte-Catherine, située au quartier du Tour de l'Ile, le 15 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

**Marceline
Hermine**

Ces deux nègresses, appartenant à demoiselle Ethelinde Marès, propriétaire, sont marronnes de Cayenne du 20 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Baca, nègre âgé d'environ 40 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, barbe grise, appartenant à l'habitation dite La Levée, est partie marronne de l'habitation, située au quartier du Tour-de-l'Ile, le 17 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

Avis d'arrestation de marrons

Joseph, nègre appartenant au sieur Detelle, a été arrêté le 23 du même mois à Cayenne et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Euphrasie, nègresse appartenant au sieur Jambe, a été arrêtée au même lieu le 26 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Phocion

Jean-Louis

Nègres appartenant au sieur Troye, ont été arrêtés à Roura le 27 dudit mois et conduits à la geôle le 2 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Fox, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêté dans le courant du mois de novembre dernier et conduit à la geôle le 10 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

René

Nicolas

Ces deux nègres appartiennent aux mêmes et ont été arrêtés dans le quartier de Kaw le 7 de ce mois et conduits à la geôle le 10.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

N..., un nègre, arrêté en état de marronnage le 7 janvier courant par un chasseur du poste de Macouria, conduit à Cayenne et déposé à la geôle, ne sait dire son nom ni celui de son maître.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

Théodore, nègre de nation bagou, âgé d'environ 14 ans, appartenant à la demoiselle Marie-Claire, marron depuis le 21 dudit mois, a été arrêté le 26 suivant.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

André

Bienvenu

Nègres appartenant au sieur Engamare, propriétaire, qui avaient quitté la maison de leur maître à Cayenne le 1^{er} juin 1830, ont été arrêtés le 16 du courant à Macouria et conduits à la geôle.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Jean, nègre appartenant au sieur Trillet, habitant, marron du 28 janvier dernier, a été arrêté le 29 dudit mois au poste de Macouria et conduit à la geôle.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Grégoire, nègre appartenant à madame veuve Charlemont, marron depuis plus d'un mois, a été arrêté le 31 janvier dernier et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Archange, nègre appartenant au sieur Marin Joseph, a été arrêté le 13 février présent mois et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Rémy, nègre appartenant au sieur Renaudin, a été arrêté le 16 de ce mois au passage du dégrad des Cannes et conduit à la geôle le lendemain 17.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Clara, négresse, appartenant aux sieurs Prus et Martin, a été arrêtée le 23 février courant et conduite à la geôle le même jour.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Jean-Pierre, nègre appartenant au Domaine colonial, affecté à l'habitation Mont-Joly, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que la précédente.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

N..., on a arrêté le 5 mars courant, dans le quartier du Tour-de-l'Île, un jeune nègre ne sachant dire son nom ni celui de son maître, et il a été déposé à la geôle le lendemain 6.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

Pollux, nègre appartenant à demoiselle Veline, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

André, négrillon appartenant à demoiselle Catherine dite Saint-Louis, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 8 mars courant et rendu à sa maîtresse le même jour.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Ouanem, nègre calbary, âgé de 14 ans, appartenant à dame veuve Bertrand, propriétaire à Cayenne, marron du 10 de ce mois, a été arrêté le 13 suivant et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Théodore, nègre appartenant au sieur Lefébure, marron de Cayenne du 17 de ce mois, a été arrêté le 20 suivant et conduit à la geôle le lendemain 21.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Antoine Juin

Ces deux nègres marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou et appartenant au sieur d'Aigrepont, ont été arrêtés et rendus à leur maître le 1^{er} le 18 mars courant et l'autre le 22 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Thomas, nègre de nation bagou, âgé de 44 ans, marron depuis le mois de novembre dernier de l'habitation Les Deux-Rives, située au quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant à monsieur Bernard, son maître, a été arrêté par un détachement le 29 mars dernier et rendu à son maître le même jour.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Pompée, nègre de nation gorée, âgé de 24 ans, marron de l'habitation Sainte-Catherine, située au quartier du Tour de l'Ile du 6 octobre 1830

Zéphir, nègre de nation bambara, âgé de 45 ans, parti marron du même établissement, le 24 novembre de la même année

Ces 2 nègres appartenant à madame veuve Marin ont été arrêtés par un détachement et rendus à leur maîtresse le 29 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

René, nègre, marron de chez la dame Jérôme, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 3 de ce mois et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Gabriel, nègre de nation gorée, appartenant au sieur Pierre Pineau, habitant du quartier de Tonnégrande, marron du 26 mars dernier, a été arrêté le 9 avril courant et conduit à la geôle le lendemain 10.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Achille 1^{er}, nègre marron du 25 mars dernier

Carlos, nègre marron du 6 avril courant

Ces deux individus, appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés et rendus à leur atelier le 1^{er} le 6 avril courant et l'autre le 9 du même mois.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Tricolore, nègre, parti marron dans le courant du mois de janvier dernier du chantier du sieur Albin, situé au quartier de Kourou, a été arrêté et rendu à son maître le 24 mars dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Oreste, négrillon appartenant au sieur Joseph Mon Père, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 9 de ce mois et conduit à la geôle le jour suivant.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Joseph, nègre appartenant au sieur Bouard, propriétaire à Cayenne, a été arrêté le 10 avril courant et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Édouard, nègre appartenant au sieur Berteau, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 avril courant.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Jean-Louis, nègre appartenant au sieur Godard, marron de l'habitation Cabassou, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Catherine, négresse appartenant au sieur Barry fils, marronne du 24 février dernier, a été arrêtée dans le quartier de Kaw et conduite à Cayenne, où elle a été rendue à son maître le 12 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Édouard, nègre, appartenant au sieur Bertheau, marron de l'habitation Montalis, située au quartier de Roura, du 2 avril 1831, a été arrêté dans le quartier de Kaw et conduit à Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Adélaïde, nègresse appartenant au sieur Godard, marronne avec son enfant, âgé de 20 mois, du 18 mars 1831, a été aussi arrêtée dans le quartier de Kaw et conduite à Cayenne où elle a été rendue à son maître le 12 du même mois.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Gilles, nègre marron de l'habitation du sieur Guillermin, située au quartier de Roura, du 18 avril courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

Sans-Souci

Thémire

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 10 décembre dernier, ont été arrêtés et rendus à leur maître dans le courant de ce mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

L'Été, nègre appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 15 décembre dernier, a été arrêté et rendu à son maître dans le courant du même mois.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

Lodi, nègre appartenant au sieur Joachim Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 27 avril dernier.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Laurent, nègre appartenant au sieur Larivot, marron de l'habitation Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Domingue, nègre appartenant au service colonial, marron de l'atelier de fouille, a été arrêté le 4 de ce mois dans le quartier de Kaw et rendu à son atelier le 6 suivant.

Avis du 11 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1832, p. 63.

Zamor, nègre créole, marron de l'habitation dite Pariacabo, située au quartier de Kourou, du 5 avril dernier

Pierre, nègre, parti marron du même établissement, le 2 mai courant.

Ces deux individus, appartenant au sieur d'Aigrepont, ont été arrêtés dans le quartier de Kourou et rendus à leur maître le 17 de ce mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

Louis, négrillon appartenant aux mineurs Cousas, marron de Cayenne du 28 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Louis, nègre appartenant au sieur Henri Clothilde, marron de Cayenne du 11 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Pacifique, nègre appartenant à Catherine Colette, propriétaire à Cayenne, marron du 28 avril dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Gabriel, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté en état de marronnage dans le quartier de Macouria le 5 juin courant et conduit à la geôle le lendemain 6.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Édouard, nègre appartenant au sieur Marin (Joseph), parti marron de Cayenne le 23 mai dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Pierre, nègre appartenant au même propriétaire, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 6 juin courant.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Zéphirin, nègre appartenant aux sieurs Ronmy et Gibelin, marron de la briqueterie de ses maîtres, située au quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Gervais, nègre appartenant au sieur Lenglet, habitant du quartier de Kourou, marron du 23 décembre 1830, a été arrêté et rendu à son maître le 2 juin courant.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

Jean-Louis, nègre marron de Cayenne du 7 de ce mois

Astérius, nègre marron de Cayenne du 20 avril dernier

Laurent, nègre marron du même lieu et du même jour que le précédent

Ces trois individus, appartenant au Domaine colonial, ont été arrêtés et conduits à la geôle le premier le 10 juin courant et les autres le 14 du même mois.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

Augustin, nègre marron de chez le sieur Vincent Cornudet, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois de juin.

Avis du 15 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1832, p. 81.

Marianne, négresse, appartenant à monsieur Viriot, habitant du quartier de Macouria, marronne du 21 février 1832, a été arrêtée et rendue à son maître le 28 mai dernier.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Io, nègre appartenant au sieur Houget, propriétaire à Cayenne, et provenant de la succession Anfray, marron du 5 octobre 1831, a été arrêté le 14 juin courant et conduit à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Thérèse, négresse, absente de chez le sieur Aubanel, son maître, propriétaire dans le quartier de Kourou, du 6 février 1832, a été arrêtée et conduite à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Augustin, nègre appartenant au sieur Fourgassié, évadé des travaux de la chaîne de police le 16 juin courant, a été arrêté en ville le 18 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Monplaisir, nègre appartenant aux sieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, du 21 février 1832, a été arrêté le 22 juin courant et conduit à la geôle le lendemain 23.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Marcelin, nègre, parti marron de chez le sieur Guichard, son maître, propriétaire à Cayenne, le 29 janvier 1832, a été arrêté et conduit à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Maxime, nègre galérien, évadé de la geôle dans la nuit du 17 au 18 juin courant, a été arrêté en ville le 23 du même mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Grison, nègre âgé de 22 ans, marron du 20 avril dernier

Thomas 1^{er}, nègre âgé de 42 ans, marron du même jour

Ces deux individus appartenant à l'atelier colonial ont été arrêtés et conduits à la geôle le 27 de ce mois.

Avis du 29 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1832, p. 86.

Romain, nègre, appartenant à monsieur Senez, marron de l'habitation Quartier-Général, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 1^{er} novembre 1831, a été arrêté et remis à son maître le mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Laviolette, nègre, parti marron de l'habitation Mondélice, située au même quartier, a été arrêté et conduit à la geôle le 1^{er} juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Figaro, nègre, marron de l'habitation du sieur Vulcain, habitant du quartier de Sinnamary, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Azor, nègre appartenant au sieur Boquillon, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Oreste, nègre appartenant au sieur Joseph Mon Père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Aurélie, négresse appartenant aux sieurs Prus et Martin, marronne de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêtée et déposée à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Figaro

Février

Ces deux nègres, marrons de l'habitation Sainte-Catherine, située quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à Mme veuve Marin, leur maîtresse, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 5 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Célestine, négresse, appartenant aux sieurs Prus et Martin, marronne de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, a été arrêtée et déposée à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Lafleur

Joseph

Abufa

Gervais

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur Michaud, marrons de l'habitation Montagne-Tigres, du 3 juin dernier, ont été arrêtés dans le quartier de Kaw le 24 du même mois et déposés à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Germain, nègre, appartenant au sieur de Langlade, marron de la briqueterie Mapéribô, quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 11 juillet courant.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

Oreste, négrillon appartenant au sieur Joseph Mon Père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

Victor, nègre, appartenant au sieur de Toustain, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 20 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 21 juillet 1832, p. 97.

Claude, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, parti marron de l'habitation Austerlitz le 16 juillet courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

N..., un nègre ne sachant dire son nom, appartenant à Mariette Constance, propriétaire dans le quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 26 juillet courant et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Édouard, nègre, appartenant aux sieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Île, a été arrêté et conduit à la geôle le 8 août courant.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Alexandre, nègre appartenant au sieur Blanchard, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 août courant.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

Couic, nègre appartenant à monsieur Tonat, parti marron de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria dans les premiers jours du mois d'août dernier, a été arrêté le 19 septembre courant et conduit à la geôle le lendemain 20.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Théodore, nègre âgé d'environ 15 ans, appartenant à demoiselle Joséphine, propriétaire à Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 21 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1832, p. 125.

Louis, nègre appartenant à messieurs Gibelin et Ronmy, marron de la briqueterie L'Hermitage, située quartier du Tour-de-l'Île, a été arrêté le 23 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 24.

Avis du 28 septembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 23 septembre 1832, p. 147.

Ali, nègre appartenant à monsieur Fourgassié, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

Roch, nègre marron du 8 août dernier

Henri, nègre marron du 12 août dernier

Ces deux individus, appartenant à l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, ont été arrêtés le 10 octobre courant, conduits à Cayenne le 14 suivant, où ils ont été mis à la geôle.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Moïse, nègre appartenant à l'habitation Sainte-Agathe, située au quartier de Macouria, marron de cet établissement, a été arrêté le 14 octobre courant et déposé à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Jean-Louis, nègre appartenant au sieur Bernard Jubin, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Antoine, nègre appartenant à l'habitation La Levée, marron du 25 juillet dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Rémy, nègre appartenant au sieur Coignaud, marron de Cayenne, où il faisait la journée, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Marcellin, nègre appartenant au sieur Jambe, marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Tonnégrande, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 octobre courant.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Marie-Louise, négresse, appartenant à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, a été arrêtée le 28 octobre dernier et conduite à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

N..., un nègre ne sachant dire son nom ni celui de son maître, a été arrêté dans le quartier du Tour-de-l'Ille le 31 octobre dernier et conduit le même jour à Cayenne où il a été déposé à la geôle.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

Léon, nègre appartenant au sieur Adolphe dit Noyer, marron de Cayenne du 2 novembre courant, a été arrêté le 4 courant et conduit à la geôle le lendemain 5 (09/11/1832)

Avis du 9 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1832, p. 172.

Ganimède, nègre appartenant à l'habitation Mondélice, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté le 14 novembre courant et conduit à la geôle le 16 du même moi.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Augustin dit Lazard, nègre marron de l'habitation de monsieur Fourgassié, son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté le 15 novembre courant et conduit à la geôle le lendemain 16.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Marie L'Espoir

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 31 octobre dernier, ont été arrêtés le 18 novembre courant et conduits à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Jules, nègre âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Hermitage, située au quartier de l'Ile de Cayenne, a été arrêté le 24 novembre dernier et rendu le lendemain à son maître.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

Louis, négrillon âgé de 14 ans, appartenant aux mineurs Cousas, marron de Cayenne du 1^{er} novembre dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

Robinson Boniface

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie, situé au quartier de l'Ile-de-Cayenne du 31 octobre dernier, ont été arrêtés le 4 décembre courant, et conduits à Cayenne où ils ont été provisoirement déposés à la geôle.

Rosillette, négritte âgée de 9 ans, appartenant au sieur Pierre Noyer, marronne de Cayenne, a été arrêtée le 11 décembre courant et conduite à la geôle le lendemain 12.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Léonidas, négrillon, âgé d'environ 11 ans, appartenant à monsieur Guillermin, marron de Cayenne du 12 décembre présent mois, a été arrêté le 13 suivant et conduit à la geôle le lendemain 14.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Charles, nègre, âgé de 43 ans, marron de l'habitation dite La Caroline, située au quartier de Roura et appartenant à monsieur Favard, depuis les premiers jours du mois de novembre, a été arrêté le 13 du présent mois de décembre et déposé à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Hilaire, nègre, âgé d'environ 21 ans, marron de l'habitation de monsieur Donez, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Jean-Bart, nègre d'environ 30 ans, marron de l'habitation de madame veuve Jhanholtz, sa maîtresse, quartier de Kaw, a été arrêté dans le quartier de Roura le 14 décembre courant et conduit le 21 du même mois à Cayenne, où il a été déposé à la geôle.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

Caroline dite Louison, négritte, âgée d'environ 11 ans, marronne de Cayenne de chez la demoiselle Frédériska, sa maîtresse, du 23 du présent mois, a été arrêtée et conduite à la geôle le lendemain 24.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

Avis de retour de marrons

Benjamin, nègre appartenant au sieur Pariset, ancien habitant, est rentré chez son maître le 24 décembre 1831.

Avis du 5 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1832, p. 2.

Bastien, nègre appartenant au Domaine colonial, est rentré le 11 du présent mois de janvier.

Avis du 12 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1832, p. 6.

Pierre
Farcau
Lafleur
Jolivat
Hector
Jean-Baptiste
Joseph
Talma
Allard
Jérôme
Nicolas

Muscadin

Ces douze noirs appartenant à madame veuve Bonnet, habitante à Approuague, sont rentrés d'eux-mêmes à leurs ateliers dans les premiers jours de janvier, présent mois.

Avis du 27 janvier 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1832, p. 13.

Marceline, nègresse âgée de 17 ans, appartenant à Anne-Marie-Guillaume Cyrille, est rentrée d'elle-même chez sa maîtresse le 29 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Pacifique, nègre rongou, âgé de 34 ans, appartenant au sieur Berville père, marron du 12 janvier dernier, est rentré chez son maître le même jour que la précédente.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Azor, nègre de nation calbary, appartenant aux sieurs Prus et Martin, s'est rendu de lui-même à l'habitation Austerlitz le 30 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Jeannette, nègresse, appartenant à l'habitation Decoux, s'est rendue avec son enfant chez monsieur le procureur du roi à Cayenne le 31 janvier dernier.

Avis du 2 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 4 février 1832, p. 17.

Zéphirin, nègre de nation calbary, appartenant aux sieurs Ronmy et Gibelin, marron depuis le 1^{er} de ce mois, s'est rendu de lui-même chez ses maîtres le 9 suivant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Laurent, nègre appartenant au sieur Larivot, marron depuis le 18 janvier dernier, est rentré de lui-même à son atelier le 12 février courant.

Avis du 17 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1832, p. 19.

Louche, nègre appartenant au sieur Delanglade, marron de la briqueterie Mapéribo, s'est rendu de lui-même chez monsieur Abadie aîné, qui l'a fait déposer à la geôle le 22 de ce mois.

Avis du 24 février 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 25 février 1832, p. 20.

Etienne, nègre rougeâtre, marron de chez le sieur Saint-Philippe, son maître, propriétaire à Cayenne, du 24 février dernier, est rentré de lui-même le 26 du même mois.

Avis du 9 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1832, p. 31.

Lucien Lajoie

Ces deux nègres marrons de l'habitation Le Solitaire, située au quartier de Roura, sont rentrés d'eux-mêmes chez le sieur Tugny, leur maître, le 5 mars présent mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Espérance, nègresse de nation calbary, appartenant à demoiselle Henriette, marronne du 21 février dernier, est rentrée chez sa maîtresse le 8 de ce mois.

Avis du 15 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1832, p. 34.

Polymène, nègre appartenant au sieur Langlais, marron du 14 de ce mois, s'est rendu de lui-même à Cayenne le 21 suivant, et a été conduit à la geôle le même jour.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Asopis, nègresse calbary, âgée de 30 ans, atteinte d'affection mentale, marronne de l'ambulance du camp Saint-Denis du 5 mars courant et appartenant à l'atelier colonial, est rentrée audit lieu le 16 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Noël, nègre appartenant au sieur Boyard, marron de Cayenne du 12 de ce mois, est rentré de lui-même chez son maître le 19 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Adonis dit Dominique, nègre rongou, appartenant à la briqueterie Renouard, marron du 12 février dernier, s'est rendu de lui-même sur cet établissement le 24 de ce mois.

Avis du 30 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1832, p. 41.

Dauphin

Philidor

Victor

Toussaint

Pierre

Ces cinq nègres appartenant au sieur Antoine Smith, habitant du quartier de Sinnamary, marrons du 12 mars courant, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 18 du même mois.

Avis du 23 mars 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1832, p. 38.

Grégoire

Pierre

Victorine

Joseph

Thémire

Ces cinq noirs marrons de l'habitation Sainte-Catherine, sise au quartier du Tour-de-l'Ile, appartenant à madame veuve Marin, sont rentrés d'eux-mêmes sur cet établissement le 30 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Dauphin, nègre appartenant aux sieurs Verneuil et Lefébure, parti marron le 8 janvier de cette année, s'est rendu de lui-même chez ses maîtres le 31 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Adonis, nègre congo, marron de l'habitation La Marguerite, située au quartier de Macouria et appartenant à monsieur Viriot, du 21 février de cette année, est rentré de lui-même chez son maître le 26 mars dernier.

Avis du 6 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1832, p. 45.

Alamar, nègre appartenant au sieur Pascal Léandre, marron de l'habitation La Providence, située au quartier de Tonnégrande, est rentré chez son maître le 16 février.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 50.

Philidor dit Couébou, nègre de nation calbary, appartenant au sieur Joseph Sainte-Rose, marron de Cayenne du 5 février dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 7 avril dernier.

Avis du 13 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1832, p. 49.

Marie-Rose, négresse de nation bagou, appartenant au sieur Pavé, marronne de l'habitation Mondésir, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 10 décembre 1831, est rentrée d'elle-même chez son maître le 18 avril courant.

Avis du 20 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1832, p. 52.

Lucien

Augustin

Etrennes

Ces trois nègres appartenant à monsieur Tonat, partis marrons de l'habitation La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 10 décembre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître au commencement du mois d'avril courant.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

Thélémaque, nègre appartenant à l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, marron du 13 de ce mois, est rentré de lui-même dans son quartier, quelques jours après.

Avis du 27 avril 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1832, p. 56.

Janvier

Pèdre

Édouard

Guimbe

Ces quatre nègres, appartenant à monsieur Robert, marrons de l'habitation Blanchard, située au quartier de l'Ile de Cayenne, du 14 avril dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître quelques jours après.

Avis du 4 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1832, p. 60.

Bambou, nègre appartenant au sieur Marin (Joseph), demeurant à Cayenne, marron du 7 mai courant, s'est rendu de lui-même chez son maître, le 16 du même mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

Ali, nègre, parti marron de l'habitation La Jeune-Cléomène, quartier de Tonnégrande le 16 mars dernier

Grégoire, nègre, marron du même établissement, du 2 avril dernier

Ces deux individus, appartenant à mademoiselle Thérèse Pansier, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier, le 17 de ce mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

Judéas, nègre, parti marron de Cayenne de chez le sieur Pellegrin le 10 mai courant, s'est rendu chez son maître le 20 du même mois.

Avis du 25 mai 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1832, p. 69.

Rachel, négresse appartenant au sieur Boyard, marronne de Cayenne du 25 mai dernier, est rentrée d'elle-même chez son maître le 3 du présent mois de juin.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78.

Adelson, nègre appartenant au sieur Guichard, marron de Cayenne du 21 juin dernier, s'est rendu de lui-même chez son maître le 24 du même mois.

Avis du 8 juin 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1832, p. 78 ; avis du 6 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1832, p. 93.

Silvany, nègre, appartenant au sieur Bernard Dieudonné, habitant du quartier de Macouria, marron du 4 juillet courant, s'est rendu de lui-même chez son maître le 21 du même mois.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Zéphirin, nègre marron de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 3 de ce mois

Victor, nègre marron de la même habitation du 25 juin dernier

Ces 2 individus appartenant aux sieurs Prus et Martin sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 23 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1832, p. 105.

Beaucis, négresse, appartenant au Domaine colonial, marronne du 1^{er} août courant, s'est rendue d'elle-même au camp Saint-Denis le 3.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Pierre-Cayenne, nègre dépendant de l'habitation La Gabrielle, affermée à monsieur de Lagotellerie, marron du 5 juillet dernier, s'est rendu de lui-même le lendemain 6.

Avis du 10 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1832, p. 113.

Rongou, nègre de nation rongou, marron de l'habitation La Levée du 12 de ce mois, s'est rendu de lui-même le lendemain 13.

Avis du 24 août 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1832, p. 123.

Cécile, négresse appartenant à monsieur Monroy, marronne du 29 septembre dernier, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 4 du présent mois d'octobre.

Avis du 12 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1832, p. 151.

Thomas, nègre marron du 23 août dernier

Casimir, nègre marron du 12 septembre dernier

Ces deux esclaves, appartenant à messieurs Prus et Martin et absents de l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier dans les premiers jours du présent mois d'octobre.

Avis du 19 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1832, p. 160.

Zamore

Hercule

Monplaisir

Ces trois nègres, appartenant à messieurs Prus et Martin, marrons de l'habitation Austerlitz, située quartier du Tour-de-l'Ile, du 23 août dernier, sont rentrés dans leur atelier dans les premiers jours du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1832, p. 165.

Coyeau, nègre appartenant à monsieur Robert, marron de l'habitation dite Blanchard, du 13 octobre courant, s'est rendu chez son maître le 25 du même mois.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

Céline, négresse, appartenant à monsieur Constantin, marronne de Cayenne du 22 octobre dernier, est rentrée d'elle-même chez son maître le 27 suivant.

Avis du 2 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1832, p. 167.

Narcisse, nègre appartenant à l'habitation Saint-Félix (succession de Lahayrie), située au quartier de Macouria, marron du 24 octobre dernier, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 13 du présent mois de novembre.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Batilde, négresse appartenant à monsieur Enguerard, marronne de l'habitation de son maître, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 2 novembre courant, s'est rendue le 20 du même mois et a été déposée le même jour à la geôle.

Avis du 23 novembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1832, p. 182.

Laplume

Adélaïde

Ces deux noirs âgés de 23 et 16 ans, appartenant à monsieur Vexel, marrons de Cayenne des 1^{er} et 7 novembre dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 28 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

L'Automne, nègre appartenant à monsieur Viriot, marron de l'habitation dite La Marguerite, située au quartier de Macouria, du 13 novembre dernier, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 18 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

**Jacques
Joseph**

Ces deux nègres, appartenant à monsieur Claude (Blaise), marrons de l'habitation dite Monchoix, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 24 novembre dernier, sont rentrés dans leur atelier le 30 du même mois.

Avis du 7 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1832, p. 189.

Clément, nègre âgé de 50 ans, marron du 8 janvier 1831

Appas, nègre âgé de 25 ans, marron du 24 mai 1832

Ces deux noirs marrons de l'habitation dite Ouanari, située au quartier d'Oyapock, se sont rendus d'eux-mêmes dans leurs ateliers ; le premier, le 1^{er} novembre dernier, et l'autre le 16 du même mois.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Silvain, nègre de 45 ans, parti marron de l'habitation dite Pariacabo, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur d'Aigrepont, son maître, le 12 septembre dernier, est rentré de lui-même, dans son atelier, dans le courant du mois de novembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Dominique, nègre, âgé de 28 ans, marron du 8 août dernier

Gaspard, idem de 18 ans, marron du même jour

Philibert, idem d'environ 18 ans, marron du 9 septembre dernier

Zoé, négresse, âgée de 22 ans, et **son enfant**, âgée de 4 mois, marrons du 10 du même mois

Parfait, nègre, âgé de 25 ans, marron du 12 septembre

Louis, idem de 39 ans, marron du 1^{er} octobre

Régis, idem de 27 ans, marron du 20 septembre

Claire, négresse, âgée de 25 ans, marron du même jour

Joseph, nègre, âgé de 24 ans

Noël, idem de 20

Alerte, idem de 39

Louis, idem de 39

Hector, idem de 40

Eugène, idem de 27

Macaire, idem de 25

Lambert, idem de 28

Benjamin, idem de 27

Brasse, idem de 20

Pascal, idem de 26

Eraste, idem de 29

Etienne, idem de 26

Appas, idem de 25

Hélène, négresse, âgée de 26 ans

Noëlette, idem de 21

Véronique, idem de 30

Joséphine, idem de 20

Zémire, idem de 17

Marrons du 19 septembre dernier. Ces 27 noirs, appartenant à l'habitation dite Le Collège, située au quartier d'Approuague, sont rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 12 décembre dernier.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199-200.

Amélie, négresse, âgée de 29 ans, marronne du 3 décembre

Antoine, négrillon, 11 ans, marron du même jour.

Ces deux noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, sont rentrés dans leur atelier le 12 du présent mois de décembre.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Louis, nègre de 14 ans, marron de Cayenne de chez monsieur Chaila, son maître, du 21 août dernier, s'est rendu de lui-même le 19 décembre courant.

Avis du 21 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1832, p. 199.

Alexandre, nègre âgé de 19 ans, appartenant à madame Pascaud Sablon, marron de l'habitation dite Les Trois-Amis, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 7 décembre courant, s'est rendu de lui-même chez sa maîtresse le 26 du même mois.

Avis du 27 décembre 1832 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 29 décembre 1832, p. 204.

1833

Avis de déclaration de marronnage

Ferdinand, nègre, âgé de 27 ans, est marron de l'habitation dite Sablanse, située au quartier de Macouria, et appartenant à messieurs Lalanne, ses maîtres, du 22 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

Bombar, nègre, de nation rongou, âgé de 35 ans, appartenant au sieur Ménage, est parti marron de Cayenne le 31 du même mois que le précédent.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

Oscar, nègre, hollandais, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, peau très noire, vêtu d'une chemise de molleton bleu, est parti marron de la briqueterie dite Mapéribô, située au quartier de Mont-Sinéry, et appartenant à monsieur Delanglade, son maître, le 2 janvier courant.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

Hector, nègre, âgé d'environ 30 ans, vêtu d'un pantalon de toile bleue, d'une veste de drap bleu et d'un chapeau de feutre, appartenant à l'habitation dite Blanchard, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, est marron de Cayenne du 5 du présent mois de janvier.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

Flavien, nègre, âgé de 15 ans, taille d'un mètre 694 millimètres, vêtu d'un pantalon bleu et d'un chapeau de feutre, appartenant à monsieur Power et provenant de monsieur Tugny, est parti marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1833, p. 5.

Jacques, nègre, créole, âgé de 30 ans, peau très noire, vêtu d'un pantalon et d'une chemise de ginga à rayes bleues, appartenant à monsieur Larivot, est parti marron de l'habitation dite Belle-Vue, située au quartier du Tour-de-l'Ile le 30 décembre dernier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Louis, nègre, âgé de 18 ans, appartenant à madame veuve Defay, est marron de Cayenne le 17 janvier dernier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Raphaël, nègre, âgé de 25 ans

Néron, nègre, âgé de 30 ans

Tarquin, nègre, âgé de 31 ans

Ces trois esclaves, appartenant à monsieur Déjean, sont partis marrons de l'habitation dite Le Pactole, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, dans la nuit du 12 au 13 janvier courant.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Dominique, nègre, âgé de 14 ans, appartenant à demoiselle Honorine Magloire, est marron de Cayenne du 21 du même mois de janvier.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Victor, nègre, âgé de 16 ans, appartenant au sieur Viau, cabaretier, est marron de Cayenne du même jour que le précédent.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Jean Pierre dit Bœuf, nègre, rongou, âgé de 25 ans, appartenant à monsieur Noyer, est parti marron de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague le 20 janvier dernier.

Avis du 1^{er} février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

Asterius

Jean Louis

Mana

Joseph

Ces quatre nègres, appartenant au Domaine colonial, sont partis marrons du poste d'Approuague, où ils travaillaient le 23 du même mois que le précédent.

Avis du 1^{er} février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

Théodore, nègre, âgé 26 ans, appartenant à madame veuve Martial, est parti marron de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ille, où il était en subsistance le 30 janvier dernier.

Avis du 1^{er} février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1833, p. 20.

Etrennes, négresse, âgée de 34 ans

Thémire, négresse, âgée de 35 ans

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Tonat, sont partis marrons de l'habitation dite La Béarnaise, située au quartier de Macouria, le 20 janvier dernier.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

Augustine, négritte, âgée d'environ 13 ans, vêtue d'un camisa de toile bleue et d'une vareuse de grosse toile, appartenant à monsieur Gautier (Achille), est marronne de Cayenne de chez monsieur Vessiot, où elle faisait la journée, du 1^{er} février courant.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

Louis dit Couachi, nègre, âgé de 38 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, est marron de l'habitation dite Eldorado, située au quartier de Kourou, du 29 janvier dernier.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

Isidor, nègre, âgé de 49 ans, est parti marron de l'habitation L'Espérance, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur F. Carrère, son maître, à la fin du même mois que le précédent.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

Achille, nègre, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 778 millimètres, peau très noire, est parti marron, emportant un sabre et une hache, de l'habitation dite Bon-Marché, située au quartier de Macouria, et appartenant à monsieur Beauchère, son maître, le 12 janvier dernier.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Soliman, nègre, de nation gorée, appartenant à monsieur Lalanne, est marron de l'habitation dite Sablanse, située au même quartier, du 27 du même mois que le précédent.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Michaud, nègre, de nation rongou, taille moyenne, âgé d'environ 20 ans, est parti marron de Cayenne de chez demoiselle Élisabeth Bonneau, sa maîtresse, le 19 février dernier.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Valère, nègre, calbary, âgé de 60 ans, appartenant à monsieur de Bassigny, est parti marron de l'habitation L'Eldorado, sise à Kourou le 16 février 1833.

Avis du 8 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1833, p. 45.

Bambou, nègre, de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, taille moyenne, attaqué des pians, appartenant au sieur Joseph Mabin, est parti de la maison de son maître à Cayenne le 13 du mois courant.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

Eloi 1^{er}, nègre, âgé de 25 ans, ayant des marques de pian, vêtu d'un pantalon de toile blanche, d'une chemise de laine bleue et d'une chapeau ciré, appartenant au Domaine colonial, est parti marron, armé d'un sabre, de l'habitation dite Baduel, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 17 mars courant.

Avis du 22 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1833, p. 58.

Alexandre dit Conanan, nègre, âgé de 28 ans, taille d'un mètre 732 millimètres, peau très noire, tatoué au front, est marron de l'habitation dite La Jeune-Cléomène, située au quartier de Tonnégrande et appartenant à demoiselle Bédé Pansier, du 27 janvier dernier.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

André, nègre, âgé de 28 ans, est parti marron de l'habitation de monsieur Bouté, son maître, située au quartier de Kourou, le 1^{er} mars courant.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

Jonas, nègre, de nation calbary, taille d'un mètre 694 millimètres, peau rougeâtre

Hermine, négresse, de nation rongou

Ces deux noirs, appartenant à monsieur Michely (Stratonis), sont partis marrons de l'habitation dite La Cordelière, quartier de Roura, le 30 mars dernier.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

Miguel Michel, nègre, âgé de 33 ans

François, nègre, âgé de 26 ans

Ces deux esclaves appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille sont partis marrons de Cayenne les 2 et 11 avril courant.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

Casimir, nègre, bagou, âgé d'environ 26 ans, est parti marron de l'habitation de demoiselle Charlotte, sa maîtresse, quartier de Kourou, le 8 avril courant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Numa, nègre, âgé de 26 ans, de nation aoussa, appartenant à monsieur Lalanne (Célestin), est marron de Cayenne du 9 du même mois que le précédent.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Michel, nègre, de nation arada, âgé de 30 ans, taille d'un mètre 862 millimètres

Bobèche, négrillon, âgé de 12 ans, de nation rongou

Ces deux individus sont partis marrons de l'habitation dite La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Adélaïde, négresse, âgée de 17 ans, vêtue d'un camisa à raies jaunes et blanches et d'une vareuse blanche, est partie marronne de Cayenne de chez monsieur Vexel, son maître, le 30 avril dernier.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Claudine, négresse, calbary, âgée d'environ 19 ans, est marronne de l'habitation dite L'Élisa, quartier de l'Ile de Cayenne, et appartenant à monsieur Candolle, son maître, du 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Gilbert, nègre, créole, âgé de 31 ans, taille d'un mètre 722 millimètres, ayant deux cicatrices sur le front, est parti marron de l'habitation d'Orvilliers, quartier de l'Ile-de-Cayenne, le 6 du même mois que le précédent.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Léon, nègre, bagou, âgé de 35 ans, taille d'un mètre 73 millimètres, appartenant aux mineurs Chatellier, est marron de Cayenne du 6 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Adonis, nègre, âgé de 30 ans

Athalie, négresse, âgée de 24 ans

Amélia, négresse, âgée de 32 ans

Ces trois noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, sont partis marrons de cet établissement le 16 mai courant.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

Louis, nègre, de nation biby, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 557 millimètres, appartenant au sieur Bertrand, est parti marron de la maison de son maître à Cayenne le 19 mai présent mois.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

Etienne dit Mousse, négrillon, âgé d'environ 8 ans, vêtu d'une veste de drap noir et d'un chapeau de paille, appartenant au sieur Dumas, est parti marron de Cayenne le même jour.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

Louis, nègre âgé d'environ 15 ans, taille d'un mètre 38 millimètres, appartenant aux mineurs Cousas, a quitté Cayenne le même jour.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

Jean-Pierre, nègre, âgé de 26 ans

Germain, nègre, âgé de 53 ans

Ces deux esclaves, appartenant à monsieur Noyer, sont partis marrons, enlevant un canot, de l'habitation dite Saint-Pérey, quartier d'Approuague le 26 avril dernier.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1833, p. 101.

Roch, nègre, âgé d'environ 20 ans, taille d'un mètre 666 millimètres, appartenant à l'habitation Le Collège, même quartier, est parti marron, armé d'un sabre, de cet établissement, le 28 du même mois que les précédents.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1833, p. 101.

Alexandre, nègre, âgé de 33 ans, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, est marron de Cayenne du 20 mai courant.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1833, p. 101.

Cidalise, nègre, âgé de 32 ans

Prosper, nègre, âgé de 36 ans

Narcisse, nègre, âgé de 30 ans

Athanase, nègre, âgé de 36 ans

Fingal, nègre, âgé de 39 ans

Mahomet, nègre, âgé de 28 ans

Michel, nègre, âgé de 36 ans

Séraphin, nègre, âgé de 24 ans.

Ces huit individus appartenant à monsieur Noyer père sont partis marrons, enlevant un canot, de l'habitation dite Saint-Pérey, quartier d'Approuague, le 1^{er} mai dernier (07/06/1833).

Avis du 7 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1833, p. 105.

Antoine, nègre, âgé de 28 ans, affermé à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, est marron de cet établissement du 1^{er} juin courant.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

Désirée, nègresse, âgée d'environ 26 ans, de nation rongou, vêtue d'une camisa de toile bleue et appartenant à madame veuve Jeanty Lajauny, est partie marronne de Cayenne le 8 du même mois que le précédent.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

Jean-Baptiste dit Hablacalaam, nègre, âgé d'environ 18 ans, appartenant à madame veuve Dugrez, est marron de Cayenne du 10 du présent de juin.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

Cambrone dit Bouriki, nègre, âgé de 27 ans, taille d'un mètre 834 millimètres

Amélie, nègresse âgée de 26 ans, nation bagou, taille d'un mètre 493 millimètres

Ces deux noirs sont partis marrons de l'habitation du sieur Maxime, leur maître, quartier de Kaw, le 27 mai dernier.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

Eugène, nègre, âgé de 21 ans, est marron de la briqueterie de monsieur Gibelin, son maître, quartier du Tour-de-l'Ile, du 16 juin courant.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

Maurice, nègre, âgé de 44 ans

Omar, nègre, âgé de 61 ans

Valentin, nègre, âgé de 43 ans

Victorin, nègre, âgé de 32 ans

Bernard, nègre, âgé de 27 ans

Hercule, nègre, âgé de 58 ans

Michel 2^e, nègre, âgé de 25 ans

Arsène, nègre, âgé de 23 ans

André, nègre, âgé de 41 ans

Jérôme, nègre, âgé de 31 ans

Victor, nègre, âgé de 37 ans

Ces onze esclaves appartenant à monsieur Lesage sont partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry, le 19 du présent mois de juin.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

Jean-Pierre 2^e, nègre, âgé de 19 ans, marron du 22 mars

Germain, nègre, âgé de 54 ans ; **Jean-Pierre 1^{er}**, nègre, âgé de 27 ans, marrons du 1^{er} juin

Orphée, nègre, âgé de 63 ans ; **Alexandre**, nègre, âgé de 59 ans ; **Tamerlan**, nègre, âgé de 52 ans, marrons du 17 mai

Ces six esclaves appartenant à monsieur Noyer père sont absents de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Alexandre, nègre, âgé d'environ 29 ans, de nation créole, peau rouge, est parti marron de Cayenne de chez sa maîtresse mademoiselle Thérèse Bédé Pansier, le 16 du présent mois de juin.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Narcassisse, nègre, âgé d'environ 20 ans, taille petite, est marron de Cayenne de chez mademoiselle Magdeleine Mahuri, sa maîtresse du 23 juin courant.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Justin, nègre gorée, âgé de 47 ans, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), appartenant à monsieur Donez, du 30 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1833, p. 122.

Adonis, nègre, âgé de 30 ans

Marie-Justine, négresse, âgée de 21 ans

Amélie, négresse, âgée de 30 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du 2 juillet courant.

Avis du 5 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1833, p. 122.

Ismaël, nègre calbary, âgé de 23 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 1^{er} juillet courant.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

Brutus, nègre, âgé de 55 ans

Gustave, nègre, âgé de 25 ans

Antoine, nègre, âgé de 55 ans

Patrocle, nègre, âgé de 36 ans

Phanor, nègre, âgé de 40 ans

Bagatelle, nègre, âgé de 41 ans

Fanny, négresse, âgée de 45 ans

Marrons de l'habitation Saint-François (Roura), du 15 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

Nelson, nègre

Etienne, *idem*

Napoléon, *idem*

Augustin, *idem*

Rosalie, négresse

Dorante, *idem*

Gertrude, *idem*

Marine, *idem*

Gustave, négrillon

Alexandrine, négritte

Marrons de l'habitation dite Montagne-Anglaise (Ile-de-Cayenne), appartenant à demoiselle Esther Fourgassié, du 20 juillet courant.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

Auguste, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur C. Martin, marron de l'habitation Le Reconnaissance (Roura), du 24 du même mois.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

Eugène, nègre, carmantin, âgé de 18 ans, à monsieur Givelin, marron de la briqueterie L'Hermitage (Tour-de-l'Ile), du 2 août 1833.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Céline, négresse, âgée de 28 ans, à l'habitation Sautro (même quartier), marronne du 4 du même mois que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Premier, nègre, bagou, âgé de 32 ans, marron de l'habitation du sieur Urbain Michaud, son maître (Kourou), du 16 juillet dernier.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

**Oreste
Isidore
Socrate**

Nègres, à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague), du 30 du même mois que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Geneviève, nègresse à monsieur Brunet, marronne de l'habitation L'Amédéa, Kourou, dans les premiers jours du présent mois d'août.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Paul, nègre à monsieur Chansibaud, marron de Kourou à la même époque que Geneviève.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

André, nègre foulâ, 32 ans, à madame veuve Frontin, marron de Cayenne, du 14 août courant.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

Gilbert, nègre, âgé de 25 ans, à madame veuve Marin, marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), du 18 août courant.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Faustin, nègre, calbary, âgé de 35 ans, à monsieur Malin, marron de l'habitation Mondésir (Macouria), du 19 août.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Vulcain, nègre, âgé de 27 ans, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marron du 21 du même mois.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Bombar, nègre, rongou, âgé de 34 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne du 26.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Clara, nègresse, âgée de 35 ans, à la succession Joséphine Decaux, marronne de Cayenne du 1^{er} septembre courant.

Avis du 6 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1833, p. 159.

Victoire, négritte, créole, âgée de 14 ans, à monsieur Bouard, marronne de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Adolphe, nègre, âgée de 21 ans, à demoiselle Marie Louise Zelima, marron de l'habitation de sa maîtresse (Kaw), du 25 août dernier.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

Balthazard, nègre, bagou, à monsieur Desmolins, marron de l'habitation Monchoix (Tour-de-l'Ile), du 3 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Antoine, nègre, calbary, âgé de 24 ans, marron de l'habitation La Levée (même quartier), du 11 du même mois.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Jean, nègre, âgé de 40 ans

Tricolore, *idem*, 27 ans

Jasmin, *idem*, 35 ans

Joseph, *idem*, 18 ans

Jeanne, négresse, âgée de 35 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du 14 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Ganimède, nègre, 18 ans, peau très noire, à M. Bidon, marron de l'habitation Mondélice, Ile de Cayenne, du 16 du présent mois de septembre (20/09/1833)

Frédéric, nègre rongou, âgé de 29 ans, marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), à monsieur Pain du 14 septembre dernier.

Avis du 27 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1833, p. 171.

Bill, nègre, créole, âgé de 20 ans, à messieurs Favard et Perségol, marron de l'habitation La Caroline (Roura), du 15 septembre dernier.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

Gille, nègre, âgé de 32 ans

Bélisaire, *dito*, 28 ans

Zacharie, *dito*, 25 ans

Pasencore, *dito*, 28 ans

Julie, négresse, âgée de 28 ans

A monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne), du 1^{er} octobre courant

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

Laurent, nègre, âgé de 22 ans

Médard, *dito*, 22 ans

Cacanda, *dito*, 30 ans

Alexandre, *dito*, 24 ans

Vincent, *dito*, 23 ans

Marc, *dito*, 28 ans

Au même, marrons du même établissement, du 8 du présent mois d'octobre.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

Henry, nègre, âgé de 31 ans

Joseph, *dito*, 27 ans

Pierre, *dito*, 41 ans

Victor, *dito*, 37 ans

A madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, marrons de ladite habitation La Marie, du 8 octobre.

Avis du 11 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1833, p. 179.

Joseph, nègre, bagou, âgé de 28 ans, marron de l'habitation du sieur Alin (Tour-de-l'Ile), le 3 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Rose, négresse, créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Henriette Chouabe, marronne de Cayenne du 4 du même mois.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Coulan, nègre, âgé de 32 ans, à l'atelier colonial, marron du canal Torcy (Ile-de-Cayenne), du 10.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Adonis, nègre, congo, âgé de 32 ans, à demoiselle Jeanne Favard, marron de Cayenne du 12.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Alexandre, nègre, âgé de 39 ans, au sieur Etienne Régis, marron du quartier de Tonnégrande du 9 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Labonté, nègre, à monsieur Trippet, marron de Sinnamary du 10 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

André, nègre, âgé de 18 ans, à messieurs Pottet et Ronmy, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Tour-de-l'Ile), du 5.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Sainfore, nègre, cacanda, 24 ans, à madame veuve Brun, marron de Cayenne du 16.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Anne-Marie, négresse, créole, âgé de 30 ans, à monsieur Minette, marronne de Cayenne du 20.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Grégoire, nègre, âgé de 41 ans

Février, *dito*, âgé de 26 ans

Figaro, *dito*, âgé de 26 ans

Etienne, *dito*, âgé de 25 ans

Isidor, *dito*, âgé de 36 ans

Marrons de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), du 30 octobre dernier.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

Ascagne, nègre, arada, âgé de 20 ans, à monsieur Noyer père, marron de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), du 10 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Eloi, nègre, âgé de 28 ans, au sieur Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), du 22 du même mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Brutus, nègre, congo, âgé de 31 ans, à monsieur Liénard, marron du quartier de Sinnamary du 24.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Joseph-Portugais, nègre, âgé de 42 ans

Jolivat, *dito*, de 26 ans

Firmin, *dito*, de 19 ans

Lambert, *dito*

Tibère, *dito*, de 28 ans

Muscadin, *dito*, de 29 ans

Anne, négresse, âgée de 26 ans

A madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), du 24.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Hector, nègre, âgé de 41 ans

Congo, *dito*, de 38 ans

Marrons de l'habitation Le Collège (Approuague), du 26.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Cuisinier, nègre du sieur Ferdinand, marron du quartier de Kourou du 26.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Achille, nègre, âgé de 34 ans, de l'atelier colonial, marron du même quartier que le précédent du 1^{er} novembre courant.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Etienne, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur de Montagu, marron de l'habitation Césarée (Macouria), du même jour.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Oscar, nègre, âgé d'environ 14 ans, à monsieur Forestier, marron de Cayenne du 2 du même mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Nantes, nègre, âgé d'environ 13 ans, à mademoiselle Thérèse Pensier, marron de Cayenne du 2.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Victor, nègre, âgé de 17 ans, à monsieur Guichard, marchand, marron de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Cadiche, nègre, calbary, âgé de 37 ans, à messieurs Fleury et Plassan, marron de l'habitation La Gironde (Roura), depuis les premiers jours du mois de mars dernier.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

Cécile Bordat, négresse, âgée de 21 ans, marronne du 8 novembre courant

Pauline, négresse, âgée de 16 ans, marronne du même jour

Lafleur, nègre, âgé de 29 ans, marron du 15 du même mois

Roch, *dito*, âgé de 26 ans, marron du 17

Ces quatre noirs appartiennent à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile).

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

Melchior, nègre, âgé de 45 ans

Fiacre, *dito*, de 18 ans

Janvier, *dito*, de 24 ans

Romain, *dito*, de 42 ans

Victorine et son enfant

A madame veuve Marin, marrons de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile) du 15.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

Clément, nègre, bagou, âgé de 35 ans

Célina, négresse, calbary, âgée de 28 ans

Athalie, *idem*, rongou, âgée de 25 ans

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile) du 25 novembre courant.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

Henri dit Providence, nègre, âgé de 27 ans

Henri dit Collège, *dito*, âgé de 25 ans

Antoine, *dito*, âgé de 19 ans

Providence, négresse, âgée de 25 ans

Arsène, *dito*, 25 ans

Ces cinq noirs sont arrons de l'habitation dite Le Collège (Approuague) du 21 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Dalila, négresse, bagou, âgée de 32 ans, à demoiselle Félicité Tournachon, marronne de l'habitation La Montagne, (Macouria) du 24 du même mois.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Jean-Baptiste, nègre, âgé de 18 ans, à madame veuve Dugrez, marron de Cayenne du 25 novembre dernier.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

Parfait, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), du 28 du même mois.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

Julie, négresse, âgée de 31 ans, marronne avec son enfant, âgé de 3 ans, de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile) du 4 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

Louis, nègre, âgé de 21 ans, au sieur Bertrand, marron de Cayenne du 6 du même mois.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

Joseph Portugais, nègre, âgé de 42 ans

Firmin, *idem* de 19 ans

Lambert, *idem* de 19 ans

Tibère, *idem* de 28 ans

Muscadin, *idem* de 29 ans

Anne, négresse, âgée de 26 ans

Virginie, *idem* de 26 ans

Marguerite, *idem* de 26 ans ; marrons du 24 octobre dernier

Faraud, nègre, âgé de 38 ans

Allard, *dito*, de 28 ans

Nicolas, *dito*, de 34 ans

Jérôme, *dito*, de 28 ans

Bastien, *dito*, de 30 ans ; marrons du 2 du présent mois de décembre

Ces treize noirs, à madame veuve Bonnet et monsieur J. Bonnet, sont marrons de l'habitation La Misère (Approuague).

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Mars, nègre, à madame veuve Viriot, marron de l'habitation La Marguerite (Macouria), du 10 décembre courant.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Velina, négresse, bagou, 32 ans, à demoiselle Joséphine Ollivier, marronne de Cayenne du 14.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Suson, négresse, âgée de 18 ans, à demoiselle Rose-Anne-Marie, marronne de Cayenne, du 22 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

Avis d'arrestation de marrons

Isidore, nègre âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Candolle, marron de l'habitation L'Élisa, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 31 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

Bill, nègre d'environ 24 ans, appartenant à messieurs Favard et Perségol, marron de l'habitation dite La Caroline, située au quartier de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 du présent mois de janvier.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

Gaston, nègre appartenant à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, situé au quartier du Tour-de-l'Ile du 14 décembre dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 3 janvier courant.

Avis du 4 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1833, p. 1.

Castor, nègre âgé d'environ 35 ans, appartenant à l'habitation Le Collège, située au quartier d'Approuague, marron de cet établissement depuis la fin du mois de décembre dernier, a été arrêté dans le quartier de Roura le 8 janvier courant et conduit à Cayenne le 16 du même mois. Ce nègre a été déposé à la geôle.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Louche, nègre âgé d'environ 26 ans, appartenant à monsieur Delanglade, marron de la briqueterie Mapéribô, située au quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 13 janvier courant et conduit le lendemain 14 à Cayenne, où il a été déposé à la geôle.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Thérésine, négresse âgée d'environ 16 ans, appartenant à demoiselle Veline, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 17 du présent mois de janvier.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Augustin, nègre âgé de 24 ans, marron du 11 octobre 1830

Dacaman, nègre âgé de 30 ans, marron du même jour

Aimable, nègre âgé de 32 ans, marron du 16 juillet 1832

Ces trois individus, absents de l'habitation dite Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile et appartenant à messieurs Prus et Martin, ont été arrêtés les 20 et 21 janvier courant et conduits à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Lafortune, nègre âgé de 33 ans, marron de l'habitation dite Quartier-Général, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 1^{er} novembre 1831, a été arrêté le 21 du présent mois de janvier et conduit à la geôle le 24 suivant.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Roméo, nègre âgé d'environ 26 ans, marron de l'habitation de monsieur Donez, son maître, située au quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 5 du présent mois de février.

Avis du 8 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1833, p. 27.

Pamphile, nègre galérien, évadé des travaux publics de la chaîne, du 8 mai 1832, a été arrêté le 7 février courant et conduit à Cayenne où il a été déposé à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

Adonis, nègre âgé de 32 ans

Figaro, nègre âgé de 38 ans

Michel, nègre âgé de 51 ans

Ces trois esclaves, marrons de l'habitation dite La Désirée, située au quartier de Roura, depuis 45 jours environ, ont été arrêtés et déposés à la geôle les mêmes jours que le précédent.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

Augustine, négritte âgée d'environ 13 ans, appartenant au sieur Gautier (Achille), marronne de Cayenne de chez monsieur Vessiot, où elle faisait la journée du 1^{er} du présent mois de février, a été arrêtée et conduite à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

Henri, nègre âgé d'environ 24 ans, parti marron de Cayenne, de chez monsieur Roubaud, son maître, le 8 octobre 1830, a été arrêté et remis à son maître le 14 du présent mois de février.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

Alexis, nègre âgé de 30 ans, appartenant à monsieur le général Bernard, marron de l'habitation dite Terre-Rouge, située au quartier de Tonnégrande, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois que le précédent.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

Jean Louis, nègre âgé de 18 ans

Mana, nègre âgé de 22 ans

Joseph, nègre âgé de 35 ans

Ces trois esclaves appartenant au Domaine colonial, marrons du poste d'Approuague où ils travaillaient, du 23 janvier 1833, ont été arrêtés dans ledit quartier le 21 février dernier et conduits à Cayenne où ils ont été déposés à la geôle le 27 du même mois de février.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Bastien, nègre âgé d'environ 24 ans, marron de l'habitation du sieur Bagot, son maître, située au quartier de Roura, a été arrêté le 22 février dernier et conduit à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Narcisse, nègre âgé de 39 ans, appartenant à l'habitation dite Saint-Félix (succession de Lahayrie), située au quartier de Macouria, marron de cet établissement du 15 novembre dernier, a été arrêté dans la nuit du 23 au 24 février 1833 et déposé à la geôle le 28 suivant.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Boutouche, nègre âgé d'environ 15 ans, vêtu d'une chemise de laine, marron de chez madame veuve Martial, sa maîtresse, demeurant à Cayenne, du 24 février dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Miguel, nègre âgé de 33 ans, appartenant à l'atelier colonial, marron de Cayenne du 25 février dernier, a été arrêté et rendu à son atelier le 28 du même mois de février.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Jean Louis, nègre, appartenant au Domaine colonial, parti marron depuis le 17 septembre 1831, a été arrêté au quartier d'Oyapock le 4 du présent mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

Henriette, négresse, appartenant à demoiselle Marie Achille, marronne depuis le 10 de mars courant, a été arrêtée au camp Saint-Denis le 14 dudit mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

Magdelaine, négresse, de nation soso, âgée de 24 ans, marronne de Cayenne, de chez demoiselle Aimée Malescot, sa maîtresse, du 21 mars 1832, s'est rendue d'elle-même le 17 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

Valère, nègre, calbary, âgé de 60 ans, marron de l'habitation dite L'Eldorado, située au quartier de Kourou et appartenant à monsieur de Bassigny, son maître, du 16 février dernier, est rentré dans son atelier le 20 mars courant.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

Aubin, nègre, âgé de 32 ans, appartenant au sieur Migout, marron de Cayenne du 21 mars 1832, est rentré chez son maître le 23 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

François, nègre, âgé de 22 ans, appartenant à monsieur Du Barail, affermé à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, marron de l'habitation du 18 mars dernier, a été arrêté et conduit à la geôle le 31 du même mois.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

Jonas, nègre, de nation calbary, marron de l'habitation La Cordelière, quartier de Roura et appartenant au sieur Michely, son maître, du 30 mars dernier, a été arrêté le 11 du présent mois d'avril et déposé à la geôle le lendemain 12.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

Prosper, nègre, âgé de 51 ans

Hercule, nègre, âgé de 47 ans

Ces deux nègres appartenant à l'habitation La Désirée, quartier de Roura, et administrée par monsieur Mirat, marrons de cet établissement depuis un mois et demi, ont été arrêtés le 9 avril courant et conduits à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Alexandre, nègre, âgé de 42 ans

Romain, nègre, âgé de 51 ans

Ces deux noirs, partis marrons de l'habitation de monsieur Malin, leur maître, le premier le 26 décembre 1829 et le second le 22 novembre 1830, ont été arrêtés le 10 avril courant et conduit à la geôle le 15 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Niani, nègre, âgé de 22 ans, parti marron de l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, dans les premiers jours du mois présent d'avril, a été arrêté et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Merlin, nègre, âgé de 65 ans, appartenant à madame Paguenault, marron de l'habitation Gros-Bois, quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté le 13 avril courant et conduit à la geôle le 15 suivant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Denise, négresse, âgée de 18 ans, appartenant au sieur J. J. Valtrine, marronne de Cayenne depuis environ 8 jours, a été arrêtée le 14 du présent mois d'avril et déposée à la geôle le 16 suivant.

Avis du 19 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1833, p. 73.

Pamphile, nègre, galérien, appartenant à l'habitation Decoux, quartier de Roura, évadé de la geôle le 15 avril courant, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 du même mois.

Avis du 26 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1833, p. 77.

Remy, nègre, âgé de 29 ans, appartenant à monsieur Bonnafoux, tuteur du sieur Coignaud, parti marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 2 mai courant.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

Casimir, nègre, bagou, âgé d'environ 26 ans, appartenant au sieur Garçon Michaud, marron de Cayenne depuis le 8 avril dernier, a été arrêté le 4 mai courant et conduit à la geôle le lendemain 5.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Noël 1^{er}, nègre, âgé de 22 ans, taille d'un mètre 600 millimètres, appartenant au Domaine colonial et dépendant du chantier du Gabaret, marron de Cayenne du 2 mai courant, a été arrêté et rendu à son atelier le 8 suivant.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Amélia, nègresse, âgée de 26 ans, appartenant à monsieur Paul, marronne de l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, du 6 mai courant, a été arrêtée et conduite à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Jean-Baptiste, nègre, âgé d'environ 20 ans, appartenant à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté le 16 du présent mois de mai et conduit à la geôle le lendemain 17.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

**Mathieu
Mondelay**

Nègres, appartenant à monsieur Fabens, partis marrons de l'habitation dite Tilsit le 2 mai courant ont été arrêtés le 18 du même mois et conduits à la geôle.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

Isidore, nègre, âgé de 49 ans, marron de l'habitation L'Espérance, quartier de Kourou, et appartenant à monsieur François Carrère, son maître, depuis le mois de janvier dernier, a été arrêté dans le quartier de Sinnamary le 2 juin courant.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 109.

Fidèle, nègre, âgé d'environ 21 ans, petite taille, parti marron, enlevant un canot, de l'habitation Petit-Cayenne, quartier de Mont-Sinéry, s'est rendu à l'habitation La Gabrielle le 6 juin courant, et a été envoyé à Cayenne où il a été déposé à la geôle le 8 du même mois.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

Vulcain, nègre, de nation congo, âgé d'environ 26 ans, taille moyenne, appartenant à l'habitation Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement du 3 juin courant, a été arrêté le 9 du même mois et conduit à la geôle le lendemain 10.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

Jacques, nègre, âgé d'environ 30 ans, marron de l'habitation Tilsit, quartier de l'Ile-de-Cayenne, et appartenant à monsieur Fabens, son maître, a été arrêté le 12 de ce mois et conduit à la geôle le lendemain 13.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

Mitraille, nègre, appartenant à la succession Toulmé, marron du quartier de Kourou, du 20 novembre 1832, a été arrêté par monsieur Bosquet, habitant dudit quartier, le 30 décembre de la même année.

Avis du 14 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1833, p. 110.

Oscar, nègre, âgé d'environ 25 ans, appartenant à monsieur Delanglade, marron de Cayenne, où il était en traitement, a été arrêté le 12 juin courant et déposé à la geôle le lendemain 13.

Avis du 21 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1833, p. 114.

Jérémie, nègre, âgé d'environ 55 ans, marron de l'habitation dite Austerlitz, quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant à messieurs Prus et Martin, dans les premiers jours du mois de juin courant, a été arrêté le 20 du même mois et déposé à la geôle le lendemain 21.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

John, nègre de nation soso, âgé d'environ 20 ans, appartenant au sieur Edouard, marron de l'habitation de monsieur de Kerckove, quartier de Tonnégrande, où il travaillait, a été arrêté le 26 du présent mois de juin et conduit à la geôle le lendemain 27.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Michaud, nègre rongou, âgé de 25 ans, appartenant à demoiselle Elizabeth Bonneau, de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 10 du présent mois de juillet.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

Lindor, nègre, appartenant au sieur Josué Saint-Rose, marron depuis environ dix mois, arrêté et déposé à la geôle le 17 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

Anne, négresse, âgée de 46 ans, appartenant à monsieur Berteau, marronne du 2 avril 1831, arrêtée et conduite à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

Paul, nègre, appartenant à monsieur Abezou et affermé à monsieur Houget, marron depuis environ 20 jours, a été arrêté et déposé à la geôle le 11 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

**Vincent
Mondébai**

Nègres, à monsieur Fabens, marrons de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 25 du présent mois de juillet.

Avis du 26 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1833, p. 135.

Auguste, nègre, à monsieur Déjean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 4 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Théodore, nègre, à monsieur Bruneau, marron de Kaw, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Athalie, négresse, à l'habitation Sautro, marronne dudit établissement, a été arrêtée et déposée à la geôle le 8 du présent d'août.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Fiacre, nègre, bagou, âgé de 18 ans, à madame veuve Marin, de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 13 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Figaro, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, marron de Cayenne du 25 octobre 1832, arrêté et conduit à la geôle le 17 du présent mois d'août.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

Thémire, négresse, âgée de 35 ans, marronne de l'habitation La Béarnaise (Macouria), appartenant à monsieur Tonat, arrêtée et déposée à la geôle le 23 août courant.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

**Julie
Marie**

Négresses, à monsieur Renaudin, marronnes de l'habitation Le Sérail (Ile-de-Cayenne), arrêtées et conduites à la geôle le 26.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Jude, nègre, à monsieur Bidon, marron de l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Ganimède, marron de l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de septembre.

Avis du 27 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1833, p. 171.

Antoine, nègre, âgé de 28 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), a été arrêté et conduit à la geôle le 2 octobre courant.

Avis du 4 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1833, p. 175.

Lubin, à monsieur Félix Couy, marron de l'habitation La Ressource (Approuague), arrêté le 29 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Florentin

Émile

Guillaume

Hélène

Bill, à messieurs Favard et Perségol, de l'habitation La Caroline (Roura)

Jasmin

Louis, à messieurs Prus et Martin, de l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Ile)

Gustave

Patrocle

Bagatelle

Fanny, de l'habitation Saint-François (Roura)

Léon, aux mineurs Chatellier, marron de Cayenne

Auguste, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura

Ces 13 noirs ont été arrêtés par un détachement dans les bois de Roura et conduits à la geôle les 13 et 17 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Ismaël, nègre, calbary, âgé de 25 ans, habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 16 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Médard

Vincent

A monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), ont été arrêtés le 19 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Coulan, nègre, 32 ans, à l'atelier colonial, a été arrêté et conduit à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Augustin, nègre, âgé de 45 ans, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), a été arrêté et conduit à la geôle le 28 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193 ; avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Auguste, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 7 novembre courant.

Avis du 8 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1833, p. 195.

Labonté, nègre, à monsieur Tripet, marron du quartier de Sinnamary, a été arrêté et déposé à la geôle le 13 novembre courant.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

Augustin dit Lazard, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Fourgassié, marron de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

Parfait, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Forêt (Tour-de-l'Ille), a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1833, p. 203.

Nantes, à demoiselle Thérèse Pansier

Oscar, à monsieur Forestier

Victor, à monsieur Guichard

Février, à monsieur Jay

Marrons de Cayenne ont été arrêtés et déposés à la geôle de Mana le 13 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Trajan, nègre, cormantin, âgé de 34 ans, à monsieur Dejean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Adrien, nègre, âgé de 24 ans, à l'atelier colonial, marron de l'habitation dite Baduel, a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du présent mois de décembre.

Avis du 13 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1833, p. 215.

Baptiste, négrillon, au sieur Pierre dit Noyer, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 13 décembre courant.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Césaire, négrillon à M. Kerckove, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le même jour (20/12/1833)

Caroline, négresse, à demoiselle Isoline, marronne de Cayenne, a été arrêtée et déposée à la geôle le même jour que les deux précédents.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Marie-Louise, négresse à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Bombar, nègre, à monsieur Ménage, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 18.

Avis du 20 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 21 décembre 1833, p. 222.

Raphaël, nègre, à monsieur Berville père, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 du présent mois de décembre.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

Avis de retour de marrons

Hector, nègre, âgé d'environ 30 ans, appartenant à l'habitation Blanchard, située à l'Ile-de-Cayenne, marron de Cayenne du 5 janvier courant, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Flavien, nègre, âgé de 15 ans, appartenant à monsieur Power et provenant de monsieur Tugny, marron de Cayenne du 5 du présent mois de janvier, s'est rendu chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Marie, négresse, âgée d'environ 40 ans, marronne de Cayenne de chez monsieur Berteau, son maître, du 28 novembre dernier, s'est rendue à La Franchise le 17 janvier courant, a été conduite et déposée à la geôle le lendemain 8.

Avis du 18 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1833, p. 10.

Catiche, nègre, âgé de 29 ans

Ferdinand, nègre, âgé de 33 ans

Ces deux noirs, partis marrons de l'habitation dite La Garonne, située au quartier de Roura et appartenant à messieurs Fleury et Plassan, leurs maîtres, depuis le mois de septembre dernier, se sont rendus d'eux-mêmes à la fin du mois de décembre 1832.

Avis du 25 janvier 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1833, p. 15.

Théodore, nègre, âgé de 26 ans, appartenant à madame veuve Martial, marron de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, où il était en subsistance du 30 janvier dernier, s'est rendu de lui-même sur cet établissement le 5 février courant.

Avis du 15 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1833, p. 31.

Adrien, nègre, âgé d'environ 35 ans, marron de l'habitation du sieur Pierre Pineau, son maître, située au quartier de Tonnégrande, du 21 février courant, s'est rendu de lui-même à Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 22 février 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1833, p. 35.

Dominique, nègre, âgé de 14 ans, appartenant à demoiselle Honorine Magloire, marron de Cayenne du 21 janvier dernier, s'est rendu de lui-même chez sa maîtresse le 16 février suivant.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Étrennes, négresse, âgée de 34 ans, marronne de l'habitation dite La Béarnaise, située au quartier de Macouria, du 20 janvier dernier, est rentrée chez son maître le 25 du mois de février.

Avis du 1^{er} mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1833, p. 39.

Asor, nègre, appartenant au sieur Victor D'Aigrepont, marron depuis le 20 février dernier, est rentré chez son maître le 8 de mars présent mois.

Avis du 15 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1833, p. 54.

Jean Baptiste, nègre, âgé de 24 ans

Rosette, négresse, âgée de 51 ans

Ces deux noirs marrons de l'habitation dite Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 28 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1833, p. 61.

Eloi 1^{er}, nègre, âgé de 25 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de l'habitation dite Baduel, quartier de l'Ile-de-Cayenne, du 17 mars courant, s'est rendu sur l'établissement le 24 du même mois.

Avis du 12 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1833, p. 70.

Grégoire, nègre, âgé de 39 ans, appartenant à madame veuve Marin, marron de l'habitation dite Sainte-Catherine, quartier du Tour-de-l'Ile, du 15 décembre 1832, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 20 mars dernier.

Avis du 26 avril 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1833, p. 77.

Bobèche, négrillon, âgé de 12 ans, marron de l'habitation dite La Levée, quartier du Tour-de-l'Ile, et appartenant audit établissement du 12 avril dernier, est rentré de lui-même dans son atelier le 17 avril courant.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

Frontin, nègre, de nation bagou, âgé de 20 ans, provenant de la succession de Lahayrie et marron de l'habitation dite Saint-Félix, quartier de Macouria du 24 octobre 1832, s'est rendu de lui-même le 19 avril dernier.

Avis du 3 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1833, p. 81.

André, nègre, âgé de 28 ans, marron de l'habitation du sieur Bouté, son maître, quartier de Kourou, du 1^{er} mars 1833, s'est rendu de lui-même dans son atelier le 5 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1833, p. 86.

Claudine, négresse, calbary, âgée de 19 ans, marronne de l'habitation L'Élisa, quartier de l'Ile-de-Cayenne, et appartenant à monsieur Candolle, son maître, du 10 mai courant, s'est rendu d'elle-même à Cayenne où elle a été déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

Gilbert, nègre, âgé de 31 ans, appartenant à l'habitation d'Orvilliers, quartier de l'Ile-de-Cayenne, marron du 6 mai courant, est rentré dans son atelier le 10 suivant.

Avis du 17 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1833, p. 91.

Adonis, nègre, âgé de 30 ans

Athalie, négresse, âgée de 24 ans

Amélia, négresse, de 32 ans.

Ces trois noirs appartenant à l'habitation dite Sautro, quartier du Tour-de-l'Ile, partis marrons de cet établissement le 16 mai courant, y sont rentrés le 18 suivant.

Avis du 24 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1833, p. 97.

Louis, nègre, âgé d'environ 20 ans, marron de Cayenne du 19 mai courant, s'est rendu de lui-même chez le sieur Bertrand, son maître, le 23 du même mois.

Avis du 31 mai 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1833, p. 101.

Victorin, nègre, âgé de 32 ans

Bernard, nègre, âgé de 27 ans

Hercule, nègre, âgé de 58 ans

Arsène, nègre, âgé de 23 ans

André, nègre, âgé de 41 ans

Jérôme, nègre, âgé de 31 ans

Ces six noirs appartenant à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne, située au quartier de Mont-Sinéry le 19 juin courant sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 25 du même mois.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Jacques, nègre créole, âgé de 30 ans, marron de l'habitation de monsieur Larivot, située au quartier du Tour-de-l'Ile, du 30 décembre 1832, est rentré dans son atelier le 20 juin courant.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Cidalise, nègre, âgé de 32 ans

Prosper, nègre, âgé de 36 ans

Athanase, nègre, âgé de 36 ans

Michel, nègre, âgé de 36 ans

Ces quatre individus marrons de l'habitation dite Saint-Pérey, située au quartier d'Approuague, et appartenant à monsieur Noyer père du 17 mai dernier, sont rentrés d'eux-mêmes chez leur maître le 22 de ce mois.

Avis du 28 juin 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1833, p. 117.

Adonis

Marie-Justine

Amélie

De l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés d'eux-mêmes, dans leur atelier, le 3 juillet courant.

Avis du 12 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 13 juillet 1833, p. 128.

Ismaël, nègre, absent de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 1^{er} juillet courant, est rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 19 juillet 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1833, p. 131.

Céline, négresse, âgée de 28 ans, à l'habitation Sautro, est rentrée d'elle-même dans son atelier le 9 août courant.

Avis du 16 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1833, p. 149.

Adolphe, nègre, de l'habitation de madame d'Aigrepont (Macouria), s'est rendu de lui-même dans son atelier le premier de ce mois.

Avis du 23 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1833, p. 151.

Nelson

Etienne

Augustin

Napoléon

Nègres, à demoiselle Esther Fourgassié, marrons de l'habitation Montagne-Anglaise (Ile-de-Cayenne), se sont rendus d'eux-mêmes et ont été déposés à la geôle le 28 du présent mois d'août.

Avis du 30 août 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1833, p. 155.

Cambrone dit Bouriki, âgé de 27 ans

Amélie, négresse, âgée de 26 ans

Marrons de l'habitation du sieur Maxime (Kaw), se sont rendus d'eux-mêmes le 5 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

Vulcain, nègre, âgé de 27 ans, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), est rentré le 10 du présent mois de septembre.

Avis du 13 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 14 septembre 1833, p. 163.

Premier, nègre, âgé de 32 ans, marron de l'habitation du sieur Urbain Michaud à Kourou, est rentré chez son maître le 16 septembre courant.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Isidor, nègre, à M. Carrère (François), marron de l'habitation L'Espérance (Kourou), s'est rendu dans son atelier le même jour que le précédent.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

Paul, nègre à monsieur Chansibaud, marron du quartier de Kourou, est rentré chez son maître le 4 du présent mois de septembre.

Avis du 20 septembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1833, p. 168.

André, nègre, foulâ, 32 ans, à madame veuve Frontin, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 27 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1833, p. 175.

Brutus

Antoine

Phanor

Marrons de l'habitation Saint-François (Roura), sont rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 17 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1833, p. 183.

Antoine

Joseph

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), se sont rendus d'eux-mêmes dans leur atelier le 13 octobre suivant.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Rose, négresse, créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Henriette Chouabe, marronne de Cayenne, est rentrée le 20 du même mois.

Avis du 25 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1833, p. 184.

Sainfore, nègre, acanda, âgé de 24 ans, à madame veuve Brun, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 26 du présent mois d'octobre.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

Cinq nègres de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), dont les noms ne sont pas encore connus sont rentrés dans leur atelier le 21 octobre dernier.

Avis du 31 octobre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1833, p. 193.

André, nègre, 18 ans, à messieurs Ronmy et Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Île-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même le 13 du présent mois de novembre.

Avis du 15 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1833, p. 199.

Cuisinier, nègre, marron de l'habitation du sieur Ferdinand (Kourou), s'est rendu dans son atelier le 18 du présent mois de novembre.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

Achille, nègre, âgé de 34 ans, au Domaine colonial, marron du quartier de Kourou, est rentré dans son atelier le 24 du même mois.

Avis du 29 novembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1833, p. 207.

Brutus, nègre, âgé de 31 ans, à monsieur Liénard, marron du quartier de Sinnamary, s'est rendu le 6 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Roch, nègre, âgé de 26 ans

Lafleur, *dito*, âgé de 29 ans

Athalie, négresse, âgée de 25 ans

Céline, *dito*, âgée de 28 ans

Ces quatre noirs, marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), sont rentrés dans leur atelier le 2 décembre 1833.

Avis du 6 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1833, p. 213.

Parfait, nègre, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation dite La Chaumière (Tour-de-l'Ile), s'est rendu dans son atelier le 16 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

Adonis, nègre, âgé de 30 ans, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), est rentré le 23 du même mois.

Avis du 27 décembre 1833 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1833, p. 227.

Avis de déclaration de marronnage

Pilate, nègre, âgé de 19 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne du 24 décembre dernier.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Joseph, nègre créole, âgé de 19 ans, à madame veuve Defay, marron de Cayenne du 28 du même mois.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Io, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura du 19.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Philidor dit Couébou, nègre, âgé de 27 ans, au sieur Josué Saint-Rose, marron de l'habitation L'Amaris (Kaw), du 10 novembre dernier.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Lafleur, nègre, âgé de 50 ans, à monsieur Ronmy, jeune, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), du 8 janvier courant.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Maoni, nègre calbary, âgé de 19 ans

Vendredi, nègre congo, âgé de 37 ans

à demoiselle Bédé, affermés au sieur Josué Saint-Rose, marrons de Cayenne du 12 du même mois.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Adrien, nègre, âgé de 25 ans, au Domaine colonial, marron de l'habitation de Baduel (Ile-de-Cayenne), du même jour.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

André, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre du 15.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Laurent, nègre de nation appas, 28 ans, à madame veuve Delatribouile, marron de Kourou du 2 janvier.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Prosper, nègre bagou, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), du 10 du même mois.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Louis dit Couachi

Julien

Loto

Toussaint

Parfait

à madame de Bassigny, marrons de l'habitation La Victoire (Macouria), du 18.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Joseph, nègre créole, âgé de 25 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne du 20.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Cléri, nègre bagou, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), du même jour.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Etienne, nègre gorée, âgé de 30 ans, à demoiselle Honorine Mahuri, marron de Cayenne du 23.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Arthemire, négresse, âgée de 26 ans, à dame veuve Moret-Lemoyne, marronne de Cayenne du 27.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Louis, nègre, âgé de 28 ans, au sieur Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), du 19.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Véronique, négresse africaine, âgée de 45 ans, à monsieur Blanchard, marronne de l'habitation Philadelphie (Roura), du 28 janvier dernier.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

Florence, négresse, âgée de 22 ans, au sieur Séide, marronne de Cayenne le 8 février courant.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

Ismaël

Rongou

Marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), du 9 du même mois.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

Valentin

Laurence

à monsieur Vauquelin, fermier de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), marrons des 17 janvier dernier et 13 février courant.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Narcisse, calbary, âgée de 16 ans, à demoiselle Marie Choux, marron de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), du 11 de ce mois.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Catherine, négresse créole, âgée de 25 ans, à demoiselle Marie-Louise Grimard, marronne de Cayenne du 16.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Lafleur, nègre, âgé de 50 ans, peau rougeâtre, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), du 25 février courant.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Marcelin, nègre, âgé de 30 ans, à dame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 23 février.

Avis du 7 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

Louis dit Gayou, nègre bagou, âgé de 25 ans, au sieur Berthier, marron de Kourou le 21 février dernier.

Avis du 14 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1834, p. 46.

Etienne

Séraphin

Lafortune

Félix

Romain

à monsieur Ronmy, marrons de l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), enlevant un canot de pêche, le 10 mars courant.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

Louis, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Defay (Noël), marron du quartier de Tour-de-l'Ile, dans les premiers jours du même mois.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

Laplume, nègre rongou, âgé de 30 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne le 26 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Zoé, négresse soso, à demoiselle Clara, fille d'Hélène Noyer, marronne de Cayenne le 29.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

André, nègre à monsieur Engamare, marron du quartier de Macouria le 20 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Bombar, nègre rongou, au sieur Ménage, marron de Cayenne le 4 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Désirée, négresse, à madame veuve Jeanty Lajonie, marronne de Cayenne le 7 avril courant.

Avis du 25 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1834, p. 69.

Isoline, négresse, âgée de 16 ans, à madame Carmignac, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 25 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 26 avril 1834, p. 69.

Alexandre, nègre calbary, âgé de 24 ans, à monsieur Bollioud, marron de Cayenne du 25 avril dernier.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

Ulysse, nègre calbary, âgé de 22 ans, à madame veuve Marin, marron du quartier d'Approuague le 27 du même mois.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

François, nègre, âgé de 34 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 5 mai courant.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Catherine, négresse, âgée de 28 ans, à monsieur Barry, marronne de Cayenne le 11.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Félicité, négresse au sieur Bouard, marronne de Cayenne avec sa fille nommée **Victoire**, le 14.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Patrocle, nègre, âgée de 45 ans, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria), le 30 mai dernier.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

Jillard, nègre bagou, âgé de 30 ans, marron de Cayenne de chez le sieur Berville (Gabriel), son maître, le 31.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

Catalache, nègre congo, âgé de 36 ans, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), le 30 mai dernier.

Avis du 13 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1834, p. 91.

Paul, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Berville père, marron de Cayenne le 12 juin courant.

Avis du 20 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1834, p. 95.

Marceline, négresse arada, âgée de 19 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne le 27 juin dernier.

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

Florence, négresse bagou, âgée de 22 ans, au sieur Jean-Baptiste Séide, marronne de Cayenne le 1^{er} du présent mois de juillet.

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

Parfait, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), du 6 juillet courant.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

André, nègre, âgé de 60 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

Louise, négresse créole, âgée de 35 ans, à monsieur Lanne (André), marronne de Cayenne le 18 juillet courant.

Avis du 25 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1834, p. 115.

Lafleur, nègre à demoiselle Marie Louise Dalila, marron du quartier de Kourou le 18 juin dernier.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Prosper, nègre, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), le 22 juillet dernier.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Parfait

Jean-Baptiste

Nègres de l'habitation Le Collège (Approuague), marrons du 25 juillet dernier.

Avis du 8 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 9 août 1834, p. 123.

José, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Rémy, propriétaire à Kaw, marron de Cayenne le 23 juillet dernier.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125 ; Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

Valentin, nègre, âgé de 22 ans

Aubin, nègre, âgé de 24 ans

à monsieur Vauquelin, marrons de l'habitation Le Diamant le 5 août courant.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

Frédéric, nègre, âgé de 16 ans, apprenti charpentier, parti marron de chantier du sieur Compère Trinité le 12 du même mois.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

Médéric, nègre, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne le 20.

Avis du 22 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 23 août 1834, p. 129.

Guillaume, nègre de nation bibi, à monsieur Houget, marron du quartier de Roura le 15 août courant.
Avis du 29 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1834, p. 133.

Jasmin, nègre à l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 5 septembre courant.

Avis du 12 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 13 septembre 1834, p. 141.

Louis, nègre congo, âgé de 25 ans, taille d'un mètre 500 millimètres, au Domaine colonial et faisant partie de l'atelier de fouille, est parti marron le 23 septembre courant.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

Mélédin

Saint-Plis

Azor

Linval

appartenant à Fourgassié, marrons depuis le 24 du même mois.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

Jules

Lorenzo

Némorin

Placide

Philémon

Nègres, appartenant à monsieur Brémond (Etienne), affermés à monsieur Fleury, marrons du quartier de Roura le 25 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

Paul, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Daramat, marron de Cayenne le 20 septembre dernier.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

Zélina, négresse babou, âgée de 30 ans, grande taille, peau rougeâtre, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne le 7 octobre courant.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

Nicolas, nègre calbary, taille de 5 pieds 3 pouces, ayant une fistule à la joue

Coyaut, nègre rongou, taille de 5 pieds, attaqué de la goutte

tous deux appartenant à monsieur robert, sont partis de son habitation, à Iracoubo le 4 de ce mois.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

Michaud, nègre rongou, taille moyenne, peau rougeâtre, à demoiselle Elizabeth Bonneau, marron de Cayenne le 24 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1^{er} novembre 1834, p. 173.

Bombar, nègre rongou, âgé de 36 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1^{er} novembre 1834, p. 173.

Zoé, négresse soso, un peu rougeâtre, à demoiselle Clara, fille d'Hélène Noyer, marronne de Cayenne le 6 novembre courant.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

Joseph, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile) le 8 du même mois.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

François, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Du Barail, parti marron de la même habitation et le même jour.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

Alcindor, nègre, âgé de 50 ans, à monsieur Blanchard, est marron de Cayenne le 10 courant.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

Azolan, nègre, âgé de 22 ans, grande taille, à monsieur Detelle, marron de Cayenne le 14 novembre courant.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

Pacifique, nègre rongou, âgé de 35 ans, à monsieur Berville (André), marron de Cayenne le 15 du même mois.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

Michaud, nègre bagou, taille moyenne, peau rougeâtre, à demoiselle Elizabeth Bonneau, marron le même jour.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

Congo

Vulcain

Nègres à l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 10 de ce mois.

Alexandre

Ovide

Nègres à demoiselle Emélie Merkel, marrons du quartier de Kourou le 12 dudit mois.

Avis du 28 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 29 novembre 1834, p. 190.

Rosillette, négresse à monsieur Marchal, marronne de l'habitation Le Trésor (Macouria) le 10 novembre dernier.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

Jacques, nègre rongou, âgé de 34 ans, à monsieur Engammare, marron de Macouria le 13 novembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

Bombar, nègre au sieur Ménage, marron de Cayenne le 7 décembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

Figaro

Valentin

Cosme

Nègres à l'habitation Decoux (Roura), marrons de cet établissement depuis le 4 décembre courant.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

François, nègre à l'habitation Saint-François (Roura), absent de son atelier du 8 du même mois.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

Avis d'arrestation de marrons

Figaro, nègre, âgé de 26 ans, à madame veuve Marin, marron de l'habitation Sainte-Catherine (Tour-de-l'Ile), arrêté le 29 décembre dernier.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Julie, nègresse, âgée de 31 ans, à monsieur Blaise Claude, marronne de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile), arrêté le même jour.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Vincent, nègre, âgée de 25 ans, à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), arrêté le 1^{er} janvier courant.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Fabien, nègre au sieur Boquillon, marron de l'habitation La Cigogne (Tonnégrande), a été arrêté et conduit à la geôle le 4 janvier courant.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Figaro, nègre à messieurs Pottet et Ronmy, marron de l'habitation Montagne-Tigres (Ile-de-Cayenne), a été arrêté le 8 du même mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Louche, nègre à monsieur Lougarre, marron de Cayenne, a été arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Louis, nègre, âgé de 15 ans, aux mineurs Cousas, marron de Cayenne, arrêté le 12 janvier courant.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Maxime, négrillon, âgé de 12 ans, à monsieur Laget, marron de Cayenne, arrêté le 15 du même mois.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Pierre, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Pain, marron de Roura, a été arrêté et conduit à la geôle le 26 janvier.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Noël, nègre, âgé de 28 ans, à monsieur Coignau, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 29.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Marie dite Palliaca, nègresse, âgée de 25 ans, au sieur Pierre dit Noyer, marronne de Cayenne, a été arrêtée et mise à la geôle le 29.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Lodoïska

Denise

Nègresses, à monsieur Laget, absentes de l'habitation Les Trois-Journées (Tour-de-l'Ile), ont été déposées à la geôle le 31.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Figaro, nègre à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile de Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 5 février courant.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

Fard, nègre, 28 ans, à monsieur Lagrange (André), marron du quartier de Roura, arrêté le même jour.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

Maxime

Alexis

Socrate

à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague), ont été arrêtés le 15 janvier dernier.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

Fleury, nègre, âgé de 26 ans, au sieur Hypolite, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de février.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Romain, nègre âgé de 30 ans, marron de l'habitation de monsieur Godard (Tour-de-l'Ile), arrêté le 16 du même mois.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Tarquin, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Dejean, marron de l'habitation Le Pactole (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et conduit à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Frontin, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Dufrechou, marron de l'habitation La Désirée (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 3 mars courant.

Avis du 7 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

Victorine, négresse, âgée de 14 ans, à monsieur Revoil, marronne de Cayenne, arrêtée le 6 du même mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Michaux, nègre, âgé de 30 ans, à demoiselle Mariette, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 7 du présent mois de mars.

Avis du 14 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 15 mars 1834, p. 46.

Lourdy, nègre à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, a été arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

Etienne, nègre gorée, à demoiselle Honorine Mahuri, marron de Cayenne, arrêté le 25 mars dernier.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Oreste, nègre rongou, âgé de 45 ans, à monsieur Senelle, marron de l'habitation La Constance (Approuague), a été arrêté à Kaw et conduit à la Cayenne, où il a été déposé à la geôle le 2 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

François, nègre à monsieur Trillet, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Gédéon, nègre à monsieur Mézès, marron de Cayenne, arrêté le même jour.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 59.

Joseph, nègre à monsieur Houget, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 6.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 60.

Michaud, nègre, âgé de 30 ans, à la dame Mariette, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 29 avril dernier.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

Crispin

Philippe

Amédée

Marc, à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne),

Joseph

Victor, à madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, marrons de la même habitation,

André, à monsieur Fabens, marron de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne),

Gilles, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Saint-George, même quartier,

David dit Coffy, à monsieur Ronny jeune, marron du quartier du Tour-de-l'Ile,

Jupiter, au domaine colonial, marron de Cayenne.

Ces dix esclaves ont été arrêtés et conduits à la geôle le 15 de ce mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Alexandre, nègre calbary, âgé de 24 ans, à monsieur Boullioud, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 4 mai courant.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Thomas, nègre, âgé d'environ 35 ans, à madame veuve Besse, marron de l'habitation La Garonne (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Gims, nègre à monsieur Favard, marron de l'habitation La Caroline (Roura), arrêté et conduit à la geôle le 16 mai courant.

Avis du 23 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1834, p. 81.

Bombar, nègre au sieur Ménage, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 23 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 24 mai 1834, p. 81.

Rongou, nègre, âgé de 45 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), a été arrêté et déposé à la geôle le 16 du présent mois de juin.

Avis du 20 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 21 juin 1834, p. 95.

Thomas, nègre créole, âgé de 25 ans, à madame veuve Besse, marron du quartier d'Approuague, a été arrêté et conduit à la geôle le 24 juin courant.

Avis du 27 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 28 juin 1834, p. 99.

Pollux, nègre bagou, âgé de 25 ans, à demoiselle Joséphine-Véline Guinfole, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 27 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 28 juin 1834, p. 100.

Athanase, nègre créole, âgé de 24 ans, à madame veuve Besse, marron de l'habitation La Garonne (Approuague), a été arrêté et conduit à la geôle le 30 juin dernier (04/07/1834)

Avis du 4 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 5 juillet 1834, p. 105.

Philidor, nègre, âgé de 24 ans, à l'habitation Le Collège (Approuague), marron dudit établissement, a été arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de juillet.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

Mustapha, négrillon, âgé d'environ 13 ans, à monsieur Ségalin, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 25 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 26 juillet 1834, p. 115.

L'Été, nègre, à monsieur J. Viriot, marron de Cayenne

Patrocle, nègre à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria)

Mariane, négresse, à monsieur J. Viriot, marronne de l'habitation La Marguerite (Macouria).

Ces trois individus ont été arrêtés et conduits à la geôle le 30 juillet dernier.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Figaro, nègre à monsieur Pottet, marron de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Victor, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 6 août courant.

Avis du 8 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 9 août 1834, p. 123.

Médéric, nègre au sieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 11 août courant.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

Joseph, nègre à madame veuve Dominique, propriétaire à Approuague, affermé à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

Catherine, négresse, âgée de 28 ans, à monsieur Barry, marronne de Cayenne, a été arrêtée et conduite à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 26 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 27 septembre 1834, p. 151.

Théodore, nègre, à monsieur Bouard, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 28 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

Victor, nègre, à monsieur Guichard

Février, nègre, à monsieur Jay

Figaro, nègre, à demoiselle Thérèse Pensier

Marron de Cayenne, arrêté le 8 octobre courant.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

Romain, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Laurentin, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 17 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 18 octobre 1834, p. 163.

Mars, nègre à monsieur Viriot aîné, marron de l'habitation La Marguerite (Macouria), a été arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 14 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 15 novembre 1834, p. 179.

Nantes, à demoiselle Thérèse Pansier

Niacoué, à monsieur Farcot

Marrons de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 21 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 22 novembre 1834, p. 185.

Azolan, nègre à monsieur Detelle

Médéric, nègre à monsieur Bruneau (Mathurin)

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 6 décembre.

Avis du 12 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 13 décembre 1834, p. 197.

Marie, nègresse à monsieur Ronny, maronne de l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), a été arrêtée et conduite à la geôle le 15 du présent mois de décembre (19/12/1834)

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

Avis de retour de marrons

François, nègre, âgé de 40 ans, marron du chantier de monsieur Houget (Roura), s'est rendu de lui-même dans le quartier de Kaw, d'où il a été envoyé à Cayenne et déposé à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 3 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 4 janvier 1834, p. 1.

Pilate, nègre, âgé de 19 ans, à monsieur Germain, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 28 décembre dernier.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Joseph, nègre créole, âgé de 19 ans, à madame veuve Dejean, marron de Cayenne est rentré le 30 du même mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Rosette, nègresse, âgée de 39 ans, à demoiselle Anne Cléonice, marronne de l'habitation Mont-Saint-Pierre (Tonnégrande), est rentrée dans son atelier le 4 janvier courant.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Charles, nègre à monsieur Monnot, marron de l'habitation Saint-Michel (Tonnégrande), du 26 mai 1829, s'est rendu de lui-même et a été déposé à la geôle le 9 de ce mois.

Avis du 10 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 11 janvier 1834, p. 5.

Suson, nègresse, 18 ans, à demoiselle Rose-Anne-Marie, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 9 janvier.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Balthasard, nègre bagou, à monsieur Demolins, marron de l'habitation Mon-Choix (Tour-de-l'Ile), est rentré dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 17 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 18 janvier 1834, p. 9.

Dalila, nègresse de nation bagou, 32 ans, à demoiselle Félicité dite Tournachon, marronne de l'habitation La Montagne (Macouria), s'est rendue d'elle-même dans son atelier le 19 de ce mois.

Avis du 31 janvier 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 1^{er} février 1834, p. 17.

Maoni

Vendredi

à demoiselle Bédé, affermés au sieur Josué Saint-Rose, marrons de Cayenne, se sont rendus d'eux-mêmes le 22 janvier dernier.

Avis du 7 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 8 février 1834, p. 21.

Loradin

Léon

Hypolite

Jasmin

Prosper

absents de l'habitation Decoux (Roura), se sont rendus d'eux-mêmes à Cayenne, où ils ont été déposés à la geôle le 14 février courant.

Avis du 14 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 15 février 1834, p. 28.

Florence, nègresse, âgée de 22 ans, marronne de chez le sieur Séide, propriétaire à Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 15 février courant.

Avis du 21 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 22 février 1834, p. 32.

Narcisse, nègre, à demoiselle Marie Choux, marron de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), est rentré dans son atelier le 14.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Achille, nègre au domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, s'est rendu le 18.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Catherine, nègresse, à demoiselle Marie-Louise Grimard, marronne de Cayenne, est rentrée le 21.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Laurence, nègresse, à monsieur Vauquelin, fermier de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), s'est rendue dans son atelier, après 5 jours d'absence le 22.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Bélisaire

Zacharie

Gille

Julie

à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), sont rentrés d'eux-mêmes à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 février 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 1^{er} mars 1834, p. 35.

Louis, nègre, âgé de 28 ans, à Toussaint Régis, marron de l'habitation Malgré-Tout (Macouria), rentré le 19 février dernier.

Avis du 1^{er} mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

Jean

Jeanne

Tricolore

Jasmin

à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 4 mars courant.

Avis du 1^{er} mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 8 mars 1834, p. 40.

Alexandre, nègre au sieur Etienne Régis, marron du quartier de Tonnégrande, s'est rendu de lui-même et a été conduit à la geôle le 21 mars.

Avis du 21 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 22 mars 1834, p. 50.

Marcelin, nègre, âgé de 30 ans, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura), est rentré le 12 mars (28/03/1834)

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

Cléry

Cécile

Noirs de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), se sont rendus d'eux-mêmes, dans leur atelier le 20.

Avis du 28 mars 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 29 mars 1834, p. 54.

Louis, nègre créole, à monsieur Defay (Noël), marron du quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu de lui-même dans l'atelier le 6 avril courant.

Avis du 11 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 12 avril 1834, p. 60.

Valentin, nègre, âgé de 20 ans, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

Véronique, négresse, âgée de 45 ans, à madame Aubin, affermés à monsieur Blanchard, marronne du quartier de Roura, s'est rendue d'elle-même le 7.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

Fareau

Nicolas

Jérôme

Bastien

Joseph Portugais

Charles

Macouta

Tibère

George

Hector

Lambert

Raymond

Édouard

Virginie

Joséphine

Amélie

Pauline

à monsieur Bonnet et à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), sont rentrés dans leur atelier le 9.

Avis du 17 avril 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 19 avril 1834, p. 63.

Isoline, négresse, âgée de 16 ans, à madame veuve Carmignac, marronne de Cayenne, est rentrée le 28 du mois d'avril.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

Antoine, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Ph. Déchamp, marron de Cayenne, est rentré le même jour.

Avis du 2 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 3 mai 1834, p. 72.

Ulysse, nègre calbary, âgé de 22 ans, à madame veuve Marin, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 3 de ce mois.

Avis du 15 mai 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 17 mai 1834, p. 79.

Félicité

Victoire

Négresses, à monsieur Bouard, marronnes de Cayenne, se sont rendues les 17 et 27 du mois de mai dernier.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

Valentin, nègre, âgé de 43 ans, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), est rentré de lui-même le 19 du même mois.

Avis du 6 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 7 juin 1834, p. 87.

Silphide, nègresse à monsieur Guillermin, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 9 juin courant.

Avis du 13 juin 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 14 juin 1834, p. 91.

Florence, nègresse bagou, âgée de 22 ans, à monsieur Jean-Baptiste Seide, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même chez son maître le 8 juillet courant.

Avis du 11 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 12 juillet 1834, p. 107.

Marceline, nègresse arada, âgée de 19 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 5 juillet courant.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

Paul, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Berville père, marron de Cayenne, est rentré le 11 du même mois.

Avis du 18 juillet 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 19 juillet 1834, p. 111.

Parfait, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile), s'est rendu de lui-même le 25 juillet dernier.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Pasencore, nègre, âgé de 29 ans, à monsieur Sauvage, marron de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 26 du même mois.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

André, nègre, âgé de 60 ans, à monsieur Houget, marron de Cayenne, s'est rendu le 27.

Avis du 1^{er} août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 2 août 1834, p. 119.

Parfait, nègre à l'habitation Le Collège (Approuague), marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même sur l'habitation de monsieur Bruneau, à Kaw, et a été conduit à la geôle le 13 du présent mois d'août.

Avis du 14 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 16 août 1834, p. 125.

Médéric, nègre, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron de Cayenne, est rentré chez son maître le 26 de ce mois.

Avis du 29 août 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 30 août 1834, p. 133.

Aubin, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Vauquelin, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même dans son atelier le 4 septembre courant (05/09/1834)

Avis du 5 septembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 6 septembre 1834, p. 137.

Louis, nègre au Domaine colonial, faisant partie de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 28 septembre dernier.

Avis du 3 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 4 octobre 1834, p. 154.

Melledin

Saint-Plis

Azor

Linval

Nègres, à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura, sont rentrés dans leur atelier le 27 septembre dernier.

Avis du 10 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 11 octobre 1834, p. 159.

Zélina, nègresse bagou, âgée de 30 ans, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne, est rentrée chez sa maîtresse le 18 octobre courant.

Avis du 24 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 25 octobre 1834, p. 168.

Paul, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Daramat, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même chez son maître, le 29 du présent mois d'octobre.

Avis du 31 octobre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 1^{er} novembre 1834, p. 173.

Bombar, nègre rongou, âgé de 36 ans, à monsieur Ménage, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 30 octobre dernier (07/11/1834)

Avis du 7 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 8 novembre 1834, p. 175.

Michaud, nègre rongou, taille moyenne, à demoiselle Élisabeth Bonneau, marron de Cayenne, est rentré chez sa maîtresse le 31 du même mois.

Avis du 7 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 8 novembre 1834, p. 175.

Azolan, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Detelle, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 21 novembre courant.

Avis du 28 novembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 29 novembre 1834, p. 190.

Vulcain

Congo

Joseph

François

Marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), sont rentrés dans la première quinzaine de ce mois.

Avis du 19 décembre 1834 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 20 décembre 1834, p. 202.

1835

Avis de déclarations de marronnage

Auguste, nègre créole, âgé de 42 ans, à monsieur Siredey, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 12 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

Sainval, nègre gorée, âgé de 25 ans, à monsieur Adolphe Berthier, marron de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

Adolphe, nègre créole, âgé de 36 ans, à madame veuve d'Aigrepont, marron du quartier de Macouria le même jour.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

Rose, négresse créole, âgée de 24 ans, à monsieur Fourgassié, marronne de Cayenne le 31 décembre dernier.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

Marthe, négresse calbary, âgée de 16 ans, à dame Guibaud, marronne du quartier de Kourou le 2 janvier courant.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

Florence, négresse bagou, âgée de 23 ans, au sieur Seïde, marronne de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 9 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 10 janvier 1835, p. 6.

Thomas, nègre créole, âgé de 27 ans, appartenant à monsieur Logois, marron de l'habitation de son maître le 17 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1835, p. 13.

Figaro, appartenant au sieur Mathieu, caboteur, marron de l'habitation Montjoly, où il était en traitement du pian, depuis le 27 du courant.

Avis du 29 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 31 janvier 1835, p. 17.

Athalas, nègre bagou, à monsieur Donez, marron de l'habitation dite La Magdeleine (Ile-de-Cayenne) le 26 janvier dernier.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

Adrien, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 9 février courant.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

Marceline, négresse arada, âgée de 17 ans, à Marie Cyrille, marronne du même jour.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

La Plume, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 10 du même mois.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

Parfait

Hector

Nègres, appartenant à l'habitation Le Collège à Approuague, marrons depuis le 5 du courant.
Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**Congo
François**

Nègres de l'habitation Sautro, marrons depuis le 10 du courant.
Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

**André
Michel
Joseph
Nica
Jean-Baptiste
Paul dit Macoix**

Nègres à monsieur Bouté, affermés à monsieur Merle, marrons de l'habitation dite La Comète (Kourou), dans la nuit du 5 au 6 février courant.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

**Malboroug
Louis
Jean-Noël**

Nègres à monsieur Dominique Houget, marrons du quartier de Roura le 6 du même mois.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

Marguerite, nègresse créole, à monsieur Kreutzer, marronne de Cayenne le 8.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.**Alexandrine**, nègresse, à demoiselle Hélène dite Noyer, marronne de Cayenne le 10.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.**Amédée**, nègre, âgé de 20 ans, petite taille, à madame veuve Moret-Lemoine, marron de Cayenne le 14.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.**Alexandre
Vendredi**
Nègres au Domaine colonial, marrons de Cayenne le 16.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.**Lastic**, nègre, âgé de 48 ans, grande taille, à monsieur G. Robert, marron de l'habitation Blanchard (Île-de-Cayenne) le 19.
Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.**Amadis**, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Power, marron du quartier de Roura le 10 février courant.
Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.**Février**, nègre bagou, âgé de 19 ans, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 23 du même mois.
Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.**Rose**, nègresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Émilie Cornudet, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.
Avis du 27 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 28 février 1835, p. 33.

Arthémise, nègresse, âgée d'environ 24 ans, appartenant à madame veuve Moret-Lemoyne, marronne de Cayenne depuis le 23 du courant.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

Pierre-Éléphant, nègre appartenant à la demoiselle Louise Bénédicte Valtrine, marron du quartier de Tonnégrande le 3 du présent mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

Antoine, nègre, âgé de 29 ans, appartenant au sieur Protée, marron dudit quartier depuis le 4 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

Louis, nègre, appartenant au sieur Léandre, habitant, marron du quartier de Tonnégrande depuis le 13 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

Vendredi, nègre ibo, âgé de 34 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de l'atelier de fouille le 26 du même mois.

Avis du 27 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 13 du 28 mars 1835, p. 49.

Édouard, nègre, âgé de 25 ans

Rock, nègre, âgé de 22

Virgile, nègre, âgé de 27

Arsène, nègresse, âgée de 27

Anna, nègresse, âgée de 32

sont partis marrons de l'habitation Le Collège, dans la nuit du 27 au 28 mars dernier.

Avis du 10 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 15 du 11 avril 1835, p. 57.

Janvier, nègre, âgé de 22 ans, marron de l'habitation Saint-Péray (Approuague), le 12 avril courant.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

Thomas, nègre ourani, âgé de 47 ans, au domaine colonial, marron de Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

César, nègre calbary, âgé d'environ 31 ans, à monsieur Valliant, marron de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Ile) le 16.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

Baptiste, nègre, âgé de 22 ans, appartenant au Domaine colonial, marron depuis le 25 avril dernier.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

Nantes, négrillon, appartenant à la demoiselle Bédé Pansier, marron de Cayenne, le 3 mai courant.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

Gédéon, nègre, âgé de 37 ans, de nation aoussa, appartenant au sieur Appolon Benoît, parti de Cayenne le 2 du même mois.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

Césaire

Gabriel

Nègres, appartenant à l'habitation Marengo, quartier de l'Ile-de-Cayenne, marrons depuis le 9 du courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Lafleur
Joachim

Nègres, de l'habitation Grand-Beauregard, sise au même quartier, marrons l'un du 7 de ce mois, l'autre du 14.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Cuisinier, nègre créole, âgé de 25 ans, ayant une chaîne au pied droit.

Adinis, nègre, de nation congo, âgé de 25 ans

Tous deux déclarés appartenir à monsieur Merckel, marrons de Kourou depuis le 15 de ce mois.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Pierre, nègre créole, appartenant à l'habitation La Misère, d'Approuague, marron du 13 courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Thimoléon, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 3 juin courant.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

Angèle, négresse, âgée de 36 ans, de nation congo, à demoiselle Elizabeth Mettéreau, marronne du quartier de Kourou le 24 mai dernier.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

Xavier, nègre créole, âgé de 24 ans, à monsieur Vauquelin, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne) du 7 juin courant.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

Judes, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur Michely (Stratonis), marron du quartier de Macouria le 10 du même mois.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 97.

Justine, négresse calbary, à demoiselle Pauline Domingé, marronne de Cayenne le 14.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

Marius
Mascarille
Figaro

Nègres de l'habitation Saint-Péray (Approuague), marrons de cet établissement le 14.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

Amance

Pascal n° 2

Alexandre

Ces trois nègres sont partis marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne), les 21, 22 et 23 juin dernier

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

Anténor, nègre rongou, âgé de 16 ans, à madame veuve Passavy, marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

Labonté, nègre à monsieur Merckel, marron du quartier de Kourou le 20 juin dernier.

Avis du 10 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 28 du 11 juillet 1835, p. 110.

Merci, nègre créole, âgé d'environ 50 ans, taille moyenne, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 10 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 28 du 11 juillet 1835, p. 110.

Anne, négresse bagou, âgée d'environ 29 ans, aux mineurs Cousas, marronne de Cayenne le 1^{er} juillet courant.

Avis du 17 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 29 du 18 juillet 1835, p. 116.

Bathilde

Aurélie

Lucile

Laviolette

Noirs, à madame veuve A. Bouron, marrons de Cayenne le 13 juillet courant.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

Coralie, négresse, âgée de 20 ans, grande taille, à monsieur Pigrée, marronne de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

Pierre

Alexandre

Gaspard

Thomas

Nègres, à madame veuve Mosse, marrons de l'habitation Saint-Charles (Roura) du 17.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

José, nègre rongou, à madame veuve Passavy, rentré le 16 du présent mois de juillet.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

Augustin, nègre, à monsieur Fourgassié, marron de l'habitation Beauséjour (Roura) le 24 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1^{er} août 1835, p. 123.

Auguste, nègre, âgé de 15 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 27.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1^{er} août 1835, p. 123.

Médard, nègre rongou, âgé de 31 ans, au sieur Joachim Frontin, marron de l'habitation dite Prodon le 18 juillet dernier.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

Gilblas, nègre congo, âgé de 30 ans, au sieur G. Berville, marron de Cayenne le 3 de ce mois.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

Fabius, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado, quartier de Kourou, le 3 août courant.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

Geneviève, négresse, à monsieur Brunet, marronne du même quartier le 4 du même mois.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

Achille

Faublas

Nègres, au Domaine colonial, marrons de la route de Baduel les 16 et 18 du présent mois d'août.

Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

Jean

Zamore

Jasmin

Nègres à monsieur Paul, marrons de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne) le 17 dudit mois.
Avis du 21 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 34 du 22 août 1835, p. 135.

Jérôme**Auguste**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite L'Argent-Fait-Tout (Mont-Sinéry) le 20 juillet dernier.
Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

Antoine, nègre calbary, âgé de 35 ans à madame veuve Lamoureux, marron de Cayenne le 19 août courant.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

Canton**Côme**

Nègres, appartenant au Domaine colonial, marrons de la route de Baduel (Ile-de-Cayenne) le 20 du même mois.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

André**Joseph****Figaro**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) les 18 et 29 août dernier.

Avis du 4 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 36 du 5 septembre 1835, p. 143.

Zabeth, négritte créole, âgée de 12 ans, à monsieur Galan (Charles), représenté à Cayenne par monsieur Fleury, maronne le 8 septembre courant.

Avis du 11 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 37 du 12 septembre 1835, p. 147.

Athanase**Eugène****Pierre dit Cabrit**

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne) le 10 du présent mois de septembre.

Avis du 18 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 38 du 19 septembre 1835, p. 151.

Alerte**Flavin****Benjamin****Vincent****Grégoire****Gervais****Congo****Fanny****Etienne****Parfait**

Ces noirs sont marrons de l'habitation dite Le Collège (Approuague), les 9 premiers, dans la nuit du 15 au 16, et le dernier, le 21 septembre courant.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Cicéron, nègre, âgé de 44 ans, provenant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation Risque-Tout (Mont-Sinéry) le 16 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Jacques, nègre rongou, âgé de 55 ans, à monsieur Durocher, marron de l'habitation Bourbon (Mont-Sinéry) le 28 du même mois.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Frédéric dit Yéyé, mulâtre créole, âgé de 21 ans, à monsieur Fleury, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Castor 1^{er}, nègre calbary, âgé de 27 ans

Basile, nègre carmentin, âgé de 34 ans

Jubin, nègre arada, âgé de 17 ans

Côme, nègre calbary, âgé de 39 ans

Ces quatre nègres appartenant à l'atelier de fouille, marrons du dégrad des cannes le 18 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Achille 1^{er}, nègre rongou, à l'atelier colonial, rentré de marronnage le 20 août dernier, est reparti de Cayenne le 18 septembre suivant.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

Mirtil dit Petit-Congo, nègre créole, âgé de 22 ans, au sieur Lhuerre, marron de Cayenne le 8 octobre courant.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Prognée, nègresse, âgée de 29 ans, de nation ibo, à l'atelier colonial, marronne de Mont-Joly (Ile-de-Cayenne) avec **Germanicus**, son fils, âgé de 3 ans, du 12 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Fursy dit Vendredi, nègre, âgé de 21 ans, atteint de pian, au même atelier, et marron du même établissement le même jour que Prognée.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Baptiste

Faublas

Jean-Louis

Nègres, au Domaine colonial, et dépendant de l'atelier de fouille, marrons du canal Torcy (Ile-de-Cayenne) du 8 du ce mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Jacobin, nègre arada, âgé de 25 ans, à madame veuve Lajonie, marron de l'habitation Le Collège (Approuague) du 17 octobre courant.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 173.

Rosella, nègresse créole, âgée d'environ 14 ans, à monsieur Bouard, marronne de Cayenne le 21 du même mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

Alexandre

Baptiste

Nègres, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marrons du canal Torcy (Ile-de-Cayenne) les 24 et 25 octobre courant.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

Eugène, nègre, âgé de 17 ans, au sieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne le 30 octobre dernier.

Avis du 6 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 45 du 7 novembre 1835, p. 188.

Choisy, nègre de nation carmentin, peau très noire, à demoiselle Thérèse Pansier, marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène le 20 octobre dernier.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Charles

Antoine

Nègres, de l'habitation Saint-François (Roura), partis marrons de cet établissement le 2 novembre courant.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Auguste, nègre, à monsieur Limal, marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile) le 6 du même mois.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Cécile, négresse calbary, âgée de 19 ans, à madame veuve Marin, marronne de Cayenne le 12 de ce mois.

Avis du 19 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 47 du 21 novembre 1835, p. 197.

Judith, nègre créole, âgé de 17 ans, à madame veuve Defay, marron de Cayenne le 20 novembre courant.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

Merci, nègre, âgé de 54 ans, à monsieur Jay, marron de Cayenne le 23.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

Manoel Petit

Thion

Chrisostome

Jousé

Marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne) les 28 novembre et 1^{er} décembre.

Avis du 4 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 49 du 5 décembre 1835, p. 205.

Polidore dit François, nègre soso, âgé de 20 ans, à monsieur Dupré, marron de Cayenne le 3 du présent mois de décembre.

Avis du 11 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 50 du 12 décembre 1835, p. 209.

Athée, nègre, âgé de 32 ans, taille d'un mètre 590 millimètres, tatoué sur la poitrine et sur le bras, au Domaine colonial, marron de la crique fouillée le 9 de ce mois.

Avis du 11 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 50 du 12 décembre 1835, p. 209.

Fulter

Jean-Baptiste

Pascal

Nègres, dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, marrons de cet établissement du 5 de ce mois.

Avis du 18 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 51 du 19 décembre 1835, p. 213.

Geneviève, négresse rongou, âgée de 20 ans, à monsieur Brunet, marronne de l'habitation L'Amedea (Kourou) le 5 décembre courant.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

Donatien, nègre, âgé de 36 ans, parti de marron de l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne) le 19 du même mois.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

Ladi, nègresse calbary, âgée de 16 ans, à monsieur Boutonnet, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

Avis d'arrestation de marrons

Augustin, nègre, âgé de 61 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 22 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

Victor, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

Michaud, nègre rongou, appartenant à demoiselle Bonneau, marron de Cayenne, a été arrêté et conduit à la geôle le 21 de ce mois.

Avis du 23 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 24 janvier 1835, p. 13.

L'Amour, nègre bagou, âgé d'environ 22 ans, à madame veuve de Charlemont, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, a été arrêté et déposé à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 20 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 21 février 1835, p. 29.

Mayeul

Magloire

Nègres, à madame veuve Tresse, marrons du quartier de Tonnégrande, ont été arrêtés et déposés à la geôle le 16 du présent mois de mars.

Avis du 20 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

Ismaël, nègre rongou, âgé de 25 ans, marron de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 2 avril courant.

Avis du 3 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 4 avril 1835, p. 53.

Grégoire

Dauphin

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), ont été arrêtés et conduits à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 24 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

Paul, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Bouard, arrêté et déposé à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 24 avril 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

Jean-Bart, nègre à monsieur Vexel, marron depuis le 12 du présent mois, a été arrêté à Kaw le 18 suivant.

Avis du 21 mai 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Parfait

Hector

Eugène

Anna

Nègres, marrons de l'habitation Le Collège, d'Approuague, ont été arrêtés dans les bois de ce quartier le 8 mai courant.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

Laplume, nègre calbary, âgé de 28 ans, à monsieur Cirdon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1^{er} du présent mois de juin.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

Adrien, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 du même mois.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

François, nègre à monsieur Du Barail, affermé à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 4.

Avis du 5 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 23 du 6 juin 1835, p. 90.

Thimoléon, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté à Kaw et conduit à la geôle le 18 juin courant.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

Philidor, nègre pianiste, à l'habitation Le Collège (Approuague), marron de cet établissement, arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

Adolphe, à madame veuve d'Aigrepont

Jo, à monsieur Houget

Ovide, à demoiselle Émilie Merckel

Rosillette, à monsieur Marchal

Ces quatre noirs ont été arrêtés dans le quartier de Macouria le 21 juin dernier.

Avis du 3 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 27 du 4 juillet 1835, p. 108.

Jasmin

France

Nègres, à monsieur Merckel, marrons du quartier de Kourou, ont été arrêtés et déposés à la geôle le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 17 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 29 du 18 juillet 1835, p. 116.

Denise, négresse, au sieur J.-J. Valtrine, marronne de Cayenne, a été arrêtée et déposée à la geôle le 29 de ce mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1^{er} août 1835, p. 123.

André, nègre, âgé de 20 ans, de nation bagou, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

Jean-Baptiste, nègre arada, âgé de 50 ans, marron du quartier d'Iracoubo, de chez le sieur Jacob Seigne, son maître, arrêté et déposé à la geôle le 8 de ce mois.

Avis du 11 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 37 du 12 septembre 1835, p. 147.

Privat

Apollon, nègres, à madame veuve Dominique, le premier affermé à monsieur Sauvage, ont été arrêtés et renvoyés dans leur atelier le 18 de ce mois.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Brutus, nègre, à madame veuve Martial, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 20 du même mois.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Jérôme, nègre, marron de l'habitation dite L'Argent-Fait-Tout, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Zélima, négresse, à la dame Printemps, marronne de Macouria, arrêtée et disposée à la geôle le 23.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Auguste, nègre bagou, âgé de 50 ans, marron de l'habitation L'Argent-Fait-Tout (Mont-Sinéry), arrêté et rendu à son maître le 2 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Côme, nègre, âgé de 39 ans, à l'atelier colonial, marron du Dégrad-des-Cannes (Ile-de-Cayenne), arrêté et rendu à son atelier le 7 octobre courant.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

José, nègre, dépendant de la succession Lupé, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

Amance, nègre, dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, marron de cet établissement (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Basile, nègre, âgé de 34 ans, au Domaine colonial, marron du Dégrad-des-Cannes, arrêté et renvoyé à son atelier le 14 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Julien, nègre, âgé de 35 ans, marron de l'habitation de monsieur F. Virgile, son maître, arrêté et déposé à la geôle le 17 du présent mois d'octobre.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

Baptiste

Faublas

Alexandre

Jean-Louis

Marrons du Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, arrêtés et renvoyés dans leur atelier les 17 et 18 du même mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

André, nègre, âgé de 20 ans, à l'habitation Montagne-Tigre, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 17.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

Jacobin, nègre, âgé de 25 ans, à dame veuve Lajonie, marron de l'habitation Le Collège (Approuague), arrêté et rendu à sa maîtresse le 1^{er} novembre suivant.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Baptiste, nègre, âgé de 20 ans, au Domaine colonial, marron du canal Torcy (Ile-de-Cayenne), arrêté et renvoyé dans son atelier le 6 du même mois.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Cicéron, nègre, âgé de 44 ans, dépendant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation Risquetout (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Pierre, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 7 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Anastasie, négresse, au sieur Cheveux, pilote, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 11.

Avis du 13 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Alerte

Flavin

Benjamin

Vincent

Grégoire

Gervais

Congo

Fanny

Denise

Ces neuf noirs, partis marrons de l'habitation Le Collège (Approuague), ont été arrêtés dans le quartier de Tonnégrande et conduits à la geôle le 19 novembre courant.

Avis du 19 novembre 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 21 novembre 1835, p. 197.

Avis de retour de marrionnage

Jacques, nègre rongou, âgé de 34 ans, marron du quartier de Macouria, s'est rendu de lui-même chez le sieur Engammare, son maître, le 20 décembre dernier.

Avis du 2 janvier 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 3 janvier 1835, p. 1.

François, nègre, à l'habitation Saint-François (Roura), rentré de marrionnage le 11 décembre 1834.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

Etienne, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 6 février courant.

Avis du 12 février 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 14 février 1835, p. 25.

Amédée, nègre, âgé de 20 ans, à madame veuve Moret-Lemoyne, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 25 février dernier.

Avis du 6 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1835, p. 38.

Athalas, nègre bagou, à monsieur Donez, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 4 mars courant.

Avis du 6 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 7 mars 1835, p. 38.

Laplume, nègre, âgé d'environ 28 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, est rentré de lui-même le 20 février dernier.

Avis du 20 mars 1835 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

Figaro, nègre, âgé de 22 ans, marron de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendu chez le sieur Mathieu, son maître, le 12 mars courant.

Avis du 20 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

Jean-Bart, nègre au sieur Vexel, marron du quartier d'Approuague, est rentré de lui-même le 16 du même mois.

Avis du 20 mars 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 12 du 21 mars 1835, p. 45.

Alexandrine, négresse, marronne de chez demoiselle Hélène dite Noyer, sa maîtresse, s'est rendue d'elle-même le 30 mars dernier.

Avis du 3 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 14 du 4 avril 1835, p. 53.

Jean-Louis
Félix

Nègres de l'habitation Guatimala, le premier, marron depuis 1831, l'autre de décembre 1834.

Avis du 10 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 15 du 11 avril 1835, p. 57.

Décidé

Catherine
Christine

Noirs, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), se sont rendus d'eux-mêmes le 19 du présent mois d'avril.

Avis du 24 avril 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 17 du 25 avril 1835, p. 66.

Janvier, nègre, appartenant à l'habitation Saint-Pérey, marron depuis le 12 avril dernier, s'est rendu de lui-même le 30 du même mois.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

Louis, nègre, appartenant au sieur Léandre, habitant du quartier de Tonnégrande, marron depuis le 13 mars dernier, s'est rendu volontairement chez son maître le 26 avril suivant.

Avis du 8 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 19 du 9 mai 1835, p. 73.

Gédéon, nègre, appartenant au sieur Appollon Benoît, marron depuis le 2 de ce mois, est rentré le 10 chez son maître, à Cayenne.

Avis du 21 mai 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 21 du 23 mai 1835, p. 81.

André
Michel
Joseph
Nica
Jean-Baptiste
Paul

Nègres à monsieur Bouté, affermés à monsieur Merle, marrons de l'habitation La Comète (Kourou), rentrés le 15 du présent mois de juin.

Avis du 19 juin 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 25 du 20 juin 1835, p. 98.

Anténor, nègre rongou, à madame veuve Passavy, rentré le 16 du présent mois de juillet.

Avis du 24 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 30 du 25 juillet 1835, p. 119.

Merci, nègre, à monsieur Jay, marron de Cayenne, est rentré le 27 du présent mois de juillet.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1^{er} août 1835, p. 123.

Bathilde
Aurélie
Lucile

Négresses, à madame veuve A. Bouron, marronnes de Cayenne, rentrées le 29 du même mois.

Avis du 31 juillet 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 31 du 1^{er} août 1835, p. 123.

Auguste, nègre, âgé de 15 ans, à M. Cardon, marron de Cayenne, rentré le 2 août courant.

Avis du 7 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 32 du 8 août 1835, p. 126.

Faublas, nègre, au Domaine colonial, marron de la route de Baduel (Ile-de-Cayenne), s'est rendu de lui-même le 19 du présent mois d'août.

Avis du 28 août 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 35 du 29 août 1835, p. 140.

Anne, négresse bagou, âgée de 29 ans, aux mineurs Cousas, marronne de Cayenne, est rentrée d'elle-même le 1^{er} août.

Avis du 4 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 36 du 5 septembre 1835, p. 143.

Congo

Valentin

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) le 10 mai dernier, rentrés dans leur atelier le 5 du présent mois de septembre.

Avis du 25 septembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 39 du 26 septembre 1835, p. 153.

Antoine, nègre calbary, âgé de 35 ans, à madame veuve Lamoureux, marron de Cayenne, rentré le 15 septembre dernier.

Avis du 2 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 40 du 3 octobre 1835, p. 157.

Pierre

Alexandre

Thomas

Nègres, à madame veuve Mosse, marrons de l'habitation Saint-Charles (Roura), sont rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

Cuisinier

Adonis

Nègres, âgés de 25 ans, à monsieur Merckel, marrons du poste de Kourou, rentrés d'eux-mêmes le 29 du même mois.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

Geneviève, négresse, à monsieur Brunet, marronne de Kourou, s'est rendu le même jour que les précédents.

Avis du 9 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 41 du 10 octobre 1835, p. 165.

Jean

Zamore

Jasmin

Nègres, à monsieur Paul, marrons de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne) sont rentrés d'eux-mêmes le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Joseph, nègre, âgé de 32 ans, dépendant de l'habitation Montagne-Tigre, d'où il est parti marron, rentré dans son atelier le 13 du même mois.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Jubin, nègre, âgé de 27 ans, au Domaine colonial, marron du Dégrad-des-Cannes (Ile-de-Cayenne), rentré le 14.

Avis du 16 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 42 du 17 octobre 1835, p. 169.

Fursy dit Vendredi, nègre, âgé de 21 ans, au Domaine colonial, marron de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), rentré le 15 de ce mois.

Avis du 23 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 43 du 24 octobre 1835, p. 174.

Prognée, nègresse ibo, âgée de 29 ans, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendue d'elle-même, avec son fils Germanicus, le 18 du présent mois d'octobre.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

Mirtil dit Petit-Congo, nègre créole, âgé de 22 ans, au sieur Lhuerre, marron de Cayenne, rentré le 23 du même mois.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

Rosella, nègresse, âgée de 14 ans, au sieur Bouard, marronne de Cayenne, rentrée le même jour que le précédent.

Avis du 30 octobre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 44 du 31 octobre 1835, p. 177.

**Athanase
Pascal 2^e**

Nègres, marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 2 novembre courant.

Avis du 6 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 45 du 7 novembre 1835, p. 189.

Alexandre, nègre, appartenant à l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrée le 4 de ce mois.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Achille 1^{er}, nègre rongou, au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 9.

Avis du 13 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 46 du 14 novembre 1835, p. 191.

Eugène, nègre, âgé de 40 ans, à l'habitation dite Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, rentré de lui-même dans son atelier le 24 de ce mois.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

Césaire, nègre, appartenant à monsieur Kerkove, marron depuis le 22 courant, est rentré le 25 suivant.

Avis du 27 novembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 48 du 28 novembre 1835, p. 201.

Théole

Pierre Caprit

Nègres, marrons de l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne) sont rentrés dans leur atelier les 28 novembre dernier et 3 de ce mois.

Avis du 4 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 49 du 5 décembre 1835, p. 205.

Manoel

Chrisostome

Nègres, à l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrés de marrionnage le 16 du courant.

Avis du 18 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 51 du 19 décembre 1835, p. 213.

Vincent

Joseph Ouany

Nègres à madame veuve Fabens, marrons de l'habitation Tilsit (Ile-de-Cayenne) des 14 au 20 décembre courant, sont rentrés dans leur atelier le 23 du même mois.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

Pascal, nègre, parti marron de l'habitation Grand-Beauregard (Ile-de-Cayenne), s'est rendu dans son atelier le même jour que les précédents.

Avis du 24 décembre 1835 : Feuille de la Guyane française, n° 52 du 26 décembre 1835, p. 219.

1836

Avis de déclaration de marronnage

Dominique Dauphin

Nègres, appartenant à monsieur Pierre Lanne, partis marrons du 10 décembre dernier [1835].
Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

Grégoire, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, parti de Tonnégrande le 14 dudit mois [décembre 1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

Bathilde, négresse calbary, âgée de 23 ans, à monsieur Enguehard, partie du dégrad des Cannes le 20 du même mois [décembre 1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

Eugène, nègre bagou, âgé de 17 ans, à monsieur Jean-Louis Lanne, rentré de marronnage le 11 janvier courant, est reparti de Cayenne le lendemain 12.

Avis du 15 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 16 janvier 1836, p. 10.

Gustave Scipion

Nègres, appartenant à l'habitation Saint-François (Roura), marron dans la nuit du 10 au 11 de ce mois.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

Philippine, négresse calbary, âgée de 26 ans, à monsieur Lanne, marronne de Cayenne le 22 décembre dernier [1835].

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

Jean, nègre créole, âgé de 22 ans

Antoine, nègre soso, 20 ans

Ces deux individus appartiennent à monsieur J. Michaud et sont marrois de Cayenne du 2 de ce mois.

Avis du 12 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 13 février 1836, p. 25.

Labonté, nègre, à demoiselle Louise Dalila, marron du quartier de Kourou le 29 décembre dernier [1835].

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

Ovide, nègre, à monsieur Merckel, marron le même jour et du même quartier.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

Boudiou, nègre gorée, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation dite El-Dorado (Kourou) le 25 janvier dernier.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

Vélina, négresse bagou, âgée de 20 ans, à demoiselle Joséphine Olivier, marronne de Cayenne le 8 du présent mois de février.

Avis du 19 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 20 février 1836, p. 30.

Auguste, nègre soso, âgé de 16 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 26 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1836, p. 33.

Casimir, nègre créole, âgé de 59 ans

Bouriqui

Loradin, nègre bagou, âgé de 34 ans

Jeannette, négresse créole, âgée de 46 ans

Cosme

Ces 5 noirs sont partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) du 19 au 23 février dernier.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

Anne, négresse bagou, âgée de 30 ans, aux mineurs Cousa, marronne de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

Petit-Pierre 3^e

Jean-Marie

Christine

Madelon

Théodore 2^e

à l'habitation Grand-Beauregard, marrons dudit établissement le 27.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

César

Oscar

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribo (Montsinéry) le 10 de ce mois.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

Laurent, nègre, à l'habitation Beauregard, marron de cet établissement du même jour.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

Fanchette, négresse calbary, âgée de 25 ans

Totor, négrillon, âgé de 13 ans

Ces deux individus appartiennent à madame Senez et sont marrons de Cayenne du 18.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 19 mars 1836, p. 47.

Arsène

Cacanda

Négresses, appartenant à monsieur de Bassigny, marronnes de l'habitation Eldorado (Kourou) le 28 février dernier.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Louis, nègre créole, âgé de 19 ans, marron de l'habitation La Désirée (Roura) le 13 de ce mois.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Edouard, nègre bagou, âgé de 15 ans, à demoiselle Caroline Eutrope, marron de Cayenne le 18.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Théodore

Zéphirin

Nègres, à monsieur Albain, marrons du quartier de Kourou le 15 mars dernier.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Geneviève, négresse rongou, âgée de 18 ans, marronne du même quartier le 18 du même mois.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Firmin, nègre rongou, à monsieur Poupon, marron de l'habitation L'Élisabeth (Ile-de-Cayenne) le 20.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Antoine

Stanis

Noirs, au sieur Noël Colette, marrons du quartier de Kourou le 21.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Luce, négresse, à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation Eldorado (Kourou) le même jour.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Crépin

Henry

Philippine

Noirs, à monsieur Douillard aîné, marrons du quartier de Roura le 22 du mois de mars.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Cassandre, nègre, appartenant au Domaine colonial et dépendant de l'atelier du port, marron de Cayenne le 6 de ce mois.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

Marthe, négresse, à l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement le 9.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

Arthémise, négresse créole, âgée de 24 ans, à madame veuve Moret-Lemoyne, maronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 22 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1836, p. 65.

Louis, nègre, appartenant au sieur Léandre, propriétaire aux Cascades, marron du quartier de Tonnégrande le 11 de ce mois.

Avis du 29 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 30 avril 1836, p. 69.

Paul, nègre bibi, âgé de 28 ans, au sieur Albin, marron du quartier de Kourou le 18 avril dernier.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Maurice

Mentor

Nègres, appartenant au sieur Boquillon, partis marrons le 1^{er} de Cayenne et l'autre d'Approuague les 20 et 28 du même mois.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Toussaint, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou) le 22.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Rongou

Emmanuel

Jérôme

Nègres, partis marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile) le 23.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Rosillette, négresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Merckel, marronne de Cayenne le 3 mai courant.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Timoléon, nègre calbary, âgé de 31 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 28 avril dernier.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Augustin dit Cornudet, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 11 mai courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Baptiste

Jubin

Biron

Eugène, nègres, dépendant du Domaine colonial, marrons de Cayenne les 12 et 14 mai courant (27/05/1836)

Thimoléon, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 3 juin courant.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

Henri, nègre, âgé de 34 ans, à monsieur Blanchard, marron de l'habitation Philadelphie (Roura) le 26 mai dernier.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

Flavien, nègre, à l'habitation Decoux, marron de cet établissement situé à Roura le 4 juin courant.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

Frédéric, nègre, parti marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), le 11 juin courant.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Lindor

Alexandre

Nègres, de l'atelier de fouille, marrons de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Némorin, nègre bibi

Alcindor, nègre rongou

à monsieur Dayries, marrons du quartier d'Approuague le 5 juin courant.

Avis du 24 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 25 juin 1836, p. 100.

Caroline, négresse bibi, âgée de 23 ans, à demoiselle Marguerite Isoline, marronne de Cayenne le 29 juin dernier.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Amédée, nègre gorée, âgée de 22 ans, taille grande, à monsieur Valliany, marron de Cayenne le 4 de ce mois.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

Louis, nègre bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Bertrand, marron de Cayenne le 4 juillet courant.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

Rose-Amélaïde, négresse créole, âgée de 18 ans, à la dame veuve Tarquin, marronne de Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

Toussaint 3^e, nègre créole, âgé de 48 ans, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier des Ponts et Chaussées, marron de Cayenne le 11.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

Mathieu, nègre, à demoiselle Louise Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Ile-de-Cayenne) le 4 juillet courant.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Grégoire, nègre bagou, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Grand-Marée le 13 du même mois.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Urbain, nègre bagou, à monsieur Monroy, marron de Cayenne le 14.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Louis, nègre, à madame veuve de Fay, marron du quartier de Tour-de-l'Ile le 16.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Cassandra, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier du port, marron du 18.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Albertine, négresse créole, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Babin, marronne de Cayenne le 19 de ce mois.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Solitude, négresse calbary, âgée de 17 ans, à monsieur Ronmy jeune, marronne de l'habitation L'Hermitage (Tour-de-l'Ile) le 20 juillet courant.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

Floriska, négresse calbary, âgée de 28 ans, à demoiselle Véronique Cornudet dite Abricotine, marronne de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

Pierre

Jérôme

Nègres, appartenant à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague) le 17 juillet dernier.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Louis, nègre calbary, âgé de 34 ans, à monsieur Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw) le 20 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Parfait, nègre, à monsieur Mille (Amand), marron de l'habitation La Chaumière (Tour-de-l'Ile) le 26.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Michel, nègre africain, âgé de 29 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, marron du chantier du sieur Blanchard (Roura) le 27 juillet dernier.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

Marceline, négresse arada, âgée de 18 ans, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

Séverin, nègre, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 9 août courant.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Valentin

Jasmin

Figaro

Flavien

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura) le 12 de ce mois.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Cécé

Niaqué

Nègres, à monsieur Douillard aîné, marrons du quartier de Roura le 12.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Hector

Achille

Michel

Nègres, partis marrons de l'habitation Le Hazard (Approuague) le 5 août dernier.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Titus

Edouard

Mirtil

Mars

Parfait

Clémence

Alexandre

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) le 8 du même mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Auguste, nègre, à monsieur J. Pain, marron de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile) le 19.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Cécile, nègresse calbary, à monsieur Monroy, marronne de Cayenne le 24.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Saint-Louis, nègre, à monsieur Mille fils, marron de l'habitation dite La Chaumière (Tour-de-l'Ile) le 25 août dernier.

Avis du 2 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1836, p. 139.

Bouriqui

Ulysse

Nègres, appartenant à monsieur D'Or, affermés à monsieur Mirat, marrons de l'habitation La Désirée (Roura) du 1^{er} septembre présent mois.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

Jean

François

Nègres, appartenant à monsieur Michaud, marrons de Cayenne, le premier du 28 août dernier, le second du 1^{er} septembre courant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

Julien

Louis

Nègres, appartenant au Domaine colonial, partis marrons, l'un de Macouria, le 30 août dernier, l'autre de Cayenne, le 1^{er} septembre suivant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

Florentine dite Fleuris, nègresse, de nation bagou, âgée d'environ 19 ans, appartenant à demoiselle Rose Berthine Zéphyrine, de Sinnamary, partie marronne de ce quartier le 19 août dernier.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

Cuisinier, nègre, appartenant au sieur Merkel, marron de Kourou du 25 du même mois.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

André, nègre, appartenant à la succession de demoiselle Aubanès, marron dudit quartier du même jour.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

Arlequin, nègre, de nature rongou, tatoué sur le dos

Guerre, nègre, de nation calbary, ayant une taie à l'œil droit et tatoué aux tempes

Christophe, nègre, de nation calbary, tatoué aux tempes

Tous trois appartenant au sieur Ségalin, du quartier de Roura, marrons du 6 septembre courant.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

Calixte, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 22 septembre courant.

Avis du 23 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1836, p. 151.

Pierre-Ficelle, nègre, au Domaine colonial, marron de l'hôpital de Cayenne le 24 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Aubin, nègre créole, âgé de 19 ans, marron de l'habitation Le Diamant (Ile-de-Cayenne) le 16 octobre courant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Agathe, nègresse, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marronne du 19 du même mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Donatiens, nègre calbary, âgé de 35 ans, à l'habitation Mondélice, marron de cet établissement le 25.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Félicité, nègresse rongou, âgée de 26 ans, à messieurs Arnoux et Lafforgue, marronne de l'habitation dite Beau-Séjour (Roura) le 15 octobre dernier.

Avis du 4 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1836, p. 179.

Laplume dit Ficelle, nègre, âgé d'environ 28 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 5 novembre courant.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Arsène

Jacques

Dauphin

Nègres à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Montsinéry) le 8 du même mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Romain, nègre africain, âgé d'environ 18 ans, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne le 10 de ce mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Coriolan, nègre, au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 2 novembre courant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Hercule, nègre, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron de l'habitation La Philadelphie (Roura) le 10 du même mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Joseph, nègre bagou, âgé de 26 ans, marron de l'habitation de monsieur Michaud, son maître (Ile-de-Cayenne) le 11 dudit.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Adonis, nègre calbary, âgé de 29 ans, à monsieur P. Dechamp, marron de Cayenne du 12 suivant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Michel
Romain
Juliette

Noirs, appartenant à l'habitation dite La Désirée (Roura), marrons de cet établissement le 4 du présent mois de novembre.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Jacobin
Thémis

Noirs, appartenant à madame veuve Lajonie, affermés à monsieur Fourgassié, partis marrons du quartier de Roura le 15 du même mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Alexandrine, négresse créole, âgée de 31 ans, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne le 19 novembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Figaro, nègre, appartenant au sieur Gustave, marron de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Michaud, nègre rongou, au sieur Devez, fils de demoiselle Élisabeth Bonneau, marron de Cayenne le 28.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

César, nègre, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry le 29.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Cicéron, nègre, âgé de 44 ans, appartenant à la succession Thoulouse, marron de Cayenne le 1^{er} décembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Catherine
Pierre

Noirs, appartenant à monsieur Jean Vernet, marrons du quartier de Sinnamary dans le courant des mois de septembre et novembre derniers.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Fabien, nègre appa, âgé de 23 ans, au sieur Michely (Alexfort), marron de Karouabo (Sinnamary) le 17 octobre de cette année.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Angélique, nègresse, âgée de 26 ans, au sieur Smith (Antoine), marronne dudit quartier le 21 du même mois que le précédent.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Toulon

Petit-Pierre

Nègres à monsieur Larivot, marrons de l'habitation dite Bellevue (Tour-de-l'Ile) les 19 octobre et 28 novembre derniers.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Jacques

Ferdinand

Lazard

Nègres, à la dame veuve Liénard, marrons de l'anse de Karouabo (Sinnamary) le 8 novembre dernier.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Romain

Flavien

Antoinette

Noirs, à l'habitation La Désirée (Roura), marrons de cet établissement le 1^{er} décembre courant.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Rongou

Emmanuel

Jérôme

Onaca

Nègres à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 3 du même mois.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Antoine, nègre, à l'habitation La Levée, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 10 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Cléry, nègre, à l'habitation Sautro, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 10 de ce mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Barberousse, nègre bagou, âge de 37 ans, à madame veuve de Latribouille, marron du quartier de Roura le 14 novembre dernier (23/12/1836)

Séverin, nègre, à monsieur d'Aigrepont, parti marron du même quartier le 26 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Gayou, nègre, âgé de 30 ans, à monsieur Berthier, marron dudit quartier le 5 décembre courant.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Luce, nègresse à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation Eldorado (Kourou) le 10 de ce mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Anténor, nègre rongou, âgé de 20 ans, à madame Passavy, marron de Cayenne le 17 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Adonis, nègre calbary, âgé de 29 ans, à monsieur P. Dechamp, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Rosalie, nègresse créole, âgée de 22 ans, à monsieur Farnous, marronne de Cayenne le 19 du courant.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Clément

Antoine

Nègres calbary, à monsieur Chènebras, partis marrons du quartier de Kourou.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Avis de retour de marrons

José

Fulter

Jean-Baptiste

Nègres, de l'habitation Grand-Beauregard, rentrés à leur atelier le 30 dudit mois [1835].

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

Faublas, nègre, à monsieur Cosnard, marron de l'habitation de Baduel (Ile-de-Cayenne), a été arrêté et déposé à la geôle le 7 du courant.

Avis du 8 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 9 janvier 1836, p. 5.

Eugène, nègre, âgé de 17 ans, Bagou, au sieur Jean-Louis Lanne, marron de Cayenne, rentré le 13 du présent mois de janvier.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

Jacques, nègre rongou, âgé de 55 ans, à monsieur Durocher, marron de l'habitation Bourbon (Montsinéry), rentré dans son atelier le 9 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

Hercule, nègre calbary, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, marron du chantier de monsieur Blanchard, son maître, s'est rendu de lui-même le 1^{er} février courant.

Avis du 5 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 6 février 1836, p. 21.

Joseph, nègre calbary, âgé de 30 ans, à monsieur Crispin Favard, marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même au poste de police à Cayenne le 21 février courant.

Avis du 26 février 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 27 février 1836, p. 33.

Marius

Figaro

Mascarille

Nègres, partis marrons de l'habitation Saint-Péray (Approuague), rentrés dans leur atelier les 29 février et 6 mars courant.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Hector
Bastien
Tibère
Muscadin

Nègres, à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), rentrés les 29 février dernier, 5, 6 et 13 du présent mois de mars.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Fanchette

Totor

Noirs, appartenant à madame Senez, marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 22 mars dernier.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

Christine, nègresse, à l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement, rentrée d'elle-même dans son atelier le 19 du présent mois d'avril.

Avis du 22 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 23 avril 1836, p. 65.

Boudiou

Arsène

Luce

Noirs, appartenant à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation Eldorado (Kourou), rentrés dans leur atelier le 23 avril dernier.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Geneviève, nègresse, à monsieur A. Brunet, marronne dudit quartier, rentrée le 29 du même mois.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Rosillette, nègresse, âgée de 14 ans, à demoiselle Merckel, partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 6 du présent mois de mai.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Arthémise, nègresse, appartenant à madame veuve Lemoyne, est rentrée le 12 du courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Augustin dit Cornudet, nègre, âgé de 22 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, s'est rendu le 17 du présent mois de mai.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

Madelon, nègresse, dépendant de l'habitation Beauregard, marronne de cet établissement, rentrée le 19 du même mois.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

Janvier, nègre congo, à dame Charles Mercier, marron de Kourou, rentré et déposé à la geôle, comme prévenu de vol, le 12 juin courant.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Clara, nègresse soso, âgée de 20 ans, à demoiselle Arsène dite Lalanne, marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 17 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Charles
Scipion
Gustave

Noirs, marrons de l'habitation Saint-François (Roura), rentrés d'eux-mêmes et conduits à la geôle le 3 juillet courant.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

Caroline, nègresse bibi, à demoiselle Marguerite-Isoline, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 4 du même mois.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

Amédée, nègre gorée, âgé de 22 ans, à monsieur Valliany, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

Rose-Amélaïde, nègresse créole, à la dame Tarquin, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 13 du présent mois de juillet.

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Albertine, nègresse créole, âgée d'environ 30 ans, à monsieur Babin, partie marronne de Cayenne, rentrée le 24 du présent mois de juillet.

Avis du 29 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 30 juillet 1836, p. 119.

Grégoire, nègre bagou, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Grand-Marée (Roura), rentré le 20 juillet dernier.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Louis, nègre, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ille, s'est rendu le 24 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Floriska, nègresse calbary, à demoiselle Véronique Cornudet dite Abricotine, marronne de Cayenne, rentrée le 1^{er} août courant.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Toussaint, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Kourou, rentré le 22 juin dernier.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Antoine

Stanis

Nègres, au sieur Noël Colette, marrons du quartier de Kourou, se sont rendus d'eux-mêmes le 1^{er} juillet dernier.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Michel, nègre, âgé de 29 ans, à demoiselle Magdeleine Dacunha, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, est rentré le 8 de ce mois.

Avis du 19 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 20 août 1836, p. 132.

Louis, nègre, à monsieur Brunot, marron du quartier de Kaw, rentré dans son atelier le 10 de ce mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Marceline, nègresse, à demoiselle Marie Cyrille, marronne de Cayenne, rentrée le 22.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 135.

Cécile, nègresse, appartenant à monsieur Monroy, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 2 septembre courant.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Valentin
Jasmin**

Nègres à monsieur Mirat, marrons de l'habitation La Désirée (Roura), rentrés chez leur maître le 31 dudit dernier.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Titus
Edouard
Mirtil**

Nègres à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) rentrés le 23 du même mois.

Avis du 8 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 10 septembre 1836, p. 143.

**Arlequin
Laguerre**

Nègres à monsieur Ségalin, marrons du quartier de Roura, rentrés d'eux-mêmes le 18 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Calixte

Nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne, s'est rendu dans son atelier le 24.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Clairvoir, nègre, âgé de 22 ans, taille moyenne, à monsieur L. Bagot, marron de Cayenne le 22 octobre courant, s'est rendu de lui-même chez son maître le 27 du même mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Joseph, nègre congo, à monsieur Pavé, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 15 janvier 1831, s'est rendu de lui-même le 2 novembre courant.

Avis du 4 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 5 novembre 1836, p. 179.

Théodore 2^e

Marthe

Noirs, appartenant à l'habitation Beauregard (Ile-de-Cayenne), rentrés de marronnage le 1^{er} septembre dernier.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Coralie

Alexandrine

Négresses, à monsieur B. Brun, marronnes de Cayenne le 5 novembre courant, rentrées chez leur maître le 8 suivant.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Félicité, négresse, à messieurs Arnoult et Lafforgue, marronne du quartier de Roura, rentrée dans son atelier le 8 de ce mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Michaud, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Pion, marron de Cayenne du 15 de ce mois, rentré le 17 suivant.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Romain, nègre, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 dudit .

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Joseph, nègre bagou, à monsieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), rentré chez son maître le 20 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Romain
Antoinette

Noirs, dépendant de l'habitation La Désirée, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 25 novembre courant.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Xavier, nègre, dépendant de l'habitation Le Diamant, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré de lui-même le 26 du même mois.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Alexandrine, négresse créole, âgée de 31 ans, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 7 décembre courant.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Agathe, négresse, à l'habitation La Félicité, marronne du quartier de l'Ile-de-Cayenne, s'est rendue d'elle-même le même jour que la précédente.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Onaca, nègre, à l'habitation La Levée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 12 du même mois.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Hercule, nègre à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré de lui-même le 14 du présent mois de décembre.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Toulon, nègre, à monsieur Larivot, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu chez son maître le 22 du même mois.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Avis d'arrestation de marrons

Adonis, nègre, appartenant au sieur Pierre Noyer, parti marron du quartier de Macouria le 18 décembre dernier [1835], a été arrêté dans ledit quartier le 28 du même mois

Avis du 2 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 2 janvier 1836, p. 3.

Numa, nègre créole, âgé d'environ 36 ans, à madame veuve Martin, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 janvier courant.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

Lodi, nègre bourriqui, âgé de 25 ans, à monsieur Babin, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 22 janvier courant.

Avis du 29 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 30 janvier 1836, p. 17.

Antoine, nègre calbary, âgé de 25 ans, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 22 janvier 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 23 janvier 1836, p. 15.

Auguste, nègre soso, âgé de 16 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté le 25 février dernier.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

Brutus, nègre, de nation appas, au sieur Peteault, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 27 du même mois.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

Joseph dit Bourriqui

Cosme

Nègres, partis marrons de l'habitation La Désirée (Roura), arrêtés et déposés à la geôle le 6 de ce mois.

Avis du 11 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 12 mars 1836, p. 41.

Jules, négrillon, âgé de 10 ans environ, à monsieur Paguenaut, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du présent mois de mars.

Avis du 18 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 19 mars 1836, p. 47.

Anne, négresse bagou, âgée de 30 ans, aux mineurs Cousa, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 25 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 26 mars 1836, p. 50.

Noël, à demoiselle Élisabeth Raoul

Figaro, à monsieur Mathieu

Stanis, à monsieur Courant

Valentin, à monsieur Vauquelin

Merci, à monsieur Jay

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 57.

Nelson, à monsieur Roustan, marron de Cayenne

Parfait, à monsieur Michely (Stratonis)

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 2 de ce mois.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

Noël, au Domaine colonial

François, dito

Marrons de Cayenne, arrêtés et déposés la geôle le 3.

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

Figaro, nègre soso, âgé de 60 ans, à monsieur Pottet, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 12 du présent mois d'avril.

Avis du 15 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 16 avril 1836, p. 63.

Cécé, nègre soso, âgé de 20 ans, à madame veuve Mosse, affermé à monsieur Douillard aîné, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 3 du présent mois de mai.

Avis du 6 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 7 mai 1836, p. 73.

Jean-Bart, nègre bagou, âgé de 20 ans, à monsieur Vexel, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 7 mai courant.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Brutus, nègre, de nation appa, à monsieur Peteau, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Hilaire, nègre calbari, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry, arrêté et conduit à la geôle le 23 mai courant.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

Anna, négresse soso, âgée d'environ 28 ans, à demoiselle Stéfanie, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

Laplume, nègre calbary, âgé de 28 ans, à M. Cardon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1^{er} du présent mois de juin.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

Adrien, nègre congo, âgé de 26 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 2 du même mois.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

François, nègre à monsieur Du Barail, affermé à monsieur Paul, marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), arrêté et déposé à la geôle le 4.

Avis du 5 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 6 juin 1836, p. 90.

Louis, nègre, âgé de 25 ans, de nation bagou, à la dame Bertrand, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91.

Jean, nègre, âgé de 45 ans, à monsieur Trillet, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 12 du même mois.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Adrien, nègre galérien, évadé de l'hôpital, arrêté et conduit à la geôle le 13.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Christophe, nègre, marron de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Augustin dit Cornudet, nègre bagou, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Roméo, nègre gorée, au sieur Berthier, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 14.

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Loradin

Figaro

Louis

Victoriam

Flavien

Nègres, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), marrons dudit quartier, arrêtés et rendus à leur atelier le 19 juin dernier.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Henry, nègre, à monsieur Douillard aîné

Philippine, négresse, au même

Jeannette, nègresse, à l'habitation La Désirée

Crépin, à monsieur Douillard aîné

Marrons du même quartier, arrêtés et rendus à leurs maîtres le même jour que les précédents.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Augustin, négrillon, à monsieur Berteau

Antoine, nègre, à monsieur Lemaitre

Marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Petit-Jean-Pierre 3^e, nègre, dépendant de l'habitation Grand-Beauregard, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour que les précédents.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Michaud, nègre, appartenant au sieur Joseph Constance, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 24 juin dernier.

Avis du 1^{er} juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 2 juillet 1836, p. 104.

Floriska, nègresse calbary, à demoiselle Abricotine, marronne de Cayenne, arrêté et déposée à la geôle le 5 du présent mois de juillet.

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

Urbain, nègre bagou, âgé d'environ 24 ans, à monsieur Monroy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 9 de ce mois.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111 ; Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Séraphin, nègre créole, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo, arrêté et conduit à la geôle le 30 du même mois.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Caïn, nègre bagou, à monsieur Tonat, marron de l'habitation La Béarnaise (Macouria), arrêté et déposé à la geôle le 3 août courant.

Avis du 5 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 6 août 1836, p. 124.

Lindor, nègre, au Domaine colonial, marron du quartier de Macouria, arrêté et renvoyé à son atelier le 31 juillet dernier.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

Parfait, nègre, à monsieur Mille (Amand), marron de l'habitation La Chaumièrre (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 8 août courant.

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

Michel, nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 136.

Victor, nègre créole, marron de l'habitation Saint-Péray (Approuague), arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 26 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 27 août 1836, p. 136.

Laurent, nègre créole, à monsieur Larivot, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 1^{er} septembre courant.

Avis du 2 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 3 septembre 1836, p. 139.

Julien, nègre, du Domaine colonial, marron du 1er septembre présent mois, a été arrêté au quartier de l'Ile-de-Cayenne le 14 du même mois.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

Désir, nègre, appartenant à la demoiselle Angélique dite Coco, marron le 15 août dernier, arrêté le 8 septembre courant audit quartier.

Avis du 17 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 17 septembre 1836, p. 147.

Victor, nègre calbary, âgé de 20 ans, à demoiselle Zozo Guittton, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 22 de ce mois.

Avis du 23 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 24 septembre 1836, p. 151.

Faublas, nègre, à monsieur Cosnard, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Désir, nègre bagou, à demoiselle Angélique dite Coco, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Lodi, nègre, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Montsinéry, arrêté et déposé à la geôle le 26.

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Joseph dit Bourriqui

Ulysse

Nègres, à monsieur D'Or, affermés à monsieur Mirat ainé, marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 8 octobre 1836, p. 159.

Pierre-Ficelle, nègre africain, âgé de 30 ans, au Domaine colonial, marron de l'hôpital de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 octobre courant.

Avis du 14 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1836, p. 168.

Damas, nègre calbary, âgé d'environ 26 ans, à messieurs Detelle frères, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 14 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 15 octobre 1836, p. 168.

Médéric, nègre soso, taille moyenne, âgé de 24 ans, à monsieur Bruneau (Mathurin), marron du Tour-de-l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 16 de ce mois.

Avis du 21 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 22 octobre 1836, p. 171.

Jean, nègre créole, âgé de 23 ans, marron de Cayenne, arrêté et rendu à monsieur Michaud, son maître, le 19 du présent mois d'octobre.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Damien, nègre calbary, âgé d'environ 40 ans, à monsieur Mauppin, et affermé à monsieur Bordes père, marron de l'habitation de ce dernier, arrêté et déposé à la geôle le 23 de ce mois.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Michaud

Baptiste

Le premier de ces deux nègres, appartenant à demoiselle Zabeth Bonneau et le second au Domaine colonial sont marrons du quartier de Macouria, arrêtés et conduits à la geôle le 26 du courant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Edouard, nègre calbary, âgé de 27 ans, à monsieur Brache et affermé à monsieur Logois, marron de l'habitation La Motte (Tour-de-l'Ile) du 24 de ce mois, a été arrêté et conduit à la geôle le 27 suivant.

Avis du 28 octobre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 29 octobre 1836, p. 175.

Souvenir, négresse bagou, âgée d'environ 30 ans, à demoiselle Joséphine Lacoste, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Parfait, nègre rongou, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de septembre.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Antenor, nègre rongou, âgé d'environ 20 ans, à madame Passavy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 18 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 19 novembre 1836, p. 187.

Parfait, nègre bagou, âgé d'environ 14 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 20 novembre courant.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Lafortune, nègre rongou, âgé de 40 ans, au sieur Joseph Stanis, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 25 de ce mois.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Alexandre, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 29 novembre dernier.

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Laplume dit Ficelle, à monsieur Cardon

Gédéon, à monsieur Mézès

Figaro, au sieur Gustave Lagotellerie

Caroline, à demoiselle Marguerite Isoline

Ces quatre noirs, marrons de Cayenne, ont été arrêtés et conduits à la geôle le 5 décembre courant.

Avis du 9 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 10 décembre 1836, p. 200.

Canon, nègre, au Domaine colonial, marron de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), arrêté et remis à monsieur Pros le 11 du présent mois de décembre.

Avis du 16 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 17 décembre 1836, p. 203.

Mathieu, nègre bibi, âgé d'environ 40 ans, à monsieur Guérin, régisseur, marron du quartier de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 15 novembre dernier.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Alcindor, nègre aoussa, âgé d'environ 60 ans, dépendant de la succession Donez, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 18 décembre dernier.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Toussaint, nègre créole, âgé de 18 ans, à monsieur Bidon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Jasmin, nègre congo, âgé de 22 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Achille 1^{er}, nègre au Domaine, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Convention, nègre bibi, au Domaine, marron de l'habitation Baduel (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 19.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Séraphin, nègre bagou, âgé de 20 ans, à monsieur Monroy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 22.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Hector, nègre ado, au Domaine, marron du camp Saint-Denis, arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Nègres détenus à la geôle qui doivent être retirés par leurs maîtres, conformément à l'art. 1^{er} du décret colonial du 30 juin 1835

Antoine, de l'habitation La Levée

Pierre, appartenant au sieur André Mathieu

Cicéron, appartenant à madame veuve Bâlé.

Avis du 4 mars 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 5 mars 1836, p. 38.

Figaro, au sieur Mathieu, caboteur

Noël, à demoiselle Élisabeth Raoul

Edouard, à demoiselle Caroline Eutrope

Parfait, à monsieur Michely

Avis du 7 avril 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 9 avril 1836, p. 58.

Misère, nègre, provenant de la succession de demoiselle Joséphine Decoux

Gilles, nègre, à monsieur Guillermin

Avis du 13 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 14 mai 1836, p. 77.

Hilaire, à monsieur Delanglade

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

France

Alexandre

Cuisinier

Nègres à M. Merckel.

Avis du 27 mai 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 28 mai 1836, p. 85.

Florentin, nègre, à monsieur Dayrié-Logois

Louis, nègre, à la dame Bertrand

Avis du 10 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 11 juin 1836, p. 91-92.

Roméo, au sieur Berthier

Avis du 17 juin 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 18 juin 1836, p. 97.

Michaud, au sieur Joseph Constance

Charles

Scipion

Gustave, à l'habitation dite Saint-François

Avis du 8 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 9 juillet 1836, p. 108.

Floriska, à la demoiselle Abricotine.

Avis du 15 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 16 juillet 1836, p. 111.

Antoine, à monsieur Lemaitre

Mondébai, à madame veuve Fabens

Avis du 22 juillet 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 23 juillet 1836, p. 115.

Parfait, nègre, à monsieur Mille (Amand).

Avis du 12 août 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 13 août 1836, p. 127.

Janvier, à dame veuve Charles Mercier

Lodi, à monsieur Delanglade

Avis du 30 septembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 1^{er} octobre 1836, p. 155.

Jean, à monsieur Bernard

Avis du 11 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 12 novembre 1836, p. 183.

Gervais, à la succession Donez.

Avis du 25 novembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 26 novembre 1836, p. 191.

Parfait, au sieur Michely (Alexfort)

Avis du 2 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 3 décembre 1836, p. 196.

Mathieu, nègre, à M. Guérin, régisseur à Roura.

Gédéon, à monsieur Mézès

Toussaint, à monsieur Bidon

Alcindor, à la succession Donez

Avis du 23 décembre 1836 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 24 décembre 1836, p. 207.

Avis de déclaration de marronnage

Hercule

Germinal

Nègres, à monsieur Marchal, partis marrons de l'habitation dite Le Trésor (Macouria) les 4 et 5 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Justin, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation La Victoire, même quartier, le 11 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Augustin

Azor

L'Amour

Raphaël

Nègres, à monsieur Tonat, marrons de l'habitation La Béarnaise, même quartier, le 20.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Jacques

Philippe

Amédée

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 24.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Louis

Bellony

Prosper

Jules

Stanis

Edmond

Godzée

Brennus

Jupiter

Apamouée

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 26.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Jacques

Fox

Oscar

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribô (Mont-Sinéry) le 28.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Agathe, nègresse créole, âgée de 28 ans, au sieur François Cumin, partie marronne du quartier de Kaw le 25 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Marcelin, nègre, à madame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura le 28 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Côme, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 29.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Marseille, nègre rongou, âgé d'environ 38 ans, à demoiselle Magdelaine Goudin dite Cabrol, marron du quartier de Sinnamary le 5 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Noël, nègre créole, âgé de 14 ans, peau rougeâtre, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Pierre, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne le 9.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Augustin dit Cornudet, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 10.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Gorée, nègre, parti marron du bord de la goélette *La Rosine*, patron Cheveux, le 11.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Gilles, nègre créole, âgé de 27 ans, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 10 du présent mois de janvier (20/01/1837)

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Lafortune

Romain

Raymond

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le même jour.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Michaud, nègre, au sieur Devez, fils de demoiselle Zabeth Bonneau, marron de Cayenne le 11.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Zamor

Joseph

Pierre

Auguste

Gemnus

Robert

à monsieur d'Aigrepont, marrons du quartier de Kourou le 2 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

César, nègre, âgé de 49 ans, au sieur Maxime, marron du quartier de Kaw le même jour que les précédents.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Léo, nègre, à demoiselle Élisabeth Zaïre dite Congo, marron du quartier de Kourou le 18 janvier dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Laurent, mulâtre, à la dame veuve Dominique Daniel, marron du quartier d'Approuague le 19 du même mois.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Marie-Claire, négresse, âgée d'environ 15 ans, à demoiselle Appoline Brue, marronne de l'habitation Belle-Etoile (Tour-de-l'Ile) le 23.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Caroline, négresse calbary, âgée de 17 ans, à demoiselle Isoline Desmares, marronne de Cayenne le 26.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Félicité, négresse créole, âgée de 28 ans, à demoiselle Justine Milienne, marronne de Cayenne, avec ses deux enfants en bas âge le 28.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

César, nègre calbary, âgé de 30 ans, marron de l'habitation dite Lombardie (Tour-de-l'Ile), appartenant au sieur Valliany, le même jour que le précédent.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Jean, nègre créole, âgé de 23 ans, à monsieur Michaud, marron de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) le 29 du mois dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Fabien

Isidore

Dauphin

Nègres, à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry le 30.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Bauder, nègre, au sieur Berthier, marron du quartier de Kourou le 15 janvier dernier.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Mustapha, nègre, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura le 23 du même mois.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Marcel, nègre, à monsieur de Saint-Philippe, marron du quartier de Macouria le 24.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Augustin

Jean-François

Paulin

Nègres, à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation dite Sainte-Agathe (Macouria) le 25.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Victor

Jean, nègres, à monsieur Chènebras, marrons de l'habitation dite Belle-Terre (Kourou) le 25.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Pierre, nègre, à madame veuve Viriot, marron du quartier de Macouria le 26.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Pierre dit Masailman, nègre, au sieur Jean Vernet, marron du quartier de Sinnamary le 26.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Philippe
Amédée**

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 27.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Luce, nègresse, à monsieur de Bassigny, marronne du quartier de Kourou le 2 février courant.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Oscar, nègre, à monsieur de Langlade, marron du quartier de Mont-Sinéry le 4 du même mois.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Victorin
Jérôme
Bernard
Denise
Dauphine**

Noirs, à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry le 4 de ce mois.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

**Auguste dit Carloman
Augustin dit Cornudet**

Nègres, à monsieur Cardon, marrons de Cayenne le 9.
Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Casaly, nègre rongou, âgé de 31 ans, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 26 janvier dernier.
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**Lespoir
Soliman
Medor
Victor
Marc**

Nègres, à monsieur Sauvage, marrons de l'habitation dite La Marie (Ile-de-Cayenne) le 28 du même mois.
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

Baltazar, nègre rongou, à monsieur Berville aîné, marron de l'habitation Monplaisir (Mont-Sinéry) le 30.
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

Bill, nègre, dépendant de l'habitation La Caroline (Roura), marron de cet établissement le 1^{er} février courant.
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

**César
Lascasas**

Nègres, appartenant à demoiselle Élisabeth Congo, marrons de l'habitation Ilet-Marie, située au quartier de Kourou, le même jour que le précédent.
Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

Polidor, nègre, âgé de 26 ans, à monsieur Roux (Elie), marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

Catherine, nègresse, dépendant de l'habitation dite Lombardie (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement le 9.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 27.

Antenor, nègre, à madame Passavy, rentré de marronnage et reparti de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

Léon, nègre, à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement le 8 février courant.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Jacques, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura) le 10 du même mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Joseph dit Fontaneau, nègre, à monsieur Bouté, marron de l'habitation de monsieur Bordes (Tour-de-l'Ile) le 17.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Bill, nègre, à l'habitation La Caroline (Roura), rentré de marronnage et reparti de cet établissement le 19.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Lafleur

Lazare

Édouard

Anténor

Nègres, à monsieur S. Fourgassié, marrons de l'habitation Beauséjour (Roura) le même jour que le précédent.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Raymond

Lafortune

Romain

Nègres, à l'habitation Quartier-Général (Ile-de-Cayenne), marrons de cet établissement le 20 de ce mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Méline, nègresse, de nation maquoua, âgée d'environ 20 ans, de petite taille, enceinte, partie de chez sa maîtresse, la dame veuve Pierre Louis, demeurant à Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Frédéric, nègre calbary

Michel, nègre bagou

à monsieur Brunot, partis marrons de l'habitation dite Bagatelle (Kaw) le 2 février dernier.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Blaise, nègre, au sieur Urbain Michaud, marron du quartier de Kourou le 8 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Joseph

Théophile

Nègres au sieur J.-B. Coutard, marrons du quartier de Kourou le 10.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Cacanda

Toussaint

Nègres, à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation El Dorado (Kourou) les 17 et 18 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Tiberge, nègre créole, à monsieur Pion, marron de Cayenne le 22.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Olympe, négresse, à monsieur d'Aigrepont, marronne de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 23.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Rongou

Antoine

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 25.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Céline, négresse calbary, âgée de 20 ans, au sieur Quintillien Laforêt, marronne de Cayenne le 27.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

André (Choisy), à monsieur Bouté, marron de la briqueterie de monsieur Bordes (Tour-de-l'Ile) le 26 du mois de février.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Théophile

Julie

Noirs, appartenant à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary le 25 février dernier.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Léon

Auguste

Nègres à madame veuve Germain, partis marrons de l'habitation dite Le Solitaire (Tonnégrande) le 26 du même mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Congo

Germain, nègres, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 2 mars courant.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Joseph, nègre, âgé de 35 ans, grande taille, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 5 du même mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Théodore

Adonis

Valentin

Pierre

Clarice

Nègres, à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw) le 28 février dernier.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Oscar, nègre, à monsieur Delanglade, marron de l'habitation Mapéibo (Mont-Sinéry) le 8 mars courant.
Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Thomas, nègre calbary, âgé de 22 ans, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne le 12 du même mois.
Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Nicolas

Casmir dit Lupe

Nègres, à l'habitation Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 15 du présent mois de mars.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Victoriane, nègresse à l'habitation La Désirée, marronne de cet établissement, le 11 mars courant.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

Bill

Florentin

Théodore

Nègres, à l'habitation La Caroline (Roura), partis marrons de cet établissement le 17 du même mois.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

Paul, nègre créole, âgé de 22 ans, à dame François Guisoulphe, marron du quartier de Tonnégrande le 26 mars courant.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Charlotte, nègresse, appartenant au sieur Aubin Coutard, marronne de l'habitation Belle-Vue (Macouria) le 6 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

André 4^e, nègre créole, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 29 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Casimir

Petit-Nicolas

Nègres, à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 20 février dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Alexis

Adrien

Emmanuel

Jérôme

Nègres, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 2 avril courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Rongou, nègre, de la même habitation, rentré de marronnage et reparti le même jour que les précédents.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Toulon

Adam

Hilaire

Pierre

Pultawa

Sabran

Bendol

Bastien

Pollux

Noël

Gothan

Noirs, à madame Mazin, marrons de l'habitation Ramponneau (Approuague) le 3 du même mois.
Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

César, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou le 5 mars dernier.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Titus, nègre, à monsieur Bardot, marron de Cayenne le 7 avril courant.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Avril

Figaro

Nègres, à monsieur Charles Saint-Mary, marrons du quartier de Macouria le 10 du même mois.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Zéphirin, nègre, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 4 avril courant.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Amédée

Louis

Nègres, à mademoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura) le 12 du même mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Toussaint

Nègre bagou, à monsieur Beauvalet, marron de Cayenne le 13.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Laurent dit Boucacha, négrillon, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 18 de ce mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Prosper

Mars

Nègres, à monsieur Guillermin, marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 15 et 21 avril courant.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Damien

Isidore

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 24 du même mois.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Louis, nègre, à monsieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 25 avril dernier.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Achille, nègre calbary, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 28 du même mois.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Alexandre, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne le 3 mai courant.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

César, nègre âgé de 49 ans, à monsieur Maxime, marron du quartier de Kaw le 25 avril dernier.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Janvier, nègre, à dame veuve Charles Mercier, marron du quartier de Kourou le 26 du même mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Hasard

Louche

Nègres, à monsieur Jean Baptiste, marrons du quartier de Kaw le 28 suivant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Anne-Marie, nègresse créole, à monsieur Duclerc, marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 1^{er} mai courant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Soliman, nègre, âgé de 39 ans, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le même jour que le précédent.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Rose-Adélaïde, nègresse créole, âgée de 20 ans, à dame Thérèse veuve Tarquin, marronne de Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Gilblas, nègre congo, âgé de 32 ans, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne le 4 mai.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Théophile

Jean-Baptiste

Nègres, à demoiselle Joséphine Guitton, marrons de l'habitation Nancibo (Roura) le 23 avril dernier.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Stanis

Pierre

Virgile

Figaro

Les trois premiers de ces nègres, appartenant à madame veuve Ménard, affermés à monsieur Brache aîné, et le quatrième, à monsieur Flotte, marrons de l'habitation La Nantaise (Roura) le 27 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Victorieux, nègre de nation mindée, âgé de 44 ans, à monsieur Remy aîné, marron du quartier de Sinnamary le même jour que les précédents.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Catalache, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) le 6 mai courant.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Victor, nègre, âgé de 43 ans, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria) le 9 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

**Lucien
Célestin**

Nègres, à monsieur Senelle, marrons de l'habitation La Constance (Approuague) le 6 mai courant.
Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Pierre, nègre créole, à la dame veuve Léger, marron du quartier d'Iracoubo le 8 du même mois.
Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

**Jean-Louis
Elodie**

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague) le 18.
Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Nelson, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Roustan, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Lafleur, nègre, âgé de 18 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 20 de ce mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Polidore, nègre africain, âgé d'environ 24 ans, grande taille, à monsieur Denans, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Éléonore, négresse, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marronne de Cayenne le même jour que Lafleur et Polidore.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Edmond, nègre rongou, âgé de 22 ans, à monsieur Houget (Dominique), marron du quartier de Roura le 19 mai dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Alexandre
Jean-Baptiste
Etienne
Dauria**

Nègres, à monsieur Martinet, marrons du quartier de Sinnamary le 23 du même mois.
Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Hippolyte, nègre créole, âgé de 36 ans, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne) le 27, cet individu appartient à monsieur Siredey.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Figaro, nègre foulâ, âgé de 25 ans, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne le 30.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

**Adrien
Jacques
Philémon
Grand-Etienne
Indret
Grand-Michel**

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement le 31 du même mois.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Polydore, nègre africain, âgé de 24 ans, grande taille, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 2 du présent mois de juin.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Louis
Valentin
Jean-Pierre

Nègres, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement, le premier le 27 mai dernier et les deux autres le 31 suivant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Azoumi, négresse bagou, âgé d'environ 30 ans, taille grande, à monsieur F. Bagot, marronne de Cayenne le 10 juin courant.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

Michaud, nègre, de nation rongou, taille moyenne, à monsieur Devez, fils de demoiselle Elizabeth Bonneau, marron du même lieu et le même jour qu'Azoumi.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

Cimber, nègre, âgé de 38 ans, peau rouge, à monsieur Maxime, marron du quartier de Kaw le 15 mai dernier.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Fabien, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 1^{er} juin courant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Maxime, nègre créole, âgé de 17 ans, peau rougeâtre, à monsieur Lanne (André), marron de l'habitation Laissez-Dieu (Macouria) le 11 du même mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Roselly, nègre, marron de l'habitation de monsieur Monach, son maître, le 13 du courant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Soliman, nègre, rentré de marrionnage le 17 du présent mois de juin, est reparti de chez monsieur J. Lalanne, son maître, le 18 suivant.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Jiranor
Éléonore

Noirs, à monsieur Joseph-François Berville, marrons de Cayenne le 22 de ce mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Alexandre, nègre, dépendant de la succession Toulmé, marron du quartier de Kourou le 11 mai dernier.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Toussaint, nègre bagou, âgé de 49 ans, à madame veuve Frontin, marron de l'habitation La Charlotte (Mont-Sinéry) le 9 juin courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Vulcain
Gabriel
Pline

Nègres, à monsieur d'Aigrepont, marrons de l'habitation dite Pariacabo (Kourou) le 12 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Théophile, nègre calbary, âgé de 30 ans, taille moyenne, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 23 du présent mois de juin.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Petit-Louis, nègre, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary le 16 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Frédéric, nègre de nation calbary, âgé de 46 ans, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou) le 22 du même mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Baptiste, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Pierre Noyer, marron de Cayenne le 28.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

David dit Coffy, nègre, âgé d'environ 60 ans, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Ilets-Malouins (Ile-de-Cayenne) le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Lafleur, nègre, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 29 du même mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Basile, nègre, taille d'un mètre 665 millimètres, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Élisabeth, négresse de nation arada, partie marronne, emmenant son enfant nommé **Clément**, du quartier de Kourou, le 16 juin dernier.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Marguerite, négresse de nation foulâ, âgée de 42 ans, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne le 4 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Dominique dit Macaque, nègre, à monsieur Trillet, marron de l'habitation La Joséphine (Tour-de-l'Ile) le même jour que Marguerite.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Mathieu, nègre rongou, âgé de 50 ans, taille moyenne, peau rougeâtre, à l'habitation La Ressource (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement le 7 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Vulcain

Cléry

Nègres, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Ulysse, nègre sénégalais, âgé de 59 ans, à monsieur Berteau, marron de l'habitation dite Montalis (Roura) le 3 juillet courant.

Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Nelson, nègre créole, âgé de 16 ans, à monsieur Roustan, marron de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Figaro

Niany

Nègres, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 19.

Avis du 20 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Jean-Pierre

Louis

Nègres, à l'habitation La Désirée, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement le 12 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

Théodore dit Flew

Mentor dit Ocopa

Marrons de l'habitation de monsieur Bruneau, leur maître, le 10 du même mois.

Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

Romain

Isoline

Noirs, appartenant à monsieur Blanchard, marrons du quartier de Roura le 22 juillet dernier.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Prosper, nègre, parti marron de l'habitation Le Labyrinthe, située au quartier de Roura le 24 du même mois.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Romain, nègre, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement le 27 du mois de juillet.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Tranquille, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Réveillot, marron du quartier de Sinnamary le 28 juillet dernier.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Jean

Joseph

Antoine

Nègres, à monsieur Michaud, marrons de l'habitation dite Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) le 5 du présent mois d'août.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Zaïre

Othello

Nègres, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary le 8 août courant.

Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

Placide, nègre, dépendant de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, marron de cet établissement le 7 août courant.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Urbain, nègre, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), marron de cet établissement le 13 du même mois.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Prudent, nègre, âgé de 36 ans, dépendant de l'habitation dite La Bijoutière (Tonnégrande), marron de cet établissement le 21 août courant.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

Philidor, nègre de nation bagou

Gildaed, nègre de nation rongou

à monsieur Berville (Gabriel), partis marrons de Cayenne le 22 du même mois.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

Mars, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 1^{er} septembre courant.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

Parfait, nègre, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation L'Eldorado (Kourou) le 12 août dernier.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Ferdinand

Soliman

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation Sablanse (Macouria) le 15 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Zamor

Léandre

Séraphin

Auguste

Séverin

Adonis

Silvain

Zuléma

Noirs, à monsieur d'Aigrepont, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 24 du mois d'août.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Etiot, négresse de nation bagou, âgée de 34 ans, à monsieur Clément Serine, marronne de Cayenne le 7 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Vénus, négresse, âgée d'environ 35 ans, au sieur Jean Constant, partie marronne de Kourou le 8 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Fidèle, nègre calbary, à demoiselle Félicité Tournachon, marron de Cayenne le même jour.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Rock, nègre, âgé de 21 ans, à monsieur Kreutzer, parti marron de Cayenne le 9 de ce mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Titus

Mars

James

Sophie

Noirs, dépendant de l'habitation La Jamaïque (Approuague), marrons de cet établissement le 18 août dernier.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Ignace, nègre de nation rongou, à monsieur Virgile, parti marron du quartier de Mont-Sinéry le 4 septembre courant.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Scipion
Saladin
Romain
Ida

Noirs, appartenant à M. Blanchard, marrons du quartier de Roura le 5 du même mois, ces 4 individus ont enlevé une embarcation et des outils.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Toussaint, nègre, à demoiselle Alexandrine Racine, marron du quartier de Sinnamary le 8.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Médéric, nègre, à monsieur Ségalin, marron de l'habitation dite La Bonne-Volonté (Roura) le 12.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Noël, nègre créole, âgé de 15 ans, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Louis, nègre créole, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 18 de ce mois.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Dauphin
Lamusique

Nègres, dépendant de l'habitation dite L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le 22 septembre courant (30/09/1837)

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Zélima, négresse, à demoiselle Joséphine Olivier, partie marronne de l'habitation Baduel, où elle était en traitement du pian, le 24 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Jonas
Toussaint

Nègres, appartenant à monsieur Beauvalet, marrons de Sinnamary le 26 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Tranquille, nègre, à monsieur Reveillot, parti du même quartier et le même jour que le précédent.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Jean-Bart
Fingal
Augustin
Auguste
Jean-Biby

Donquichotte, nègres, appartenant à madame Jahnholz, marrons de son habitation le 25 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Baptiste, à monsieur Pierre Noyer, marron du 28 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Gontran
Victorin
Dauphin
Lucile

Nègres, appartenant à monsieur Lesage, marrons du 4 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Thérésine, négresse, à monsieur Édouard Bouté, marronne de Cayenne du 20 septembre dernier.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Gédéon, appartenant à monsieur Mézès, marron de Cayenne du 28 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Hippolyte, nègre de nation calbary, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura le 26 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Céa, négresse, de nation calbary, âgée de 34 ans, à demoiselle Uranie, partie marronne du quartier de Sinnamary le 30 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Etienne
Chandery
Janvier
Auguste
Marcelin
Dominique

Nègres, à monsieur Marin (Eugène), marrons du quartier de Macouria le 2 octobre courant.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Christophe, nègre, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Jean-Baptiste, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, située au quartier du Tour-de-l'Ile, parti marron de cet établissement le 8.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Antoine, nègre, à monsieur Noël Colette, parti marron du quartier de Kourou le 7 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Augustin, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria) (20/10/1837 ; 03/11/1837)

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Louis, nègre de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, taille ordinaire, appartenant au sieur Maximin Dominique, marron du quartier de Mont-Sinéry le 14.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Arlequin, nègre bagou, âgé de 27 ans, à monsieur Michely (Alexfort), marron de Cayenne du 16.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Pantaléon, nègre bagou, âgé de 25 ans, à monsieur J. Houget, marron de Cayenne du 19 du courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Luc dit Samann, dit Joseph, nègre, âgé de 35 ans, à monsieur Dagault, marron de Cayenne le 19 octobre courant.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Coralie, négresse africaine, à monsieur Brun (Benjamin), partie marronne de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Mélaïde, négresse créole, âgée de 19 ans, à madame Tarquin, marronne de Cayenne le 25 du courant.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Gontran

Anne-Marie

Noirs, appartenant à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation Sainte-Agathe, située au quartier de Macouria, le 25 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Raphaël, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 19 du même mois.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Zabeth, négresse, dépendant de l'habitation Grand-Marée (Tour-de-l'Ile), partie marronne de cet établissement le 31 octobre.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Adolphe, nègre de nation bagou, âgé de 23 ans, taille haute, à monsieur Daramat fils, marron de Cayenne le 1^{er} novembre courant.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Pierre-Ficelle, nègre, de l'atelier de l'hôpital, n° 141, marron le 29 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Laurent

Christophe

Nègres, à monsieur Pierre Narina, partis marrons du quartier d'Iracoubo le 18 octobre dernier.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Maxime, nègre, à monsieur Engammare, marron du quartier de Macouria le 21 du même mois.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Philémon, nègre de nation bagou, à monsieur Jean-Baptiste Lhuerre, marron de Cayenne le 22.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Pierre Ficelle, nègre, au Domaine colonial, marron de Cayenne le 29.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Auguste, nègre créole, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), parti marron de cet établissement le 1^{er} novembre courant.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Thomas, nègre de nation calbary, à monsieur Io Romeo, marron le même jour que le précédent.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Valentin, nègre de nation congo, âgé de 48 ans, appartenant au Domaine colonial, marron de Cayenne le 4.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Azolan, nègre, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Charron jeune, parti marron de Cayenne le même jour que Valentin.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Anaïs, négresse de nation bagou, âgée de 17 ans, grande taille, à demoiselle Fanelly, marronne de Cayenne le 1^{er} du présent mois de novembre.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Louis, nègre, à monsieur Brunot, parti marron de Cayenne le 7 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Jasmin, n° 641, nègre congo, taille d'un mètre 675 millimètres, bègue, dépendant du Domaine colonial, marron de l'atelier du parc des ponts et chaussées le 14 du courant.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Soliman

Jules

Petit Crispin

Adonis

Nègres, partis marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria), appartenant à monsieur J. Lalanne, leur maître, le 18 novembre courant.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

Grégoire, nègre de nation congo, à mademoiselle Thérèse Pansier, parti marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène (Tonnégrande) le 22 novembre dernier.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Laurent

Pierre

Esclaves, appartenant à madame veuve Dominique, marrons du quartier d'Approuague le 25 du même mois.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Adam, nègre créole, dépendant de l'habitation La Ressource, située au quartier d'Approuague, marron de cet établissement le même jour que les deux précédents.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Augustin

Cosme

Nègres, à monsieur D. Houget, affermés à monsieur C. Houget, marrons du quartier de Roura le 18 novembre dernier.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Blaise, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Boutié, marron de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Prudence, négresse de nation calbary, âgée de 18 ans, grande taille, à monsieur Jubin, partie marronne de Cayenne le 6 du même mois.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Amédée

Bendol

Hilaire

Pollux, nègres, à madame veuve Mazin, partis marrons d'Approuague le 30 novembre dernier.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Hortense

Antoine

Noirs, à monsieur J. Michaud, marrons de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne) le 9 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Hector, nègre de nation arada à madame veuve Bonnet, marron de l'habitation La Misère (Approuague) le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Zoé, négresse, à monsieur J. Lalanne, partie marronne de l'habitation Sablanse (Macouria) le 29 novembre dernier.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

César, nègre, à monsieur Vernier, marron de l'habitation Guatimala (Macouria).

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

César, nègre, à monsieur Power (Édouard), marron de l'habitation L'Éléonore (Roura) le 2 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Phanor

Frontin, nègres, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, appartenant aux héritiers Bouron, marrons de cet établissement le 7 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Hercule, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation dite Bagatelle (Kaw) le 5 décembre courant.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Antoine, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Roustan, parti marron de l'habitation Basse-Terre (Tonnégrande) le 14 du même mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Marguerite, négresse créole, âgée de 18 ans, à monsieur Kreutzer, marronne de Cayenne le 20.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Avis d'arrestation de marrons

Jérôme, nègre, appartenant à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), arrêté le 18 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Archange, nègre, à l'habitation L'Amphithéâtre, marron de cet établissement le 13 août 1832, arrêté le 19 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

César, nègre, dépendant de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), marron dudit quartier, arrêté le même jour que le précédent.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Prosper, nègre rongou, à monsieur Courant, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 23.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Fleuris, négresse bagou, à demoiselle Rose Zéphirine, marronne du quartier de Sinnamary, arrêtée et conduite à la geôle le 26.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Victor, nègre au sieur Tassel

Gilles, nègre, au sieur Célestin

Marrons du quartier d'Oyapock, arrêtés et déposés à la geôle le 29.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

Léon, nègre bibi, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 31.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

Cicéron, nègre, provenant de la succession Thoulouse, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

César, nègre, de nation aoussa, à monsieur Delanglade, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 3.

Bill

Léonidas

Nègres, partis marrons du quartier de Roura, arrêtés et rendus à leurs maîtres le 28 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Joseph, nègre congo, à l'habitation Sainte-Agathe, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Printemps, nègre rongou, âgé de 45 ans, à madame veuve de Charlemont, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Paulin

Montaneau

Adonis

Dauphin

Gervais

Prosper

Marceline

Ursule

Isabelle

Clara

Noirs, dépendant de la succession Donez, affermés à monsieur Marchal, marrons du quartier de Macouria, arrêtés et conduits à la geôle le 13 du présent mois de janvier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Lazard, nègre, âgé de 25 ans, à la dame veuve Liénard, marron de l'anse de Karouabo (Kourou), arrêté et conduit à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Victoire, négresse calbary, à demoiselle Antoinette dite Garros, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 16.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Lazare, nègre bibi, âgé de 36 ans, à demoiselle Bathilde Domingé, marronne du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 18.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Louche, nègre, au sieur Chassey, marron de Cayenne, arrêté et rendu à son maître le 22 courant.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Cauchemar, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Barberousse, nègre bagou, à madame veuve de Latribouille, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à sa maîtresse le 26 janvier dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Clément, nègre calbary, à monsieur Chènebras, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à son maître le même jour que le précédent.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Séverin, nègre, à monsieur d'Aigrepont, marron du même quartier, arrêté et rendu à son maître le 26.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Médéric, nègre soso, âgé de 20 ans, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Nantes, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier du chantier de monsieur Blanchard (Roura), arrêté et déposé à la geôle le 3 février courant.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Léo, nègre, à demoiselle Elizabeth Zaïre dite Congo, marron du quartier de Kourou, arrêté et rendu à sa maîtresse le 2 février courant.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Fabien, nègre, à monsieur Lesage, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et rendu à son maître le 4 du même mois.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Nantes, nègre, à demoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier du chantier de monsieur Blanchard (Roura), arrêté et déposé à la geôle le 10 février courant.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Jérôme, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), arrêté et rendu à son maître le 7 février courant.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

Oscar, nègre, à monsieur Delanglade, marron de l'habitation Mapéribô (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

Charité, négresse congo, âgée d'environ 50 ans, à monsieur Prus, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 16.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

César

Lascasas

Nègres, à demoiselle Élisabeth Congo, marrons du quartier de Kourou, arrêtés et conduits à la geôle le 18 février courant.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Auguste dit Carloman

Augustin dit Cornudet

Nègres, au sieur Gardon, marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Pierre, nègre, au sieur Io Romeo, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 19.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Lafleur, nègre bagou, au sieur S. Fourgassié, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 21.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Rose, négresse créole, à monsieur Dejean, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 24.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Robert

Gemmes

Zamor

Nègres, à monsieur d'Aigrepont, marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), arrêtés et rendus à leur maître le 17 février dernier.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Bill, nègre, à l'habitation La Caroline (Roura), marron de cet établissement, arrêté et rendu à son atelier le 21 du même mois.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Figaro

Michel

Nègres, à l'habitation La Désirée (Roura), marrons de cet établissement, arrêtés et renvoyés dans leur atelier le 22.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Prosper, nègre soso, âgé d'environ 35 ans, à monsieur Guillermin, marron du quartier du Tour de l'Ile, arrêté et conduit à la geôle le 24.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Denise

Dauphine, nègresses, à monsieur Lesage, marronnes de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), arrêtées et rendues à leur maître le 1^{er} mars courant.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Arcole, nègre rongou, à messieurs Prus et Martin, marron de l'habitation Austerlitz (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 10 mars courant.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Jeannette, nègresse calbary, à Jean-Baptiste Aubin, partie marronne du quartier de Kourou, arrêtée et conduite à la geôle le 16 de ce mois.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

Bill, nègre, à l'habitation La Caroline, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 28 mars courant.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

David dit Coffy, nègre, âgé de 62 ans, à monsieur de Lagotellerie, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Victor**Nisus**

Nègres, à l'habitation Beau-Séjour (Roura), marrons de cet établissement, arrêtés et conduits à la geôle le 30 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Alexandrine, nègresse créole, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne avec son enfant, âgé de 6 mois, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Guillaume, nègre, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 12 avril courant.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Romain**Antoinette****Léon**

Noirs, à l'habitation La Désirée, marrons de cet établissement, arrêtés et conduits à la geôle le 10 avril courant.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Vénus, nègresse, appartenant, à monsieur Jean Constant, partie marronne du quartier de Kourou, arrêtée et déposée à la geôle le 11 du même mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Maurice, nègre créole, à monsieur Algrin, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 16.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Joséphine, négritte, âgée de 13 ans, partie marronne de chez mademoiselle Appoline Brue, sa maîtresse, arrêtée et déposée à la geôle le 19.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Thomas, nègre bibi, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêtée et conduit à la geôle le 18 de ce mois.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Michaud, nègre rongou, à monsieur Devez, fils de Zabeth Bonneau, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 5 mai courant.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Théodore, nègre congo, à monsieur Célestin, propriétaire à Oyapock, parti marron de l'habitation de monsieur Bordes, arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Mondébai

Jean

Nègres, à madame veuve Fabens, marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 6 courant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Antoine, nègre soso, à monsieur Michaud, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 7 suivant.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Augustine dite Marie-Justine, négresse, âgé de 25 ans, à monsieur Sauvage, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 18 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Antonio

Gand

Nègres, à monsieur Lagrange, marrons de l'habitation La Jamaïque (Approuague), arrêtés et conduits à la geôle le 19 du courant.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Michel, nègre arada, âgé de 40 ans, à l'habitation La Levée, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 31 du mois dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

César, nègre soso, à monsieur Candolle, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 1^{er} juin courant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Louis, nègre gorée, appartenant à monsieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande, arrêté et déposé à la geôle le 3 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

André, nègre carmentin, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 16 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 17 juin 1837, p. 97.

Victor, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 18 juin courant, arrêté et conduit à la geôle le 22 du même mois.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Romain, nègre de nation bagou, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Baptiste, à monsieur Pierre Boyer

Dominique, à monsieur Mauppin

Firmin, à monsieur Poupon

Congo, Cléry, à monsieur Paul

Zélina, à demoiselle Joséphine Olivier

arrêtés et conduits à la geôle le 14 de ce mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Lafleur, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 17 de ce mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Basile, nègre du Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 29 juillet 1837, p. 121.

Damas, nègre, appartenant à monsieur Senez, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et rendu à son maître le 27 juillet dernier.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Maximin, nègre, à la dame veuve Beaudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Jean

Joseph

Antoine

Nègres, à monsieur Michaud (Joseph), partis marrons de l'habitation Montagne-Tigre (Ile-de-Cayenne), arrêtés et conduits à la geôle le 14 de ce mois.

Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

Hector, nègre de nation calbary, à monsieur Quintillien Laforêt, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 août courant.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Maxime, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur André Lanne, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

André 4^e, nègre, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne, arrêté et renvoyé dans son atelier le 5 de ce mois.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

Auguste dit Carloman, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

Christophe, nègre de nation bibi, à monsieur Fourgassié neveu, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le même jour qu'Auguste dit Carloman.

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

Pacifique

Gilblas

Philidor

Nègres, appartenant à messieurs Berville frères, marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 9 septembre courant.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Brutus, nègre calbary, âgé de 25 ans, à monsieur Peteaut, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Rose, de nation bagou, se disant appartenir à monsieur Clément dit Lachapelle, arrêtée en état de marronnage et déposée à la geôle, où elle est tenue à la disposition du maître.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Romain, nègre, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 24 septembre courant.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Trotard, nègre soso, âgé de 31 ans, à madame veuve Diamant, parti marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et déposé à la geôle le 28 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Bingua, nègre à monsieur Gustave Lagotellerie, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 29 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Thomas, nègre, appartenant à madame veuve Besse, arrêté le 29 dudit mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Louis, nègre, à monsieur Guérin, marron de l'habitation Decoux à Roura, arrêté le 1^{er} octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Dominique, nègre bagou, âgé d'environ 40 ans, appartenant à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 8 du présent mois d'octobre.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Luc dit Samann, âgé de 35 ans, à monsieur Dagault, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Charles, négrillon, âgé d'environ 10 ans, à l'habitation Austerlitz, située au quartier du Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Victoire, négresse de nation calbary, à demoiselle Isoline

Caroline, négresse, à la demoiselle Nanette Garos

Toutes deux parties marronnes de Cayenne, arrêtées et conduites à la geôle le 19.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Ferdinand, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 22 octobre courant partie marron de Cayenne, arrêté et conduite à la geôle le 19.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Bombar, nègre de nation rongou, dépendant de la succession Ménage, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Oreste, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ille), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Louis, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), parti marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour qu'Oreste.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Benoît, nègre calbary, à monsieur François Virgile, marron du quartier de Mont-Sinéry, arrêté et conduit à la geôle le 30 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Crispin, nègre de nation bibi, à monsieur F. Moutier, parti marron de la crique Fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 31 du même mois.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Thomas, nègre créole, à madame veuve Besse, marron du quartier de l'Ille-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 novembre courant.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Emmanuel, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ille), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 6 du ce mois.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Pierre, nègre créole, à mademoiselle Thérèse Pansier, marron du quartier de Tonnégrande, arrêté et mis à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

André 4^e

Laurent

Nègres, au Domaine colonial, marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le 7 du présent mois de novembre.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Sansfaçon, nègre soso, âgé d'environ 28 ans, marron de Cayenne de chez le sieur Bélisaire, son maître, arrêté et conduit à la geôle le 12 novembre.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Simon, négrillon, de nation créole, à monsieur Ch. Saint-Mary, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Maxime, nègre, à monsieur Engamarre, marron du quartier de Macouria, arrêté et mis à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Crispin, nègre de nation bibi, à madame veuve Moutier, et affermé à monsieur Magy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Héloïse, négresse créole, âgée de 39 ans, à monsieur Duclerc, partie marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), arrêtée et déposée à la geôle le même jour que Crispin.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Thomas, nègre, à madame veuve Besse, et affermé à monsieur Magy, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 du présent mois de novembre.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

Niacoué

Faustin

Nègres, à monsieur C. Houget, partis marrons du quartier de Roura, arrêtés et conduits à la geôle le 19 novembre dernier.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Rosillette, négritte de nation bagou, à monsieur Pierre Noyer, partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du présent mois de décembre.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Joachim, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, parti marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Basile, nègre, appartenant au Domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et mis à la geôle le 11.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Ésope, nègre calbary, âgé d'environ 25 ans, à monsieur F. Virgile, parti marron de l'habitation de son maître (Mont-Sinéry), arrêté et conduit à la geôle le 27 de ce mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Nègres détenus à la geôle qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1^{er} du décret colonial du 30 juin 1835

Séraphin, à monsieur Monroy

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Cicéron, à la succession Thoulouse

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Léon, à monsieur de Langlade

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Fiacre, à monsieur Ch. Saint-Mary.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

Lafleur, à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

César

Lascasas

à demoiselle Congo Conflans.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Oscar, à monsieur Delanglade.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Rose, à monsieur Déjean.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Prosper, à monsieur Guillermin.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Augustin, à monsieur Le Corre

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Jean-Baptiste

Janvier

à messieurs Bidon

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

David dit Coffy, à monsieur de Lagotellerie.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Brutus, affermé à monsieur Cumin.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Gabriel, à monsieur Joseph Floriska Flavien.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Vénus, à monsieur Jean Constant.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Victor

Nisus

Rosa

Gervais

à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Germain, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Augustin, à monsieur Le Corre.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Tardif, à monsieur Merlet.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Toussaint, à monsieur Beauvalet.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Antoinette

Léon

Romain

Figaro

Michel

à l'habitation La Désirée.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Antonio

Gand

à monsieur Lagrange.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Thomas, à madame veuve Besse.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Michaud, à demoiselle Élisabeth Bonneau.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Bill, à l'habitation La Caroline.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Michel, à l'habitation La Levée.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

César, à monsieur Candolle.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Louis, à monsieur Léandre.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Germain, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Lafleur, à monsieur Jambe (23/06/1837 ; 21/07/1837)

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Charles, à monsieur J. Senat.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Victor, à monsieur J. Lalanne.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Lafleur, à monsieur Jambe.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Oscar

Germain, à monsieur de Langlade.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Adolphe, à monsieur Fourgassié.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Jérôme, à l'habitation La Levée.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Germain, à l'habitation Saint-Péray.

Avis du 11 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 12 août 1837, p. 128.

Bingua, à monsieur Gustave Lagotellerie.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Trotard, à madame veuve Diamant.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Louis, à monsieur Léandre.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Antonio, dépendant de l'habitation La Jamaïque.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Ethelinde, de l'habitation La Caroline.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Rose, à monsieur Clément La Chapelle.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Dominique, à monsieur Marin.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Louis, à monsieur Guérin.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Maxime, à monsieur Lanne (André).

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Charles, à l'habitation Austerlitz.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Hippolyte, à monsieur C. Houget.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Victoire, à la demoiselle Nanette Garros.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Crispin, à monsieur Moutier (Frédéric).

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Benoît, à monsieur Virgile (François).

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Luc dit Samann, dit Joseph, à monsieur Dagault.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Sansfaçon, au sieur Bélisaire.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Maxime, à monsieur Engammare.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Firmin, à monsieur Poupon.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Emmanuel, à l'habitation La Levée.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Coriolan, à demoiselle Adélaïde Geneste.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Toussaint, à monsieur F. Douillard.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Ésope, à monsieur F. Virgile.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Avis de retour de marrons

Antoine

Emmanuel, nègres, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement, rentrés le 19 décembre dernier.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Auguste

Frédéric, nègres, dépendant de l'habitation La Philippine (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement, rentrés le 20 du même mois.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Flavien, nègre, appartenant à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 22.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Rongou, nègre, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron dudit lieu, rentré de lui-même dans son atelier le 23.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Arsène

Jacques

Dauphin

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés le 30.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Congo

Cléry

Nègres, à monsieur Paul, marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés d'eux-mêmes le 31.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Luce, négresse, à monsieur de Bassigny, marronne de l'habitation El Dorado (Kourou), rentrée le 28.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Petit-Pierre, nègre créole, à monsieur Larivot, marron de l'habitation dite Belle-Vue (Tour-de-l'Ile), rentré chez son maître le 2 janvier courant.

Avis du 6 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 7 janvier 1837, p. 2.

Félicité, négresse créole, au sieur Bouard, marronne de Cayenne, s'est rendue le 2 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Laurent, nègre, à l'habitation Beauregard, marron de cet établissement, rentré le même jour.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Lafleur, nègre, appartenant à la même habitation que le précédent, rentré le 4 de ce mois.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Justin, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, rentré le 5.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Louis

Bellony

Jules

Stanis

Edmond

Godzée

Brennus

Jupiter

Apamouée

Nègres, à monsieur Lalanne, marrons de l'habitation dite Sablanse (Macouria), rentrés dans leur atelier le 5.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Amédée

Romain

Nègres, à dame veuve Mazin, marrons du quartier d'Approuague, rentrés le 9 décembre dernier.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Ulysse, nègre rongou, au sieur Aubin Eutrope, marron de Cayenne, rentré le 10 janvier courant.

Avis du 13 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 14 janvier 1837, p. 8.

Lastic, nègre, âgé de 48 ans, à monsieur Robert (Gabriel), marron de l'habitation Blanchard (Ile-de-Cayenne), rentré le 4 janvier courant.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Prosper, nègre, à monsieur Lalanne, marron du quartier de Macouria, rentré le 6 du même mois.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Jacques

Fox

Oscar

Nègres, à monsieur Delanglade, marrons de l'habitation Mapéribô (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 7.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Augustin dit Cornudet, nègre, à monsieur Cardon, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 13.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Noël, nègre créole, à demoiselle Gertrude Raoul, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 18.

Avis du 20 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 21 janvier 1837, p. 11.

Marcelin, nègre, à dame Aubin, affermé à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré le 9 du présent mois de janvier (27/01/1837)

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Philippe

Amédée

Nègres, à demoiselle Louisa Vendôme, marrons du quartier de Roura, rentrés d'eux-mêmes le 15 du même mois.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Cosme, nègre, à l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement le 16.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Vulcain, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 25.

Avis du 27 janvier 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 28 janvier 1837, p. 15.

Casimir, nègre créole, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré de lui-même le 27 janvier dernier.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Jacobin

Thémis

Noirs, à madame veuve Lajonie, affermés à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura.

Avis du 3 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 5 février 1837, p. 19.

Jacques, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura), rentré dans son atelier le 26 janvier dernier.

Avis du 10 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 12 février 1837, p. 23.

Rosalie, négresse créole, à monsieur Farnous, partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 5 janvier dernier.

Avis du 17 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 19 février 1837, p. 28.

Amédée, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron du quartier de Roura, rentré de lui-même le 10 du présent mois de février.

Avis du 24 février 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 26 février 1837, p. 31.

Joseph dit Fontaneau, nègre, à monsieur Bouté, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, rentré chez son maître le 25 février dernier.

Avis du 3 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 4 mars 1837, p. 34.

Philippe, nègre, à demoiselle Louisa Vendôme, marron du quartier de Roura, rentré le 4 de ce mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Mélise, négresse, à dame Pierre Louis, marronne de Cayenne, rentrée le 8 du même mois.

Avis du 10 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 11 mars 1837, p. 39.

Louis, nègre, au sieur Léandre, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 12 de ce mois.

Avis du 17 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 18 mars 1837, p. 44.

Jacques, à demoiselle Louisa Vendôme, marron de l'habitation L'Espérance (Roura), s'est rendu de lui-même le 18 du présent mois de mars.

Avis du 24 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 25 mars 1837, p. 48.

Agathe, nègresse créole, au sieur F. Cumin, marronne du quartier de Kaw, rentrée d'elle-même le 10 janvier dernier.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Thomas, nègre calbary, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne, s'est rendu le 20 de ce mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Tiberge, nègre créole, à monsieur Pion, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 20 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Philippine

Dauphin

Noirs, à monsieur P. Lanne, marrons du quartier de Tonnégrande, rentrés dans leur atelier le 24 du même mois.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Céline, nègresse calbary, au sieur Quintilien Laforêt, partie marronne de Cayenne, rentrée le 25.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Germain, nègre, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 27.

Avis du 31 mars 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 1^{er} avril 1837, p. 53.

Théodore

Adonis

Valentin

Pierre

Clarice

Noirs, aux sieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw), rentrés d'eux-mêmes le 23 mars dernier.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Jean-François, nègre, à l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), marron de cet établissement, rentré le 29 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Antoine, nègre, à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement, rentré le 2 avril courant.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57.

Paul, nègre créole, à dame veuve François Guisoulphe, marron de Cayenne, rentré le 3 du même mois.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 58.

Victorin

Isidore

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés le 4.

Avis du 8 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 8 avril 1837, p. 57 ; Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Joseph, nègre, à monsieur Blaud, marron de Cayenne, rentré le 9 avril courant.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Dauphin
Bernard**

Nègres à monsieur Lesage, marrons du quartier de Mont-Sinéry, rentrés le 12 du même mois.
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Lazare
Gervais
Rosa**

Noirs, à monsieur Fourgassié, marrons de l'habitation Beau-Séjour (Roura), rentrés les deux derniers le 19 mars et le premier 12 avril.

Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

**Florentine
Théodore**

Nègres, à l'habitation La Caroline, marrons de cet établissement, rentrés le 12 de ce mois.
Avis du 14 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 15 avril 1837, p. 61.

Frédéric, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw), rentré dans son atelier le 25 mars dernier.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Joseph
Raymond
Faraud**

Nègres, appartenant à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), rentrés le 4 de ce mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

**Théophile
Julie**

Noirs, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés les 17 mars dernier et 8 avril courant.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

André dit Choisy, nègre, à monsieur Bouté, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, rentré le 10 du présent mois d'avril.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Charlotte, négresse, à monsieur Aubin Coutard, marronne du quartier de Macouria, rentrée le 14 du même mois.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Augustin, nègre, à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentré le 15.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Titus, nègre, à monsieur Bardot, marron de Cayenne, rentré le 16.

Avis du 21 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 22 avril 1837, p. 65.

Zéphirin, nègre, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 18 du présent mois d'avril (28/04/1837)

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Pierre dit Masailmon, nègre, à monsieur Jean Vernet, marron du quartier de Sinnamary, rentré le même jour que le précédent.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Alexis

Adrien

Nègres, à l'habitation La Levée, marrons de cet établissement, rentrés le 24 du même mois.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Marosie, nègresse, à monsieur Alexfort Michely, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 27.

Avis du 28 avril 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 29 avril 1837, p. 70.

Prosper, nègre, à monsieur Guillermin, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré le 24 avril dernier.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Laurent dit Boucacha, négrillon, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré le 26 du même mois.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Toussaint, nègre, à monsieur Beauvalet, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 1^{er} mai courant.

Avis du 5 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 6 mai 1837, p. 73.

Auguste, nègre, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentré dans son atelier le 18 avril dernier.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Michel, nègre bagou, à M. Brunot, marron de l'habitation Bagatelle (Kaw), rentré le 20 du même mois.

Avis du 12 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 13 mai 1837, p. 77.

Christophe, nègre de nation calbary, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le 2 mai courant.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Anne Marie, nègresse créole, à monsieur Duclerc, marronne de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentré le 12 du même mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Martin dit Moulec, nègre de nation mandigne, âgé de 26 ans, à monsieur Mauppin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 16 de ce mois.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Achille, nègre de nation calbary, à monsieur Guillermin, marron de l'habitation Saint-Georges (Ile-de-Cayenne), rentré le 17.

Avis du 19 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 20 mai 1837, p. 82.

Rose Adélaïde, nègresse créole, à dame Thérèse veuve Tarquin, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 14 mai courant.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Félicité, nègresse, à demoiselle Justine Milienne, marronne de Cayenne, rentrée le 18 de ce mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Charles, nègre bagou, âgé de 21 ans, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne, rentrée le 24 du même mois.

Avis du 26 mai 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 27 mai 1837, p. 86.

Gilblas, nègre congo, âgé de 32 ans, à monsieur Berville aîné, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 22 mai dernier.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Nelson, nègre à monsieur Roustan

Polidore, nègre, à monsieur Denans

Thérèse, négresse, à monsieur Dieudonné fils,

Ces trois individus, marrons de Cayenne, rentrés le 28 du même mois.

Avis du 2 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 3 juin 1837, p. 89.

Alexandre

Jean-Baptiste

Etienne

Dauria

Nègres, à monsieur Martinet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes le 24 mai dernier.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Toulon

Adam

Hilaire

Pierre

Pultawa

Sabran

Bendol

Bastien

Pollux

Noël

Gothon

Noirs, appartenant à madame veuve Mazin, marrons de l'habitation Ramponneau (Approuague), rentrés dans leur atelier le 26 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Pierre, nègre créole, à dame veuve Léger, marron du quartier d'Iracoubo, rentré le 28.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Éléonore, négresse, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marronne de Cayenne, rentrée le 1^{er} juin courant.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Figaro, nègre, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 2 du même mois.

Avis du 9 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 10 juin 1837, p. 93.

Hasard, nègre, au sieur Jean Baptiste, marron du quartier de Kaw, rentré de lui-même le 1^{er} du présent mois de juin.

Avis du 23 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 24 juin 1837, p. 101.

Pierre

Olympe

Séverin

Noirs à monsieur d'Aigrepont, marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentrés le 1^{er} mai dernier.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Cacanda

Toussaint

Noirs, à monsieur de Bassigny, marrons de l'habitation Eldorado (Kourou), rentrés le 10 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Victorieux, nègre de nation mindée, à monsieur Remy aîné, marron du quartier de Sinnamary, rentré le 7 juin courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Hippolyte, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Siredey, marron de l'habitation Cabassou (Ile-de-Cayenne), rentré le 20 du même mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Azoumi, négresse bagou, à monsieur F. Bagot, partie maronne de Cayenne, rentrée le 22 courant.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Jiranmor

Éléonore

Noirs, appartenant à monsieur Joseph-François Bertille, marrons de Cayenne, rentrés chez leur maître le 26 de ce mois.

Avis du 29 juin 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 1^{er} juillet 1837, p. 105.

Polydore, nègre, à monsieur Denans, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 3 du présent mois de juillet.

Avis du 6 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 8 juillet 1837, p. 110.

Jean-Pierre, nègre créole, à l'habitation La Désirée, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 1^{er} juin dernier.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Roselly, nègre, à monsieur Monach, marron de l'habitation Malmaison (Macouria), s'est rendu le 28 du même mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Frédéric, nègre calbary, âgé de 46 ans, à monsieur de Bassigny, marron de l'habitation Eldorado (Kourou), rentré le 30.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Alexandre

France

Nègres, à monsieur Merckel, partis marrons du quartier de Kourou, rentrés d'eux-mêmes le 1^{er} juillet courant.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Amédée

Louis

Nègres, à mademoiselle Louisa Vendôme, marrons de l'habitation L'Espérance (Roura), rentrés le 3 du même mois.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Soliman, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré dans son atelier le 6.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Donatien, nègre, à l'habitation Mondélice (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 12 du courant.

Avis du 13 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 15 juillet 1837, p. 113.

Vulcain, nègre, à monsieur Paul, marron de l'habitation dite Sautro (Tour-de-l'Ile), rentré dans son atelier le 15 juillet courant.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Marguerite, négresse, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 19 du même mois.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Alexandre, nègre rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Mille fils, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le même jour que Marguerite.

Avis du 21 juillet 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 22 juillet 1837, p. 118.

Ulysse, nègre, à monsieur Berteau, marron de l'habitation Montalis (Roura), rentré chez son maître le 11 juillet dernier.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Théophile, nègre, à monsieur Guichard, marron de Cayenne, rentré de lui-même le 28 du même mois.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Figaro

Niany

Nègres, partis marrons de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), rentrés dans leur atelier le 29.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Antonio, nègre, à l'habitation La Jamaïque (Approuague), marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même le 1^{er} août courant.

Avis du 4 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 5 août 1837, p. 125.

Tranquille, nègre, âgé de 35 ans, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 3 du présent mois d'août.

Avis du 18 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 19 août 1837, p. 133.

Romain

Isoline

Noirs, à monsieur Blanchard, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 8 de ce mois.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Lucile

Célestin

Nègres, à monsieur Senelle, marrons du quartier d'Approuague, rentrés dans leur atelier le 10.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Romain, nègre, dépendant de l'habitation La Désirée (Roura), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 14.

Avis du 25 août 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 26 août 1837, p. 137.

Zaïre

Othello

Nègres, à monsieur Tripet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés le 12 de ce mois.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

Petit-Louis, nègre, au sieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 17 courant.

Avis du 2 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 2 septembre 1837, p. 142.

Toussaint, nègre de nation bagou, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Mont-Sinéry, s'est rendu de lui-même le 15 juillet dernier (08/09/1837)

Avis du 8 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 9 septembre 1837, p. 146.

Jupiter, nègre calbary, à monsieur Saint-Quantin père, marron de l'habitation de son maître, située au quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu de lui-même le 9 du présent mois de septembre.

Avis du 15 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 16 septembre 1837, p. 148.

Florentin

Placide

Nègres, dépendant de l'habitation La Caroline, située au quartier de Roura, marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 11 du courant.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Romuald, nègre créole, marron de l'habitation de monsieur Candolle, son maître, est rentré dans son atelier le 19 du même mois.

Avis du 22 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 23 septembre 1837, p. 151.

Soliman, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré dans son atelier le 15 du présent mois de septembre.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Gilbert, nègre, à monsieur Marin (Eugène), marron du quartier de Macouria, rentré le 18 du même mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Jean-Pierre, nègre, à monsieur Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré le 19.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Roch, nègre, à monsieur Kreutzer, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 20.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Jacques

Jérôme

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée, située au quartier du Tour-de-l'Ile, marrons de cet établissement le 22 de ce mois.

Avis du 30 septembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 30 septembre 1837, p. 155.

Sophie, négresse, dépendante de l'habitation La Jamaïque, rentrée dans son atelier le 30 septembre dernier (06/10/1837)

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Toussaint, nègre, appartenant à la demoiselle Alexandrine, rentré chez sa maîtresse à Sinnamary le 27 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Mentor, nègre, rentré chez son maître, monsieur Bruneau, de Kaw, le 25 dudit mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Noël, nègre, à la demoiselle Gertrude Raoul, arrêté en rade de Cayenne le 3 octobre courant.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

César, nègre, rentré chez son maître, monsieur Maxime, habitant à Kaw, le 25 du même mois.

Avis du 6 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 7 octobre 1837, p. 159.

Théophile

Jean Baptiste, nègres, appartenant à demoiselle Joséphine Guitton, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 20 septembre dernier.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Jonas

Toussaint

Nègres, à monsieur Beauvalet, partis marrons du quartier de Sinnamary, se sont rendus chez leur maître le 30 du même mois.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Tranquille, nègre, âgé d'environ 23 ans, à monsieur Reveillot, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le même jour que Jonas et Toussaint.

Avis du 13 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 14 octobre 1837, p. 163.

Théodore

Paul

Nègres, au sieur Albin, partis marrons du quartier de Kourou, rentrés dans leur atelier le 25 septembre dernier.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Saladin, nègre, à monsieur Blanchard, marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 4 octobre courant.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Justin, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, s'est rendu chez son maître le 8 du même mois.

Avis du 20 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 21 octobre 1837, p. 165.

Prudent, nègre, âgé de 36 ans, dépendant de l'habitation La Bijoutière (Tonnégrande), parti marron de cet établissement, s'est rendu le 12 septembre dernier.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Pantaléon, nègre bagou, marron de Cayenne, rentré chez monsieur J. Houget, son maître, le 21 du présent mois d'octobre.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Thérésine, négresse de nation bagou, à monsieur Bouté, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Louis, nègre de nation bagou, âgé d'environ 40 ans, au sieur Maximin Dominique, marron de Cayenne, rentré le 21 de ce mois.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Gontran

Victorin

Nègres, à monsieur Lesage, marrons de l'habitation dite Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentrés dans leur atelier le 22.

Avis du 27 octobre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 28 octobre 1837, p. 169.

Mélaïde, négresse créole, à madame Tarquin, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 29 octobre dernier.

Avis du 3 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 4 novembre 1837, p. 173.

Coralie, négresse, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 2 novembre courant.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Onésime, nègre, dépendant de l'habitation La Félicité (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 5 du même mois.

Avis du 10 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 11 novembre 1837, p. 182.

Céa, négresse calbary, à demoiselle Uranie, marronne du quartier de Sinnamary, rentrée chez sa maîtresse le 5 novembre courant (17/11/1837)

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Gédéon, nègre, à monsieur Mézès, marron de Cayenne, rentré le 12 du même mois.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Thomas, nègre de nation calbary, à monsieur Io Romeo, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 13.

Avis du 17 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 18 novembre 1837, p. 185.

Hippolyte, nègre, à monsieur Ch. Houget, parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le 1^{er} novembre courant.

Avis du 24 novembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 25 novembre 1837, p. 189.

Jean-Bart

Auguste

Fingal

Jean-Bibi

Augustin

Donquichotte

Nègres, appartenant à madame veuve Jahnholz, partis marrons de l'habitation dite Le Bon-Père (Kaw), rentrés dans leur atelier le 24 octobre dernier.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Louis, nègre, à monsieur Brunot, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 novembre dernier.

Avis du 1^{er} décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 2 décembre 1837, p. 193.

Victor

Petit François

Nègres, appartenant à monsieur C. Houget, partis marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 2 décembre courant.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Auguste, nègre, à monsieur Siredey, marron de l'habitation dite Cabassou (Ile-de-Cayenne), rentré de lui-même le 5 du même mois.

Avis du 8 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 9 décembre 1837, p. 197.

Azolan, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 8 décembre courant.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Adam, nègre, dépendant de l'habitation La Ressource (Approuague), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 10 du même mois.

Avis du 15 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 16 décembre 1837, p. 202.

Augustin

Gontran

Anne-Marie

Nègres, à monsieur Duclerc, marrons de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), rentrés dans leur atelier le 21 novembre dernier.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Soliman, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), rentré chez son maître le 29 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Laurent

Christophe

Nègres, au sieur Pierre Narina, partis marrons du quartier d'Iracoubo, rentrés dans leur atelier le 9 décembre courant.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

Dauphin, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), rentré le 20 du même mois.

Avis du 22 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 23 décembre 1837, p. 205.

César, nègre, à monsieur Power (Édouard), marron de l'habitation L'Éléonore (Roura), rentré dans son atelier le 15 du présent mois de décembre (29/12/1837)

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

Prudence, négresse de nation calbary, âgée de 18 ans, à monsieur Jubin, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 26 du même mois.

Avis du 29 décembre 1837 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 30 décembre 1837, p. 209.

1838

Avis de déclaration de marronnage

Fabien, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 23 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

Charles, nègre, au sieur Edouard Chennebras, marron du quartier de Kourou le 20 décembre dernier.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Antoine, nègre de nation bagou, âgé de 20 ans, grande taille, au sieur Jean-François Dauphine, marron de Cayenne le 1^{er} janvier courant.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Victor, nègre, appartenant à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria) le 3 du même mois.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Zéphirin, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marron de Cayenne le 4.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Paul, nègre, à monsieur Mille fils, parti marron de Cayenne le 8.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Baptiste, nègre, aux héritiers Bouron, parti marron de l'habitation Le Labyrinthe (Roura) le 10 janvier courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

Hippolyte, nègre créole, âgé de 36 ans, à monsieur Siredey, marron de Cayenne le 24 janvier courant.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

Cuisinier

France

Nègres, à monsieur Merckel, marrons du quartier de Kourou le 5 janvier dernier.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Augustin dit Cornudet, nègre, à monsieur J. Cardon, marron de Cayenne le 26 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Arsène, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation dite Petit-Cayenne (Montsinéry) le 29.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Clément, nègre, appartenant au sieur Chennebras, marron du quartier de Kourou, le 27 janvier courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Félix, nègre, au sieur Jean Baptiste Coutard, parti marron de l'habitation de son maître, située au quartier de Kourou le 28 du même mois.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Pilate, nègre de nation congo, âgé d'environ 23 ans, taille moyenne, peau noire, à monsieur Guichard, parti marron de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Reine, nègresse, appartenant à l'habitation Sautro, marronne de cet établissement le 14 du même mois.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Adolphe

Fiacre

Nègres, à M. Engammare, marrons du quartier de Macouria le 29 janvier dernier.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Fidèle, nègre, âgé d'environ 30 ans, de grande taille, à demoiselle Anne Florentine, marron de Cayenne le 7 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Jérôme, nègre, âgé de 16 ans, à madame veuve Liénard, parti marron de Carouabo (Sinnamary) le 9 du même mois.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Clarisse, nègresse, à demoiselle Lise Nancy, partie marronne avec son enfant, de Cayenne le 10.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Louison, nègresse de nation calbary, à demoiselle Frédérisca, marronne de Cayenne le 16 (23/02/1838)

Pollux, nègre calbary, âgé de 19 ans, taille grande, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 16 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 27.

Simon, nègre, à monsieur Monach ainé, parti marron du quartier de Macouria le 17 février dernier.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Louis, nègre, âgé de 20 ans, à madame veuve Cannette, marron de Cayenne le 18 du même mois.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Michel-Joseph, nègre de nation bagou, âgé de 18 ans, à monsieur Tintillien, marron de Cayenne le 28.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Chérubin, nègre, à monsieur Saint-Quantin (Adolphe), marron du quartier de Tonnégrande le 17 février dernier.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Petit-Louis, nègre, âgé de 36 ans, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary le 25 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Léon, nègre, parti marron de l'habitation Sautro le 2 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Louis, nègre, à monsieur Léandre, parti marron du quartier de Tonnégrande le 5 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Théodore, nègre, au sieur Benoît Mathieu, marron de Cayenne le 3.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Malvina, négresse bagou, âgée de 47 ans, à monsieur Berteau, marronne de l'habitation Montalis (Roura) le 23 janvier dernier.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

Grégoire

Ciotat

Nègres, à madame veuve Mazin, partis marrons du quartier d'Approuague le 6 mars courant.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

Gédéon, nègre aoussa, âgé d'environ 31 ans, taille moyenne, boiteux, à la dame Apollon, marron de Cayenne le 11 du même mois.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

Charles, nègre de nation bagou, grande taille, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne le 14 mars courant.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Trinité, négresse créole, âgée de 45 ans, dépendant de l'habitation Lombardie (Tour-de-l'Ile) et affermée à monsieur Fourgassié neveu, partie marronne dudit établissement le 15 du même mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Arcole, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne le 19 du présent mois de mars.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Justine, négresse de nation calbary, âgée de 20 ans, taille grande, à monsieur Martin (Désiré), marronne de Cayenne le 25 du courant.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Clarice, négresse, âgée d'environ 22 ans, taille moyenne, à monsieur Bordes père, marronne de Cayenne le 27 du même mois.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Patrocle

Numa

Périclès

Athéry

Raphaël

Isidore

Loradin

Adélaïde

Clarice

Zélima

Parry

Virgile

Noirs, dépendant de la succession Duplant, partis marrons de l'habitation La Concorde (Approuague) le 27 mars dernier.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

Suzanne, négresse, à monsieur Lesage, partie marronne de Cayenne le 16 avril courant.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

Léonidas, nègre, appartenant au sieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou le 10 avril dernier.
Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Prosper, nègre, à monsieur Lescarboura et affermé à monsieur Bordes père, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 13 du même mois.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Thomas, nègre de nation bagou, à madame veuve Frontin, marron du quartier de Montsinéry le 24 du même mois.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Eugène, nègre créole, âgé d'environ 16 ans, taille moyenne, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 26 avril.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Toussaint, nègre créole, âgé d'environ 34 ans, grande taille, à madame veuve Mosse, parti marron du quartier de Tour de l'Ile le même jour que le précédent.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Muscadin, nègre, âgé de 27 ans, à demoiselle Guitton (Joséphine), marron du quartier de Roura le 18 avril dernier.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

André, nègre, à dame Léonard Smith, parti marron du quartier de Sinnamary le 28 du même mois.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

Eugène, nègre, appartenant à monsieur Boutonnet, marron de Cayenne le 2 du présent mois de mai.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

Guillaume, nègre de nation bibi, âgé d'environ 34 ans, de moyenne taille, peau noire, parti marron de l'habitation de son maître, monsieur Douillard, au Tour-de-l'Ile, le 9 mai courant.

Avis du 11 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 12 mai 1838, p. 77.

Castor

Zéphir

Séraphin

Nègres, à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation dite Plaisance (Kaw) les 29 avril dernier, 1^{er} et 2 mai courant.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

Guillaume, nègre bibi, âgé d'environ 34 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour de l'Ile le 9 de ce mois.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

Toussaint, nègre de nation créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, à monsieur Douillard (Félix), parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 13.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

Coralie, négresse de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne le 17 mai courant.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

Figaro, nègre, à monsieur Pottet, marron de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

Jean-Baptiste
Thélémaque
Jean-Louis
Épiphanie
Christophe
Trinité

Noirs, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile le 12 du présent mois de mai.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

Malé, nègre gorée, à monsieur Farnous, marron de l'habitation dite L'Élysée (Macouria) le 13 mai dernier (01/06/1838)

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Adonis, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse, Macouria, le 21 du même mois.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Alexis, nègre de nation calbary, à monsieur Caillé, cabaretier, marron de Cayenne le 25 du mois dernier.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Adrien
Brin-d'Amour
Clément
Grand-Etienne
Jacques
Lafleur
Léandre
Martial
Rongou

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement le même jour que le précédent.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Marie-Jeanne, nègresse créole, âgée de 26 ans, au Domaine colonial et dépendant de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement le 1^{er} juin courant.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Louis, nègre, au Domaine colonial et dépendant de l'atelier de fouille, parti marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne le 2 du même mois.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Rose, nègresse créole, âgée de 35 ans, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marronne de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Joseph-Poulain, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 5 du présent mois de juin.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Lafortune
Raymond
Romain

Nègres, dépendant de l'habitation dite Quartier-Général, marrons de cet établissement le 29 mai dernier.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Février, nègre de nation rongou, à monsieur Lailheugue, marron du quartier d'Iracoubo le 12 juin courant.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Brigitte, négresse créole, âgée de 36 ans, grande taille, à monsieur Berville (Gabriel), marronne de Cayenne le 15 du même mois.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Romulus, nègre, à monsieur Blanchard, marron de Cayenne le 19 du présent mois de juin.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Jean-Baptiste

Jean-Louis

Télémaque

Épiphanie

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile le même jour que le précédent.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Ferdinand

Joseph

Christophe

Nègres, à messieurs Fleury et Moutier, partis marrons de l'habitation La Gironde (Roura) le 28 avril dernier.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Victorine, négresse, âgée de 52 ans, à monsieur Jacob Bigot, marronne du quartier d'Iracoubo le 17 juin courant.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Victorin, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne (Montsinéry) le 19 du même mois.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Jean-Louis, nègre créole, âgé d'environ 20 ans, à monsieur Bordes père, marron de Cayenne le 22.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Tout-Hasard, nègre, âgé de 30 ans, à demoiselle Marie Virginie, marron de Cayenne le 23.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Louis, nègre, à madame Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 25 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

Neptune, nègre calbary, âgé de 32 ans, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

Caroline, négresse, à demoiselle Anne Marie, partie marronne de Cayenne le 2 juillet courant.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Mélédin

Victor

Augustin

Victor-Hercule

Nègres, à monsieur Fourgassié, marrons de l'habitation Beau-Séjour (Roura), les deux premiers le 6 et les deux autres le 9 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Homère dit Romain

Sulpice

Nègres, à messieurs Bonafoux et Raghmey, affermés à monsieur Bouyer, marrons de Cayenne le 9 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Charles, nègre de nation bagou, à madame veuve Franconie, parti marron de Cayenne le même jour que les deux précédents.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Baquenel, nègre bagou, d'environ 30 ans, taille petite, ayant deux doigts de moins à l'un de ses pieds, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne le 10 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Auguste, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Laurent dit Boucacha, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Désirée

Henry

Noirs, à madame veuve Mosse, partis marrons de l'habitation Douillard aîné, Tour-de-l'Ile, le même jour que le précédent.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Catherine, négresse rongou, 34 ans, à demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne le 22 juillet dernier.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

Clara, négresse de nation bibi, âgé d'environ 32 ans, à monsieur J.-J. Jourdon, marronne du quartier de Macouria le 15 juillet dernier.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Rongou

Adrien

Raphaël

Azor

Polycarpe

Bobèche

Nègres, à monsieur Jean-Baptiste Couy, marrons de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile) les 1^{er} et 3 août courant.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Pacifique, nègre, âgé de 40 ans, taille moyenne, borgne, à l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 4 du présent mois d'août.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Maximain, nègre, à madame veuve Beaudry, parti marron de Cayenne le 8 du même mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Louis, nègre, âgé de 21 ans, à madame veuve Canette, parti marron de Cayenne le 14 de ce mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Joseph

François

Baptiste

Février

Alexandre

Zacharie

Coriolan

Christine

Anne

Alexandrine

Julie

Marie-Louise

Magdeleine dite Chambeau

Noirs, à monsieur Lailheugue, partis marrons du quartier d'Iracoubo, enlevant un grand canot de leur maître, dans la nuit du 13 au 14 août courant.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Toussaint

Joseph

Nègres, appartenant à demoiselle Alexandrine Racine, marrons du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Clara, nègresse, à madame veuve Bonnet, partie marronne de l'habitation dite La Misère, Approuague, le 15 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Victor, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary le 16 de ce mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1^{er} septembre 1838, p. 141.

Augustin, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron de l'habitation de son maître à Sinnamary le 21 août dernier.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Marie, nègresse, à monsieur Tripet, marronne du même quartier le 23 du mois précédent.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Frontin, nègre, aux héritiers Bouron, marron de l'habitation Le Labyrinthe, Roura, le même jour.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Hypolite, nègre, à madame Howe, marron de l'habitation L'Émilie, à Roura, du 28 août dernier.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Adolphe, câpre, charpentier, à monsieur Dominique Pain, marron de l'habitation Malgré-Tout, audit quartier, le 27 du même mois.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Optat**Elie**

Nègres, à monsieur D. Pain, marrons du quartier de Roura le 2 septembre courant.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Alexandrine**Mélé dor**

Noirs, appartenant à madame veuve Dominique, affermés à monsieur Sauvage, partis marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), le 8 du même mois.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Maxime, nègre créole, 18 ans, à monsieur Lanne (André), marron de Cayenne le 11 de ce mois.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Toussaint, nègre créole, 22 ans, à monsieur F. Douillard, marron de l'habitation Beau-Séjour (Ile-de-Cayenne), le 16 de ce mois.

Avis du 21 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1838, p. 154.

Zéphirin, nègre, dépendant de l'habitation Le Labyrinthe, aux héritiers Bouron, marron du quartier de Roura le 19 août dernier.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

Marie dite Bécard, nègresse, à monsieur Bintze, partie marronne du quartier de Sinnamary le 1^{er} de ce mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

François, nègre, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre (Tour-de-l'Ile), marron de cet établissement le 4 du même mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

François, nègre, au Domaine colonial, atelier de fouille, marron de la crique Racamont le 6 de ce mois.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

Désirée, nègresse, dépendant de l'habitation L'Espérance (Montsinéry), marronne de cet établissement le 4 du présent mois d'octobre.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

André, nègre, à monsieur Smith, marron du quartier de Sinnamary le 14 du même mois.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

Henry, nègre, à monsieur Josué Saint-Rose, marron de Cayenne le 20.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

Victor, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, marron du quartier de Roura, le 18 octobre dernier (02/11/1838)**Hercule**, nègre, à monsieur Le Corre, affermé à monsieur Fourgassié oncle, marron dudit quartier le même jour que le précédent.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

Valère**Août****Octobre**

Nègres, à monsieur Charles Saint-Mary, marrons de l'habitation dite Philadèle le 20 du même mois.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

Etienne, nègre, à monsieur Jacquemin, parti marron du quartier de Kourou le 30 octobre dernier.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Ésope, nègre calbary, 16 ans, à monsieur Virgile (François), marron du quartier de Montsinéry, le 5 novembre courant.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Léon, nègre bagou, 20 ans, à la demoiselle Marie Claire Marot, marron de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Etienne, nègre, à madame veuve Beaudry, marron du quartier de Sinnamary le 12 novembre dernier.

Avis du 1^{er} décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1^{er} décembre 1838, p. 193.

Joseph, nègre, à demoiselle Tugny, marron de l'habitation dite Ma-Retraite (Tour-de-l'Ile) le 20 du même mois .

Avis du 1^{er} décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1^{er} décembre 1838, p. 193.

Adélaïde, négresse, à madame veuve Cupidon, partie marronne de Cayenne le 28.

Avis du 1^{er} décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1^{er} décembre 1838, p. 193.

Augustin dit Cornudet, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne le 30 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

Césaire, nègre créole, 50 ans, dépendant de la succession de monsieur Pierre Lanne, marron de Cayenne le 4 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

Léon, nègre de nation bagou, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 11 du courant.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

Joseph, nègre, à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor (Macouria), le 16 du même mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

Louis, nègre créole, 19 ans, à madame veuve du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 18.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

Avis d'arrestation de marrons

Jules

Zoé

Noirs, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêtés et conduits à la geôle le 5 janvier courant.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

Zéphirin, nègre créole, à M. Merkel, parti marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de son maître le 22 de ce mois.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

Premier, nègre de nation bagou, à monsieur Laurentin, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 28 janvier dernier.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Faustin, nègre de nation bagou, à monsieur Ch. Houget, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 1^{er} février courant.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Médéric, nègre créole, à madame veuve Martin, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Charles, nègre, au sieur Chennebras, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 31 janvier dernier.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Stanis, nègre créole, au sieur Noël Colette, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 4 février courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Rosalie, nègresse de nation bibi, à monsieur Brun (Benjamin), partie marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 9 du même mois.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Nathalie, nègresse créole, à monsieur Beauchère, partie marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 9 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Nestor, nègre de nation soso, à monsieur Jean Baptiste Céïde, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Troptard, nègre soso, âgé d'environ 31 ans, dépendant de la succession de madame veuve Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 15.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Mentor, nègre, âgé de 32 ans, à monsieur Léopold, parti marron de Cayenne, arrêté et mis à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 32.

Adèle, nègresse, au Domaine colonial, dépendant de l'habitation Montjoly (Ile-de-Cayenne), marronne de cet établissement, arrêtée et déposée à la geôle le 22 février courant.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Lison, nègresse calbary, âgée de 18 ans, appartenant à la succession Camille, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 23 du même mois.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Niacoué, nègre de nation bagou, à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, arrêté et conduit à la geôle le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Louis, nègre, à madame veuve Canette, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Auguste, nègre, à monsieur Guilbaud, marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 25 du présent mois de mars.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Césaire, nègre, à madame veuve Baudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 1^{er} de ce mois.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

Eugène, nègre, appartenant à monsieur d'Aigrepont, parti marron de l'habitation Pariacabo (Kourou), arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

Ambroise

Dominique

Nègres, à monsieur Maxime, marrons du quartier de Kaw, arrêtés et conduits à la geôle le 11 de ce mois.

Avis du 13 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1838, p. 62.

Saint-Phaur, nègre, appartenant à madame Brun, affermé à monsieur Vigué, parti marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 24 de ce mois.

Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

Jérôme, nègre de nation calbary, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ille), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de son maître le 28 avril dernier.

Avis du 4 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 5 mai 1838, p. 73.

Amédée

Noël

Nègres, appartenant à madame veuve Mazin, marrons du quartier d'Approuague, arrêtés et déposés à la geôle le 8 mai courant.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

Figaro dit Aza

Nègre de nation calbari, à monsieur Lalanne (Baptiste), marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 18 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 19 mai 1838, p. 81.

Toussaint, nègre créole, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ille, arrêté et conduit à la geôle le 26 mai dernier.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Figaro, nègre, à monsieur Pottet, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 28 du même mois.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Alexandre, négrillon, à monsieur Philippe Dedons, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le même jour que le précédent.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Jean Baptiste
Télémaque
Jean-Louis
Épiphanie

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêtés et déposés à la geôle le même jour que les deux précédents.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Jean-Baptiste, nègre créole, à monsieur Fourgassié neveu, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 5 de ce mois.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Alexandre, nègre, à demoiselle Thérèse Bédé Pansier, marron de l'habitation dite Jeune-Cléomène (Tonnégrande), arrêté et conduit à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

Caroline, négresse, à demoiselle Isoline
Hermine, négresse, à demoiselle Ethelinte

Marronnes de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 22 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 23 juin 1838, p. 100.

Jean-Baptiste
Jean-Louis

Nègres, à monsieur Fourgassié neveu, marrons du quartier du Tour-de-l'Ile, arrêtés et déposés à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Ferdinand, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 27.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Léonidas, nègre, à monsieur Lucien Duchesne, marron du quartier de Kourou, arrêté et conduit à la geôle le 29 juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

Etienne, nègre, à madame veuve Baudry, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 9 du présent mois de juillet.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Lucien
Brutus
Médéric
Anne

Nègres, à madame veuve Tonat, marrons de l'habitation dite La Béarnaise (Macouria), arrêtés et déposés à la geôle le 13 de ce mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Adonis
Prosper

Nègres, à monsieur Lescarboura, partis marrons de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêtés et déposés à la geôle le 1^{er} août courant.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Adrien, nègre de nation bibi, âgé de 23 ans, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 12 août courant.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Catherine, nègresse, à monsieur Valliany, affermée à monsieur Fourgassié neveu, marronne du quartier du Tour-de-l'Île, arrêté et déposée à la geôle le 13 du même mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Joseph, à la succession d'Apolline Brue

Auguste, à monsieur Cardon

Marrons de Cayenne, arrêtés et conduits à la geôle le même jour que Catherine.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Antoine, nègre soso, âgé de 21 ans, à monsieur Michaud (Joseph), marron de l'habitation Montagne-Tigre (Île-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 12 de ce mois.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Coralie, nègresse, à monsieur Brun (Benjamin), marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 10 août courant.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1^{er} septembre 1838, p. 141.

Colbert, nègre, à monsieur Guérin (Gustave), marron de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), arrêté et conduit à la geôle le 26 du même mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1^{er} septembre 1838, p. 141.

Noël, à monsieur Adolphe de Saint-Quantin, sans déclaration de marronnage, arrêté le 22 août dernier dans le quartier d'Oyapock.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Joseph, négrillon, à monsieur Le Borgne, marron de Cayenne le 28 août dernier, arrêté le 4 du courant à la pointe Macouria.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Hercule, nègre, à monsieur Le Corre, affermé à monsieur Fourgassié oncle, marron du 9 juillet dernier, arrêté dans les bois de Roura le 28 août suivant.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Victor, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, marron de la même époque que le précédent, arrêté le même jour et au même lieu.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Sauveur, nègre, dépendant de l'habitation La Magdeleine (Île-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le 10 du courant.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Hercule, nègre de nation bagou, haute taille, à monsieur Brunot, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 26 de ce mois.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

Prosper

Urbain

Nègres aux héritiers Bouron, marrons de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), arrêtés et déposés à la geôle le 7 octobre courant.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

Marie, nègresse, à monsieur Berteau, marronne de Cayenne, arrêtée et conduite à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

Maximin, nègre, à madame veuve Baudry, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 13 du courant.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

André, nègre calbary, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ille), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 17 du même mois.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

Jacques

Paulin, à monsieur Berville (Gabriel)

Bander, à monsieur Berthier

Angélique, à monsieur Smith (Antoine)

ont été arrêtés en état de marronnage et déposés à la geôle le 1^{er} novembre courant.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

Anacharsis, nègre de nation bagou, à demoiselle Magdeleine Mahury, marron du quartier de Tonnegrande, arrêté et conduit à la geôle le 4 novembre courant.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

Henry, nègre, à la dame Théodore Diamant, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

Jérémie, nègre de nation calbary, à monsieur Bouté, marron de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 7.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

Sauveur, nègre créole, dépendant de l'habitation La Magdeleine (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 19 de ce mois.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Laplume, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne le 16 novembre courant, arrêté et conduit à la geôle le 24 du même mois.

Avis du 1^{er} décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1^{er} décembre 1838, p. 193.

Parfait, nègre de nation rongou, à monsieur Bordes père, parti marron de la crique fouillée, arrêté et déposé à la geôle le 8 décembre courant.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Etienne, nègre, à madame Beaudry, marron du quartier de Sinnamary, arrêté et conduit à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Nègres détenus à la geôle

Antoine, à monsieur Roustan
Héloïse, à monsieur Duclerc (habitation Sainte-Agathe)
Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Charles, à monsieur Chènebras
Stanis, à monsieur Noël Colette
Rosalie, à monsieur Brun (Benjamin)
Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Faustin, à monsieur Houget
Jean-Baptiste, à monsieur Albert
Lison, à la succession Camille
Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 32.

Niacoué, à monsieur Ch. Houget
Thomas, à madame veuve Besse
Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Auguste, au sieur Guilbaud
Fanny, à monsieur Bordes père
Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Eugène, à monsieur d'Aigrepont
Césaire, à la dame veuve Baudry
Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

Clarice, à demoiselle Nunès
Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

Ambroise
Dominique, à monsieur Maxime
Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

Saint-Phaur, à madame Brun, affermé à monsieur Vigué
Avis du 27 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 28 avril 1838, p. 70.

Toussaint, à monsieur Douillard ainé.
Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Adrien
Brin-d'Amour
Clément
Grand-Etienne
Jacques
Lafleur
Léandre
Martial
Rongou
à l'habitation La Levée.
Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Jean-Baptiste, à monsieur Fourgassié neveu.
Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Pascal, à monsieur J.-J. Brun.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Justin, à monsieur Guichard

Domingue, de l'habitation La Caroline, à Roura

Fanny, à monsieur Bordes père

Ferdinand, à monsieur Lalanne

Alexandre, à demoiselle Thérèse Pansier

Pascal, à monsieur J.-J. Brun

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Sauveur, de l'habitation La Magdeleine.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Hercule, à monsieur Brunot.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

Marie, à monsieur Berteau.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

Maximin, à madame veuve Baudry

André, à l'habitation Sautro

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

François

Louisette

Zéphirin

Noirs à monsieur Michely.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

Anacharsis, à demoiselle Magdeleine Mahury.

Henry, à la dame Théodore Diamant.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

Sauveur, de l'habitation La Magdeleine.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Anténor, à monsieur Berville.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Prosper

Urbain

aux héritiers Bouron.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Alexandre, à la succession de demoiselle Bédé Pansier.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Avis de retour de marrons

Zabeth, négresse, dépendant de l'habitation Grand-Marée (Roura), marronne de cet établissement, s'est rendue dans son atelier le 31 décembre dernier.

Avis du 5 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 6 janvier 1838, p. 2.

Parfait

Thérèse, à monsieur de Bassigny

Cuisinier, à monsieur Merckel

Élisabeth, au sieur François Coutard

Janvier, à la dame Charles Mercier

Antoine, au sieur Noël Colette

Noirs partis marrons du quartier de Kourou, rentrés chez leurs maîtres le 2 janvier courant.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Cosme, à monsieur Dominique Houget et affermé à monsieur Ch. Houget, marron du quartier de Roura, rentré dans son atelier le même jour que les précédents.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Romain, nègre, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez le sieur Brasse, son maître, le 7 du même mois.

Avis du 12 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 13 janvier 1838, p. 6.

Antoine, nègre, à monsieur Roustan, marron de l'habitation dite Basse-Terre (Tonnégrande), rentré dans son atelier le 26 décembre courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

Fabien, nègre, à monsieur J. Lalanne, marron de l'habitation dite Sablanse (Macouria), s'est rendu dans son atelier le 28 du même mois.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

Phanor

Frontin

Nègres, appartenant aux héritiers Bouron, marrons de l'habitation Le Labyrinthe (Roura), rentrés dans leur atelier le 4 janvier courant.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

Valentin

Jean Pierre

Nègres, dépendant de l'habitation La Désirée, partis marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 6 du même mois.

Avis du 19 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 20 janvier 1838, p. 9.

Zéphirin, nègre créole, à messieurs Bonafoux et Ragmey, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 15 du présent mois de janvier.

Avis du 27 janvier 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 27 janvier 1838, p. 15.

Adrien

Etienne

Damiens

Raphaël

Philémon

Indret

Isidore

Rongou

Nègres, appartenant à l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), marrons de cet établissement, rentrés dans leur atelier le 26 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Paul, nègre, à monsieur Mille fils, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 28 du même mois.

Avis du 2 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 3 février 1838, p. 19.

Augustin dit Cornudet, nègre, à monsieur J. Cardon, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 7 février courant.

Avis du 9 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 10 février 1838, p. 24.

Toussaint, nègre, à M. Douillard, parti marron de l'habitation La Félicité (Ile de Cayenne), rentré dans son atelier le 12 février courant.

Avis du 16 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 17 février 1838, p. 27.

Fiacre, nègre, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, marron du quartier de Kourou, rentré dans son atelier le 4 du présent mois de février.

Avis du 23 février 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 24 février 1838, p. 27.

Fiacre, nègre, à monsieur Engammare, parti marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 18 février dernier.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Désirée, négresse, à madame veuve Lajonie, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 26 du même mois.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Philémon, nègre, à monsieur Jean-Baptiste Lhuerre, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 27.

Avis du 2 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 3 mars 1838, p. 35.

Petit-Crispin

Adonis

Nègres, à monsieur J. Lalanne, marrons du quartier de Macouria, rentrés dans leur atelier le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Lespoir

Soliman

Médor

Victor

Nègres, à monsieur Sauvage, partis marrons de l'habitation La Marie (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 5 mars courant.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Simon, nègre, à monsieur Monach aîné, marron du quartier de Macouria, rentré chez son maître le 7 du même mois.

Avis du 9 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 10 mars 1838, p. 43.

Pollux, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 3 du mois courant.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

André

Gilbert**Zénobie**

Nègres, à monsieur F. Couy, partis marrons de l'habitation La Ressource (Approuague), rentrés dans leur atelier le 7 du même mois.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

Reine, nègresse, à l'habitation Sautro, marronne de cet établissement, s'est rendue d'elle-même le 10.

Avis du 16 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 17 mars 1838, p. 47.

Petit Louis, nègre, à monsieur Joseph Soleil, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 12 mars courant.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Léon, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, rentré le 17 du même mois.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Michel-Joseph, nègre, à monsieur Tintillien, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 19.

Avis du 23 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 24 mars 1838, p. 50.

Charles, nègre, à madame veuve Franconie, marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 17 mars courant.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Jonas**Toussaint**

Nègres, à monsieur Beauvalet, marrons du quartier de Sinnamary, rentrés le 24 du même mois.

Arcole, nègre, âgé de 20 ans, marron de Cayenne, est rentré chez monsieur Chardon jeune, son maître le 28.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Antoine, nègre, à monsieur Mathieu, caboteur, affermé à monsieur Blanchard, parti marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 29.

Avis du 30 mars 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 31 mars 1838, p. 53.

Gédéon, nègre, à la dame Apollon, parti marron de Cayenne, s'est rendu chez sa maîtresse le 4 du présent mois d'avril.

Avis du 6 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 7 avril 1838, p. 57.

Gildard, nègre de nation bagou, appartenant à monsieur Berville (Gabriel), parti marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 4 du présent mois d'avril.

Avis du 13 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 14 avril 1838, p. 62.

Louise, nègre, au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande, est rentré dans son atelier le 7 du présent mois d'avril.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

Vénus, nègresse, au sieur Jean Constant**Arsène**, nègre, à monsieur Lesage

Ces deux individus sont rentrés chez leur maître le 16 de ce mois.

Avis du 20 avril 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 21 avril 1838, p. 66.

Toussaint, nègre créole, âgé d'environ 21 ans, taille moyenne, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, rentré chez monsieur Douillard (Félix), son maître, le 18 de ce mois.

Avis du 25 mai 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 26 mai 1838, p. 85.

André, nègre, à madame veuve Léonard Smith, marron du quartier de Sinnamary, rentré chez sa maîtresse le 18 mai dernier.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Eugène, nègre, à madame Boutonet, marron de Cayenne, rentré le 21 du même mois.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Justine, négresse de nation calbary, à monsieur Martin (Désiré), partie marronne de Cayenne, rentrée d'elle-même le 24 du même mois.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Susanne, négresse, à madame Lesage, marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 27 dudit mois.

Avis du 1^{er} juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 2 juin 1838, p. 89.

Adrien

Brin-d'Amour

Clément

Grand-Etienne

Jacques

Lafleur

Léandre

Martial

Rongou

Nègres, dépendant de l'habitation La Levée (Tour-de-l'Ile), partis marrons de cet établissement, se sont rendus d'eux-mêmes le 5 juin courant.

Avis du 8 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 9 juin 1838, p. 93.

Dauphin

Jean Marie

Nègres, dépendant de l'habitation L'Amphithéâtre, marrons de cet établissement, rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 9 juin courant.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

Rose, négresse, à monsieur Jean-Baptiste Coutard, partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le même jour que les précédents.

Avis du 15 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 16 juin 1838, p. 97.

Côme, nègre, à madame veuve Suc, marron du quartier de Montsinéry, s'est rendu chez sa maîtresse le 26 juin courant.

Avis du 29 juin 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 30 juin 1838, p. 104.

Marie-Louise, négresse, à monsieur Monach aîné, marronne du quartier de Macouria, rentrée dans son atelier le 14 du mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

Philippe, nègre, à monsieur de Bassigny, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 27 du mois de juin dernier.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

Jean-Louis, nègre, à monsieur Bordes père, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 30 du même mois.

Avis du 6 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 7 juillet 1838, p. 108.

**Urbain
Dominique**

Nègres, à messieurs Favard et Berville frères, marrons de l'habitation La Caroline (Roura), rentrés dans leur atelier les 7 et 8 juillet courant.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Neptune, nègre, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 9 du même mois.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Romain, nègre, à monsieur Brandt, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 10.

Avis du 13 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 28 du 14 juillet 1838, p. 112.

Castor

Séraphin

Nègres à messieurs Berville et Remy, marrons de l'habitation Plaisance (Kaw), rentrés dans leur atelier le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Guillaume, nègre, à monsieur Douillard aîné, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, s'est rendu le 13 juillet courant.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Alexis, nègre, à monsieur Caillé, cabaretier, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 du même mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Silvestre, nègre, à monsieur Mathey, marron de l'habitation Césarée, Macouria, s'est rendu de lui-même le 19 de ce mois.

Avis du 27 juillet 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 28 juillet 1838, p. 122.

Adonis

Victor

Nègres, à monsieur J. Lalanne, partis marrons de l'habitation Sablanse (Macouria), rentrés dans leur atelier les 12 juin et 18 juillet derniers.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

Malé, nègre gorée, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Élysée, Macouria, s'est rendu chez son maître le 21 du mois de juillet.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

Désirée

Henri

Noirs, à madame veuve Mosse, partis marrons de l'habitation de monsieur Douillard aîné, Tour-de-l'Ile, rentrés dans leur atelier le 31 du même mois.

Avis du 3 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 4 août 1838, p. 125.

Homère dit Romain

Sulpice

Nègres, affermés à monsieur Bouyer, marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 18 juillet dernier.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Caroline, négresse, à demoiselle Anne Marie, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le 3 août.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Catherine, nègresse, à demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 5 du même mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Lazare, nègre, à demoiselle Marie Virginie, parti marron de Cayenne, rentré le 6 de ce mois.

Avis du 10 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 11 août 1838, p. 130.

Victorine, nègresse, à monsieur Jacob Bigot, partie marronne du quartier d'Iracoubo, rentrée dans son atelier le 6 juillet dernier.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Auguste, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary, s'est rendu chez son maître le 5 août courant.

Avis du 17 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 18 août 1838, p. 133.

Victorin, nègre, à monsieur Lesage, parti marron de l'habitation Petit-Cayenne (Montsinéry), rentré dans son atelier le 23 juillet dernier.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Laurent dit Boucacha, nègre, à monsieur Babin, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 29 du même mois que le précédent.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Augustin

Rosa

Noirs, à monsieur Fourgassié, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 11 août courant.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Joseph

Firmin

Alexandre

André

Flavien

Prosper

Nègres, à madame veuve Bonnet, marrons de l'habitation La Misère (Approuague), se sont rendus d'eux-mêmes le 18.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Pacifique, nègre, à l'habitation Sautro (Tour-de-l'Île), marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 20 du même mois.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Louis, nègre, au Domaine colonial, marron de l'habitation Montjoly (Île-de-Cayenne), rentré de lui-même le 23.

Avis du 24 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 25 août 1838, p. 138.

Brigitte, nègresse, à monsieur Berville (Gabriel), partie marronne de Cayenne, rentrée chez son maître le 6 du présent mois d'août.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1^{er} septembre 1838, p. 141.

Chérubin, nègre, à monsieur Saint-Quantin (Adolphe), marron du quartier de Tonnégrande, s'est rendu dans son atelier le 17 du même mois.

Avis du 31 août 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 1^{er} septembre 1838, p. 141.

Toussaint

Joseph

Nègres, à la demoiselle Alexandrine Racine, marrons du 14 août dernier, sont rentrés à leur atelier le 21 du même mois.

Avis du 7 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 8 septembre 1838, p. 145.

Hercule, nègre, à monsieur Brunot, marron de l'habitation dite Bagatelle (Kaw), rentré dans son atelier le 23 août dernier.

Avis du 14 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 15 septembre 1838, p. 149.

Adolphe

Elie

Optat

Eutrope

Noirs, à monsieur Pain (Dominique), marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier les 8 et 10 du présent mois de septembre.

Avis du 21 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 22 septembre 1838, p. 154.

Scipion

Ida

Noirs, à monsieur A. Blanchard, marrons du quartier de Roura, rentrés dans leur atelier le 14 du courant.

Avis du 28 septembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 29 septembre 1838, p. 157.

Joseph

François

Baptiste

Février

Alexandre

Zacharie

Coriolan

Christine

Anne

Alexandrine

Julie

Marie-Louise

Magdeleine dite Chambeau

Noirs, à monsieur Lailheugue, partis marrons du quartier d'Iracoubo, rentrés les 23 et 28 septembre dernier.

Avis du 5 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 6 octobre 1838, p. 162.

Henri, nègre, à monsieur Blanchard, parti marron du quartier de Roura, s'est rendu de lui-même le 27 septembre dernier.

Avis du 12 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 13 octobre 1838, p. 166.

Hippolyte, nègre, à madame veuve Howe, marron de l'habitation L'Émilie, Roura, rentré de lui-même dans son atelier le 30 septembre dernier.

Avis du 19 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 20 octobre 1838, p. 170.

Zéphirin, nègre à monsieur Michely, rendu de lui-même.

Avis du 26 octobre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 27 octobre 1838, p. 173.

Marie, nègresse, à monsieur Tripet, partie marronne du quartier de Sinnamary, rentrée dans son atelier le 15 octobre dernier.

Avis du 2 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 3 novembre 1838, p. 177.

Victor, nègre, à monsieur Joseph Cousin, marron du quartier de Sinnamary, rentré dans son atelier le 25 octobre dernier.

Avis du 9 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 10 novembre 1838, p. 181.

Août

Octobre

Nègres, à monsieur Ch. de Saint-Mary, partis marrons de l'habitation dite Philadèle (Macouria), rentrés dans leur atelier le 14 novembre courant.

Avis du 16 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 17 novembre 1838, p. 186.

Toussaint, à monsieur F. Douillard, parti marron de l'habitation Beau-Séjour (Ile-de-Cayenne), est rentré dans son atelier le 20 octobre dernier.

Avis du 23 novembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 24 novembre 1838, p. 189.

Léon, nègre de nation bagou, à demoiselle Marie-Claire Marot, parti marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 24 du présent mois de novembre.

Avis du 1^{er} décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 1^{er} décembre 1838, p. 193.

Baquenel, nègre, à monsieur Dagorn, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 25 novembre dernier.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

Maxime, nègre créole, 18 ans, à monsieur Lanne (André), parti marron de Cayenne le 11 septembre dernier, rentré chez son maître le 3 décembre courant.

Avis du 7 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 8 décembre 1838, p. 197.

Ésope, nègre calbary, 16 ans, à monsieur Virgile (François), marron du quartier de Montsinéry, rentré chez son maître le 10 de ce mois.

Avis du 14 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 15 décembre 1838, p. 203.

Paulin, nègre, dépendant de l'habitation Sainte-Agathe (Macouria), marron de cet établissement, s'est rendu dans son atelier le 9 de ce mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

Louis, nègre, 20 ans, à madame veuve Canette, marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 18 du même mois.

Avis du 21 décembre 1838 : *Feuille de la Guyane française*, n° 51 du 22 décembre 1838, p. 207.

Avis de déclaration de marronnage

Joseph, nègre à monsieur de Lagotellerie, marron de l'habitation Le Trésor, Macouria, le 13 décembre dernier.

Avis du 4 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1839, p. 3.

Samanne

Alexandre

Nègres, à monsieur Merkel, partis marrons du quartier de Kourou le 10 décembre dernier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

Chérubin, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 5 janvier courant.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

Marseille, nègre rongou, âgé de 55 ans, à madame veuve Beaudry, marron de Cayenne le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

Guillaume, nègre de nation bibi, âgé de 32 ans, à madame veuve Moutier, marron de l'habitation Le Diamant, Ile-de-Cayenne, le 6 du même mois.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

Eugène, nègre, âgé de 15 ans, à monsieur Blaud, marron de Cayenne le 8 du présent mois de janvier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 6.

Louis, nègre, appartenant au sieur Léandre, marron du quartier de Tonnégrande le 13 janvier courant.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Elisée

Laurent

Nègres, appartenant aux héritiers de demoiselle Thérèse Pansier, partis marrons de l'habitation La Jeune-Cléomène, Tonnégrande, le 17 du courant.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Moustapha, nègre de nation gorée, âgé de 22 ans, à madame veuve de Charlemont, marron de Cayenne le même jour que les précédents.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Joseph-Poulin, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement le 19.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Joseph, nègre créole, à madame veuve Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile le 23.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Thésée, négresse, à monsieur Jambe, partie marronne de Cayenne le 23 janvier dernier.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

Cirine, nègre, âgé de 21 ans, dépendant de l'habitation Beauregard, marron de cet établissement le 27 du même mois.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

Alexis, nègre, âgé d'environ 30 ans, taille moyenne, à monsieur Roux, cabaretier, marron de Cayenne le 5 février courant.

Avis du 8 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1839, p. 21.

Maxime, nègre créole, âgé de 18 ans, à monsieur Douillard aîné, parti marron de l'habitation La Providence, Tour-de-l'Ile, le 6 du même mois.

Avis du 8 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 6 du 9 février 1839, p. 21.

Chérubin, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne le 12 février courant.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

Soliman, nègre gorée, âgé de 42 ans, à M. J. Lalanne, marron de l'habitation Sablanse, Macouria, le 6 de ce mois.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

Gilles, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement, Tour-de-l'Ile, le 19 février dernier.

Avis du 1^{er} mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

Lucile, négresse créole, âgée de 22 ans, à demoiselle Mahor (Aimée), partie marronne de Cayenne le 20 du même mois.

Avis du 1^{er} mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

Laplume dit Ficelle, nègre créole, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Cardon, marron de Cayenne le 24.

Avis du 1^{er} mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

Michel 1^{er}

Irma

Noirs, à monsieur de Lagotellerie, partis marrons de l'habitation Le Trésor, Macouria, les 19 et 26 février dernier.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

Louis, nègre créole, âgé de 22 ans, à madame Du Fay, marron du quartier du Tour-de-l'Ile, le 2 du présent mois de mars.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

Prosper

André

Nègres, appartenant aux héritiers Bouron, partis marrons de Cayenne le 10 du présent mois de mars.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

Marie, négresse, à monsieur Berteau, partie marronne de Cayenne le 13 du même mois.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

Pierre dit Macayment, nègre, à monsieur Jean Vernet, parti marron du quartier de Sinnamary le 14 du courant.

Avis du 22 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1839, p. 47.

Vincent, nègre créole, âgé de 61 ans, à monsieur Malin, marron du quartier de Macouria le 12 mars courant.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Berthine, nègresse, à monsieur Jean Vernet, partie marronne du quartier de Sinnamary, le 19 mars dernier.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

Antoine, nègre, âgé de 16 ans, à monsieur Boquillon, marron de Cayenne le 2 du présent mois d'avril.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

Nangone

Francisque

Julien

Joseph

Auguste

Nègres, à monsieur d'Aigrepont, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou) le 28 mars.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

George, nègre, âgé de 49 ans, marron de l'habitation La Raison (Tonnégrande), appartenant à demoiselle Henriette Dunezat le 11 avril courant.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

Jean-Baptiste, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo (Île-de-Cayenne), marron de cet établissement le 12 avril.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

Oscar, nègre, à monsieur Forestier, marron de Cayenne le 16 du même mois.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

Catherine, nègresse de nation rongou, à la demoiselle Céleste Guillon, marronne de Cayenne le 20 avril courant.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

Nestor, nègre de nation rongou, âgé de 21 ans, à monsieur Seide, marron de Cayenne le 15 avril dernier.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

Alexandrine, nègresse, à monsieur Kerkove, partie marronne de l'habitation Tour-de-L'Île, Tonnégrande, le 30 avril dernier.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Joseph, nègre créole, âgé de 18 ans, à la demoiselle Henriette Bellicot, marron de Cayenne le 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Philippe, nègre, à monsieur Joseph Cousin, parti marron du quartier de Sinnamary le 2 mai courant.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

Stanis, nègre créole, âgé de 30 ans, dépendant de l'habitation Montabo, marron de cet établissement le 10 du même mois.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

Félicité, nègresse, au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Baduel, Ile-de-Cayenne, le 12 mai courant.

Avis du 24 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1839, p. 84.

Alexandrine-Blandine, nègresse au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), le 12 mai dernier.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

Joseph

Alexandre 1^{er}

Alexandre 2^e

Doria

Louis

Nègres, appartenant à monsieur Martinet, marrons de l'habitation de leur maître, située au quartier de Sinnamary, le 25 du même mois.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

Baptiste, n° 745, nègre au Domaine colonial (atelier de fouille), parti marron de la crique Fouillée le 28.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

Virginie, nègresse, à demoiselle Alexandrine Racine, partie marronne du quartier de Sinnamary le 31 mai dernier.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Eudora, nègresse, âgée d'environ 28 ans, taille moyenne, à monsieur F. Brache, marronne de l'habitation Lamotte (Tour-de-l'Ile), le 3 juin courant.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Jérôme, nègre, à madame veuve Liénard, parti marron du quartier de Kourou le 11 juin courant.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

Amédée dit Mélédin, nègre, à monsieur Fourgassié, loué à monsieur Habasque, parti marron du quartier de Kaw le 11 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Pauline, nègresse de nation bibi, à la dame veuve Fard, marronne de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Geneviève, nègresse calbary, à demoiselle Élisabeth-Zélima, partie marronne de Cayenne le 24.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Jacques

Néron

Nègres à monsieur d'Aigrepont, partis marrons de l'habitation Pariacabo, située au quartier de Kourou, le 28 juin dernier.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Marthe, nègresse de nation calbary, âgée d'environ 24 ans, à madame Guilbaut, marronne de Cayenne le 3 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Victorieux, nègre, âgé de 25 ans, à monsieur Rémy (Jean-Baptiste), parti marron du quartier de Sinnamary le 3 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Jean, nègre créole, âgé de 30 ans, grande taille, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 11 du même mois.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Léon

Noël

Nègres, dépendant de l'habitation dite La Désirée (Roura), partis marrons de cet établissement le 17 du présent mois de juillet (26/07/1839)

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Alexandre, nègre, appartenant au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry le 27 juillet dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

Lazare, nègre, à la dame veuve Liénard, parti marron du quartier de Sinnamary le 29 juillet dernier.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

Rosette-Poulain, nègresse, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement le 7 août courant.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

François, nègre créole, âgé de 20 ans, à monsieur Malin, parti marron de l'habitation Mon-Désir (Macouria), le 13 août courant.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

Youngué

Don Quichotte

Nègres, appartenant à monsieur Farnous, marrons de l'habitation dite Mapéribo (Ile-de-Cayenne), le 14 du même mois.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

Alexis, nègre de nation rongou, âgé d'environ 30 ans, petite taille, à monsieur Guichard, marron de Cayenne le 18.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

Henry, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, de moyenne taille, à la demoiselle Marie Guillon, femme Aubin

Augustin, nègre de nation calbary, âgé d'environ 30 ans, grande taille, à monsieur Jay

Ces deux individus partis marrons de la maison de monsieur Jambe à Cayenne le 21.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

Jean-Baptiste

Danaé

Noirs, dépendant de l'habitation Montabo (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement le 19 présent mois.

Avis du 23 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 34 du 24 août 1839, p. 141.

Moustapha, nègre de nation rongou, à monsieur Ségalin, marron de l'habitation dite La Bonne-Volonté (Roura) le 19 août courant.

Avis du 30 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1839, p. 145.

Coralie, nègresse, à monsieur B. Brun, partie marronne de Cayenne le 25 du même mois.

Avis du 30 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 35 du 31 août 1839, p. 145.

Vincent, nègre de nation calbary, âgé de 32 ans

Césaire, nègre de nation oubanne, âgé de 33 ans

Gilbert, nègre de nation cacanda, âgé de 35 ans

Anne dite Comba, nègresse de nation kissi, âgée de 33 ans

à monsieur Boudaud, marrons de l'habitation La Montagne-d'Argent (Oyapock) le 17 août dernier.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

Alexandrine-Blandine, n° 265, nègresse, âgée de 16 ans, au Domaine colonial, partie marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne) le 3 septembre courant.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

Damas, nègre créole, âgé de 17 ans, à monsieur Courant, marron de l'habitation Mahury (Ile-de-Cayenne) le 4 du même mois.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

Joseph, nègre de nation bibi, âgé de 40 ans, peau très noire, à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Ermitage (Ile-de-Cayenne), le 6 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Narcisse

Alexandre

Laurent

Marcel

Frontin

Adonis

Henry

Roméo

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation Saint-Félix (Macouria) le même jour que le précédent.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Théodore, nègre, à monsieur Benoît Rémy, parti marron de l'établissement de monsieur A. Blanchard, à Cayenne le 9 du même mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Rongou

Jérôme

Bobèche

Nègres à monsieur J.-B. Couy, marrons de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne) le 11 du mois de septembre.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Amadis

Zabeth

Noirs, à monsieur Power, partis marrons de l'habitation dite L'Éléonore (Roura), le 12 du présent mois de septembre.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

Édouard, nègre, à madame veuve Bonnet, marron de l'habitation dite La Misère (Approuague) le 24 de ce mois.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

Jean-Louis, nègre dépendant de la succession Thoulouse, parti marron de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry) le 26.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

Maximin

Marcellin

Nègres de nation bagou, à madame veuve Baudry, partis marrons de l'habitation La Désirée (Kaw) le 10 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Moïse, nègre, à monsieur Malin, marron du quartier de Macouria le 12 du même mois.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Narcisse, nègre de nation bagou, petite taille, boiteux de la jambe droite, à monsieur Th. Lopinion, marron de Cayenne le 15.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Michel-Joseph, nègre de nation bagou, âgé de 25 ans, taille moyenne, à monsieur Quintillien Laforêt, marron de Cayenne le 27.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Lazare, nègre créole, âgé de 25 ans environ, taille petite, à M. Jambe (Théodore), marron de Cayenne le 1^{er} octobre courant.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Grégoire, nègre, à monsieur Masson, parti marron de l'habitation La Victoire (Macouria) le 27 septembre 1839.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

Azolan, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne le 1^{er} octobre courant.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

Jacques, nègre, appartenant à monsieur Charles Houget, marron de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), le même jour que le précédent.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

Léon, nègre, dépendant de l'habitation dite La Désirée (Roura), parti marron de cet établissement le 9 de ce mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Constantin, nègre, âgé de 29 ans, à monsieur Pierre Constant, marron du quartier d'Iracoubo le même jour que Léon.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Jean dit Baqué, nègre créole, âgé de 30 ans, à monsieur Jambe, marron de Cayenne le 23 du même mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Eudoxie, négresse, à monsieur Malin, partie marronne du quartier de Macouria le 13 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Toussaint, nègre, à monsieur Saint-Philippe fils, marron dudit quartier le 15 du même mois.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Manoel
Jean-Pierre 3^e
Romuald

Nègres dépendant de l'habitation dite Beauregard (Ile-de-Cayenne), partis marrons de cet établissement le 23.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Jean, nègre créole, à monsieur Io Romeo, marron de Cayenne le 25.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Geneviève, négresse, à monsieur Jouven fils, marronne de Cayenne le 28.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Laplume dit Ficelle, nègre, à monsieur B. Brun, parti marron de Cayenne le 29 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

Félicité, négresse créole, âgée de 27 ans, grande taille, à demoiselle Anne Milienne, marronne de Cayenne le 2 novembre 1839.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

Simon, nègre créole, âgé de 14 ans, à monsieur Lacoste, parti marron de Cayenne le 12 novembre courant.

Avis du 15 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1839, p. 193.

Grégoire, nègre, à monsieur Lesage, marron de l'habitation dite Grand-Marée (Roura) le 2 novembre courant.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

Philippe
Vendredi
Nicolas dit Baquenelle

Nègres, à monsieur Guérin, partis marrons de l'habitation dite L'Espérance, située au quartier de Roura, le 10 du même mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

Arsène
Haoussa
Bernard
Victorin

Nègres, à monsieur Lesage, partis marrons de l'habitation Petit-Cayenne (Mont-Sinéry), les deux premiers le 19 du courant et les deux derniers le 22 du même mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

Roch
Joad
François
Casimir

Nègres, à monsieur A. Barrat, partis marrons de l'habitation dite Saint-Pérey (Approuague) le 22 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

Adolphe, nègre, à monsieur Fourgassié oncle, parti marron de Cayenne le 28 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

**Joad
Casimir**

Nègres, à monsieur A. Barrat, marrons de l'habitation dite Saint-Pérey le 30 du même mois.
Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

Marie, nègresse, âgée de 26 ans, à demoiselle Jeannette Siégert dite Gasconne, partie marronne de Cayenne le 10 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1839, p. 208.

Romain, nègre de nation bagou, âgé de 22 ans, à monsieur C. Martin, marron de l'habitation dite La Reconnaissance (Roura), le 10 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

José, n° 808, nègre, au Domaine colonial, et dépendant de l'atelier de fouille, marron de Cayenne le 17 du même mois.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

Avis d'arrestation de marrons

Victor, nègre de nation bagou, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 17 de ce mois.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

**Laurent
Pierre
Mélidor
Virgile
Minerve
Catherine
Charlotte
Alexandrine**

Noirs, appartenant à madame veuve Dominique, marrons, les deux premiers depuis octobre 1837, et les six autres de novembre 1838, ont été arrêtés le 23 décembre dans les bois d'Approuague par l'escouade de police rurale.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Lazare, nègre, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Emler, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 20 de ce mois.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Ferdinand
Azor**

Nègres, dépendant de la succession de madame veuve Mazin, partis marrons d'Approuague, arrêtés et conduits à la geôle le 12 février courant.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

Victor, nègre, à monsieur Goyriena, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 14 du même mois.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

Chérubin, nègre, âgé de 20 ans, à monsieur Denans, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 du présent mois de février.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

Polony dit Sourdeau, nègre, âgé d'environ 65 ans, de nation calbary, au Domaine colonial, parti marron de Baduel, Ile-de-Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 25 février dernier.

Avis du 1^{er} mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

Laplume di Ficelle, nègre, à M. Cardon, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 3 de ce mois.

Avis du 8 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 10 du 9 mars 1839, p. 38.

Augustin, nègre, à monsieur Cardon, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 10 du présent mois d'avril.

Avis du 12 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 15 du 13 avril 1839, p. 60.

Louis, nègre, âgé de 15 ans, au sieur Théodore dit Fabens, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 15 du courant.

Avis du 19 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 16 du 20 avril 1839, p. 65.

Eugène, nègre, à madame veuve Boutonnet, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 20 du présent mois d'avril.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

Philippe, nègre de nation bagou, âgé de 30 ans, à monsieur Cousin (Joseph), parti marron de l'habitation de son maître, Sinnamary, arrêté et déposé à la geôle le 2 mai courant.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

Figaro, nègre, à monsieur Mattei, caboteur, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 2 du présent mois de mai.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Jean, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, arrêté et conduit à la geôle le 7 du même mois.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Joseph, nègre, à monsieur Tintilien Laforêt, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 3 juin courant.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

Alexandre, n° 58, nègre au Domaine colonial (atelier du parc), marron de la crique Fouillée, arrêté et renvoyé dans son atelier le 5 du même mois.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

Victor, nègre, à monsieur Goyriena, parti marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 6.

Avis du 7 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 23 du 8 juin 1839, p. 91.

David dit Coffy, nègre, âgé de 62 ans environ, à monsieur de Lagotellerie, parti marron de l'habitation Ilets-Malouins (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle le 18 juin courant.

Avis du 21 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1839, p. 99.

Christophe, nègre, à monsieur Besse (Eugène), marron du quartier de Kourou, arrêté et déposé à la geôle le 23 du présent mois de juin.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

Adonis, nègre bagou, âgé d'environ 30 ans, à monsieur Lougarre, marron de l'habitation de monsieur Marin (Eugène), située au quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le 25 du même mois.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

Février, nègre à monsieur Lafforgue

Jean, nègre au Domaine colonial

marrons de Cayenne, arrêtés et déposés à la geôle le 2 juillet courant.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Tandot, nègre de nation bibi, à monsieur Blanchard, marron de Roura, arrêté et déposé à la geôle le 4 du même mois.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Eudora, négresse, à monsieur Brache aîné, marronne de l'habitation Lamothe (Tour-de-l'Ile), arrêtée et déposée à la geôle le 5.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Achille

Baptiste

Nègres, appartenant au Domaine colonial, partis marrons de Matoury, arrêtés et déposés à la geôle le 11 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Eugène, nègre créole, âgé d'environ 18 ans, taille moyenne, à monsieur Ronmy, marron du quartier de l'Ile-de-Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 14 du présent mois de juillet.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Macoué, nègre de nation bagou, âgé d'environ 25 ans, à monsieur Dominique Houget, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 19 du même mois.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Lubin, nègre de nation bibi, à messieurs Detelle, marron de l'habitation Moulin-à-Vent (Ile-de-Cayenne), arrêté et déposé à la geôle, où il est à la disposition de ses maîtres le 28 juillet dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

Alexandre, nègre de nation rongou, au Domaine colonial, parti marron du chemin de Mathoury, (Tour-de-l'Ile), arrêté et conduit à la geôle le 4 de ce mois.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

Azor, nègre, à monsieur Couy (Jean-Baptiste), parti marron de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne), arrêté et conduit à la geôle le 12 août courant.

Avis du 16 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 33 du 17 août 1839, p. 139.

Coralie, négresse, à monsieur B. Brun, marronne de Cayenne, arrêtée et déposée à la geôle le 1^{er} du présent mois de septembre.

Avis du 6 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 36 du 7 septembre 1839, p. 149.

Prosper, nègre, aux héritiers Bouron, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 8 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Alexandrine-Blandine, négresse, au Domaine colonial, dépendant de l'atelier de Mont-Joly, marronne de cet établissement, arrêtée et déposée à la geôle le 7 du même mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Jules, nègre, à monsieur Charles Saint-Mary, marron du quartier de Macouria, arrêté et conduit à la geôle le même jour qu'Alexandrine-Blandine.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Adonis, nègre de nation bagou, dépendant de la succession Donez, marron de l'habitation de monsieur E. Marin (Macouria), arrêté et conduit à la geôle le 8 de ce mois.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

André 4^e, nègre, au domaine colonial, marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 22 septembre courrant.

Avis du 27 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 39 du 28 septembre 1839, p. 161.

Félix, nègre, dépendant de l'habitation dite Montabo (Ile-de-Cayenne), marron de cet établissement, arrêté et déposé à la geôle le même jour que le précédent.

Charles, nègre, à l'habitation Mondélice

Charles, nègre, à demoiselle Magdelaine Pineau,

Andriette, négresse, à monsieur Valliany

arrêtés et conduits à la geôle le 29 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Ursule

Maxime

Danaé

Stanis, nègres, à l'habitation Montabo

Jean, nègre à monsieur Jambe

Anna, négresse, à la demoiselle Angèle Andromède

arrêtés et déposés à la geôle le 10 du présent mois d'octobre.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

Adonis, nègre, à monsieur F. Couy, marron de Cayenne, arrêté et déposé à la geôle le 12 du présent mois d'octobre.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

Lazare, nègre, à monsieur T. Jambe, parti marron de Cayenne, arrêté et conduit à la geôle le 16 du même mois.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

Achille, nègre de nation soso, âgé de 30 ans, à monsieur Beaucher, marron du quartier de Macouria, arrêté et déposé à la geôle le 10 du présent mois.

Avis du 15 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 46 du 16 novembre 1839, p. 193.

Henry, nègre, à la dame Aubin

Augustin, nègre, à monsieur Jay

Adelson, nègre, à monsieur Le Borgne

Partis marrons de Cayenne, arrêtés sur le territoire de la Guyane hollandaise le 25 août dernier et conduits à Cayenne le 23 décembre courant.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.

Noirs détenus à la geôle, qui doivent en être retirés par leurs maîtres, conformément à l'article 1^{er} du décret colonial du 30 juin 1835

Alexandre, dépendant de la succession de demoiselle Thérèse Pansier.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Cuisinier, à monsieur Merkel.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Thiberge, à monsieur Lalanne.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Chérubin, à monsieur Denans.

Avis du 22 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 8 du 23 février 1839, p. 30.

Laplume dit Ficelle, à monsieur Cardon.

Avis du 22 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 12 du 23 mars 1839, p. 47.

Adolphe, à monsieur Fourgassié (Samuel).

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

Joseph, à monsieur Compère Trinité.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

Philippe, à monsieur Joseph Cousin.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

Philène, à monsieur J. Houget.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Adolphe, à monsieur S. Fourgassié.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Eugène, à monsieur Ronmy.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Macoué, à monsieur Houget (Dominique).

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Lucile, à monsieur Dagorn.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Christophe, à monsieur Besse, habitant propriétaire.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Adonis, à monsieur Lougarre.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Février, à monsieur Lafforgue.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Valentin

Louis

à monsieur Goyriena.

Avis du 26 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 30 du 27 juillet 1839, p. 121.

Adonis, à la succession Donez.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 154.

Charles, à l'habitation Mondélice.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Andriette, à monsieur Valliany.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Jean-Baptiste, à l'habitation Montabo.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Azor, à monsieur Couy (Jean-Baptiste).

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Noël

Crispin

à monsieur Goyriena.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Moulique, à monsieur Mauppin.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Jean-Louis, à monsieur Déchamps.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Héder, à monsieur J. Viriot.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Prosper, aux héritiers Bouron.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Marianne, à monsieur Farnous.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Stanis, à l'habitation Montabo.

Avis du 29 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

Achille, à monsieur Beauchère.

Avis du 29 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

Avis de retour de marrons

Valère, nègre, à monsieur Saint-Mary (Charles), marron du quartier de Macouria, est rentré chez son maître le 25 décembre 1838.

Avis du 4 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 1 du 5 janvier 1839, p. 3.

France, nègre, à monsieur Merkel, marron du quartier de Kourou, rentré chez son maître le 22 décembre dernier.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. 5.

Etienne, nègre, à monsieur Jacquemin, marron du quartier de Kourou, s'est rendu chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 11 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 2 du 12 janvier 1839, p. .

Paulin, nègre à monsieur Duclerc, marron de l'habitation Sainte-Agathe, Macouria, rentré dans son atelier le 4 du présent mois de janvier.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Guillaume, nègre, à madame veuve Moutier, parti marron de l'habitation Le Diamant, rentré le 15 du même mois.

Avis du 18 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 3 du 19 janvier 1839, p. 9.

Adélaïde, négresse de nation calbary, à la dame veuve Cupidon, partie marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 15 décembre dernier.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

**Etienne
Figaro**

Nègres à monsieur Mattei, caboteur, partis marrons de Cayenne, rentrés d'eux-mêmes le 14 du présent mois de janvier.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Chérubin, nègre à monsieur Denans, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 18 du même mois.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Léon, nègre de nation bagou, dépendant de l'habitation Sautro, marron de cet établissement le 21 décembre dernier, rentré de lui-même le 20 janvier courant.

Avis du 25 janvier 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 4 du 26 janvier 1839, p. 13.

Marcel, nègre, à monsieur Saint-Philippe, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 16 janvier dernier.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

**Elisée
Laurent**

Nègres, dépendant de la succession de demoiselle Thérèse Pansier, marrons du quartier de Tonnegrande, rentrés dans leur atelier le 25 du même mois.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

Marseille, nègre, à madame veuve Beaudry, parti marron de Cayenne, rentré chez sa maîtresse le 30.

Avis du 2 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 5 du 2 février 1839, p. 17.

Anaïs, négresse de nation bagou, âgée d'environ 28 ans, appartenant à demoiselle Fanelly, partie marronne de Cayenne le 1^{er} novembre 1837, s'est rendue d'elle-même le 14 du présent mois de février.

Avis du 15 février 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 7 du 16 février 1839, p. 25.

Jason, nègre à monsieur Déjean

Colette, négresse, à messieurs Vidal et Bidon

marrons du quartier de l'Ile-de-Cayenne, se sont rendus d'eux-mêmes le 26 février dernier.

Avis du 1^{er} mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 9 du 2 mars 1839, p. 33.

Joseph-Poulin, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, est rentré dans son atelier le 10 mars courant.

Avis du 15 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 11 du 16 mars 1839, p. 43.

Eugène, nègre, à monsieur Blaud, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 14 janvier dernier.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Prosper, nègre, à monsieur d'Aigrepont, marron de l'habitation Pariacabo, Kourou, rentré le 16 mars courant.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Soliman, nègre, à monsieur Lalanne, marron du quartier de Macouria, rentré dans son atelier le 21 du même mois.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Tandot, nègre, à monsieur Blanchard (Ange), parti marron du quartier de Roura, rentré chez son maître le même jour que le précédent.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Charles, nègre, à monsieur Farnous, marron de l'habitation L'Elisée (Macouria), rentré dans son atelier le 25 du présent mois de mars.

Avis du 29 mars 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 13 du 30 mars 1839, p. 53.

Gilles, nègre, dépendant de l'habitation Sautro, Tour-de-l'Ile, marron de cet établissement, rentré de lui-même dans son atelier le 4 avril courant.

Avis du 5 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 14 du 6 avril 1839, p. 57.

Oscar, nègre, à monsieur Forestier, parti marron de Cayenne, rentré chez son maître le 22 de ce mois.

Avis du 26 avril 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 17 du 27 avril 1839, p. 69.

Cirine, nègre, dépendant de l'habitation Beauregard, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, rentré dans son atelier le 24 avril dernier.

Avis du 3 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 18 du 4 mai 1839, p. 72.

**Nangone
Francisque**

Nègres à monsieur d'Aigrepont, partis marrons de l'habitation Pariacabo (Kourou), rentrés dans leur atelier le 26 avril dernier.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Antoine, nègre à monsieur Boquillon, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 5 mai courant.

Avis du 10 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 19 du 11 mai 1839, p. 76.

Pascal, nègre, à monsieur John Brandt, marron de Cayenne, s'est rendu de lui-même le 13 de ce mois.

Avis du 17 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 20 du 18 mai 1839, p. 80.

Nestor, nègre de nation rongou, à monsieur Seide, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 20 du présent mois de mai.

Avis du 24 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 21 du 25 mai 1839, p. 84.

Alexandrine, négresse à monsieur Kerckove, partie marronne de l'habitation Tour-de-l'Ile, Tonnégrande, rentrée dans son atelier le 27 mai courant.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1839, p. 88.

Jean-Baptiste, nègre créole, dépendant de l'habitation Montabo, Ile-de-Cayenne, marron de cet établissement, s'est rendu de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1839, p. 88.

Félicité, nègresse, au Domaine colonial, marronne de l'habitation Baduel, rentrée le 31 du présent mois de mai et conduite à la geôle le même jour.

Avis du 31 mai 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 22 du 1^{er} juin 1839, p. 88.

Alexandrine-Blandine, nègresse au Domaine colonial, marronne de l'habitation Mont-Joly (Ile-de-Cayenne), s'est rendue d'elle-même le 31 mai dernier.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Joseph

Alexandre 1^{er}

Alexandre 2^e

Doria

Louis

Nègres, appartenant à monsieur Martinet, partis marrons du quartier de Sinnamary, rentrés d'eux-mêmes dans leur atelier le 2 du présent mois de juin.

Avis du 14 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 24 du 15 juin 1839, p. 95.

Baptiste, n° 745, nègre, au Domaine colonial (atelier de fouille), parti marron de la crique Fouillée, rentré de lui-même le 10 du présent mois de juin.

Avis du 21 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 25 du 22 juin 1839, p. 99.

Clarice, nègresse, à monsieur Charles Houget, absente du chantier de son maître, quartier de Roura, s'est rendue d'elle-même le 18 juin courant.

Avis du 25 juin 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 26 du 29 juin 1839, p. 104.

Lucile, nègresse créole, à demoiselle Mahov (Aimée), marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même le 28 juin dernier.

Avis du 5 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 27 du 6 juillet 1839, p. 107.

Pauline, nègresse de nation bibi, taille moyenne, à madame veuve Fard, marronne de Cayenne, s'est rendue chez sa maîtresse le 11 juillet courant.

Avis du 19 juillet 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 29 du 20 juillet 1839, p. 116.

Geneviève, nègresse, à demoiselle Élisabeth-Zélima, marronne de Cayenne, s'est rendue d'elle-même chez sa maîtresse le 24 du mois dernier.

Avis du 2 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 31 du 3 août 1839, p. 124.

Alexandre, nègre, au sieur Désiré Fulconis, marron du quartier de Mont-Sinéry, rentré chez son maître le 3 du présent mois d'août.

Avis du 9 août 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 32 du 10 août 1839, p. 132.

Moustapha, nègre, à monsieur Ségalin, marron du quartier de Roura, s'est rendu chez son maître le 25 août dernier.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 154.

Rosette dite Poulain, nègresse, dépendant de l'habitation Sautro (Tour-de-l'Ile), marronne de cet établissement, rentrée dans son atelier le 10 septembre courant.

Avis du 13 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 37 du 14 septembre 1839, p. 153.

Joseph, nègre de nation bibi, âgé 40 ans, à monsieur Magy, marron de l'habitation dite L'Ermitage (Ile-de-Cayenne), s'est rendu chez son maître le 9 courant (20/09/1839)

Avis du 20 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1839, p. 157.

Damas, nègre créole, âgé de 17 ans, parti marron de l'habitation dite Mahury, appartenant à monsieur Courant, son maître, rentré dans son atelier le 18 du même mois.

Avis du 20 septembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 38 du 21 septembre 1839, p. 157.

Narcisse

Marcel

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation Saint-Félix (Macouria), se sont rendus le 6 septembre dernier.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Jean-Louis, nègre, dépendant de la succession Thoulouse, marron de l'habitation dite Risquetout (Mont-Sinéry), rentré de lui-même le 29 du même mois.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Rongou

Jérôme

Bobèche

Nègres à monsieur Couy (Jean-Baptiste), marrons de l'habitation La Levée (Ile-de-Cayenne), rentrés dans leur atelier le 30.

Avis du 4 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 40 du 5 octobre 1839, p. 168.

Maximin

Marcellin

Nègres, appartenant à madame veuve Baudry, partis marrons de l'habitation dite La Désirée (Kaw), rentrés dans leur atelier le 6 de ce mois.

Avis du 11 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 41 du 12 octobre 1839, p. 172.

Alexandre

Laurent

Frontin

Adonis

Henry

Roméo

Nègres, à madame veuve Fourcade, partis marrons de l'habitation dite Saint-Félix (Macouria), sont rentrés dans leur atelier le 10 octobre courant.

Avis du 18 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 42 du 19 octobre 1839, p. 177.

Désirée, négresse, à monsieur A. Guérin, marronne de l'habitation dite L'Espérance (Roura), s'est rendue d'elle-même dans son atelier le 7 octobre courant.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Michel Joseph, nègre, à monsieur Quintillien Laforêt, parti marron de Cayenne le 19 du même mois.

Avis du 25 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 43 du 26 octobre 1839, p. 183.

Maxime, nègre créole, à monsieur Douillard aîné, marron de l'habitation dite La Providence (Tour-de-l'Ile), s'est rendu chez son maître le 27 octobre courant.

Avis du 31 octobre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 44 du 2 novembre 1839, p. 186.

Georges, nègre, âgé de 49 ans, à demoiselle Henriette Dunezat, marron de l'habitation dite La Raison (Tonnégrande), rentré dans son atelier le 20 octobre dernier.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

Azolan, nègre, à monsieur Charron jeune, marron de Cayenne, s'est rendu chez son maître le 2 novembre courant.

Avis du 8 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 45 du 9 novembre 1839, p. 189.

Laplume dit Ficelle, nègre, à monsieur B. Brun, marron de Cayenne, rentré chez son maître le 12 du présent mois de novembre.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 47 du 23 novembre 1839, p. 197.

Constantin, nègre, à M. Pierre Constant, marron du quartier d'Iracoubo, rentré chez son maître le 10 de ce mois.

Avis du 22 novembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 48 du 30 novembre 1839, p. 199.

Roch

François

Casimir

Joad

Nègres, dépendant de l'habitation Saint-Pérey (Approuague), partis marrons dudit établissement, rentrés d'eux-mêmes le 27 novembre dernier.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

Félicité, nègresse créole, à demoiselle Anne Milienne, marronne de Cayenne, rentrée chez sa maîtresse le même jour que les précédents.

Avis du 6 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 49 du 7 décembre 1839, p. 203.

François

Eudoxie, à monsieur Malin

Grégoire, à monsieur Masson

Toussaint, à monsieur Saint-Philippe

Nègres, partis marrons du quartier de Macouria, rentrés chez leurs maîtres le 7 décembre courant.

Avis du 13 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 50 du 14 décembre 1839, p. 208.

Casimir, nègre, à monsieur Barrat (Auguste), marron de Cayenne, rentré chez son maître le 16 du présent mois de décembre.

Avis du 27 décembre 1839 : *Feuille de la Guyane française*, n° 52 du 28 décembre 1839, p. 216.



Edition Collectivité Territoriale de Guyane : juin 2020.